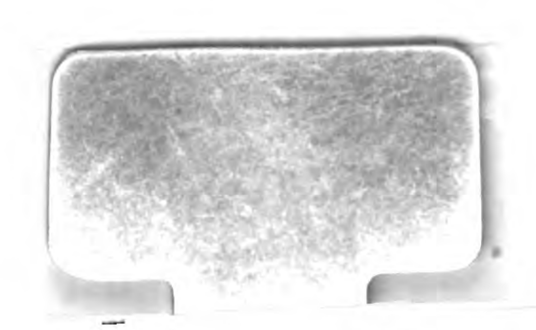
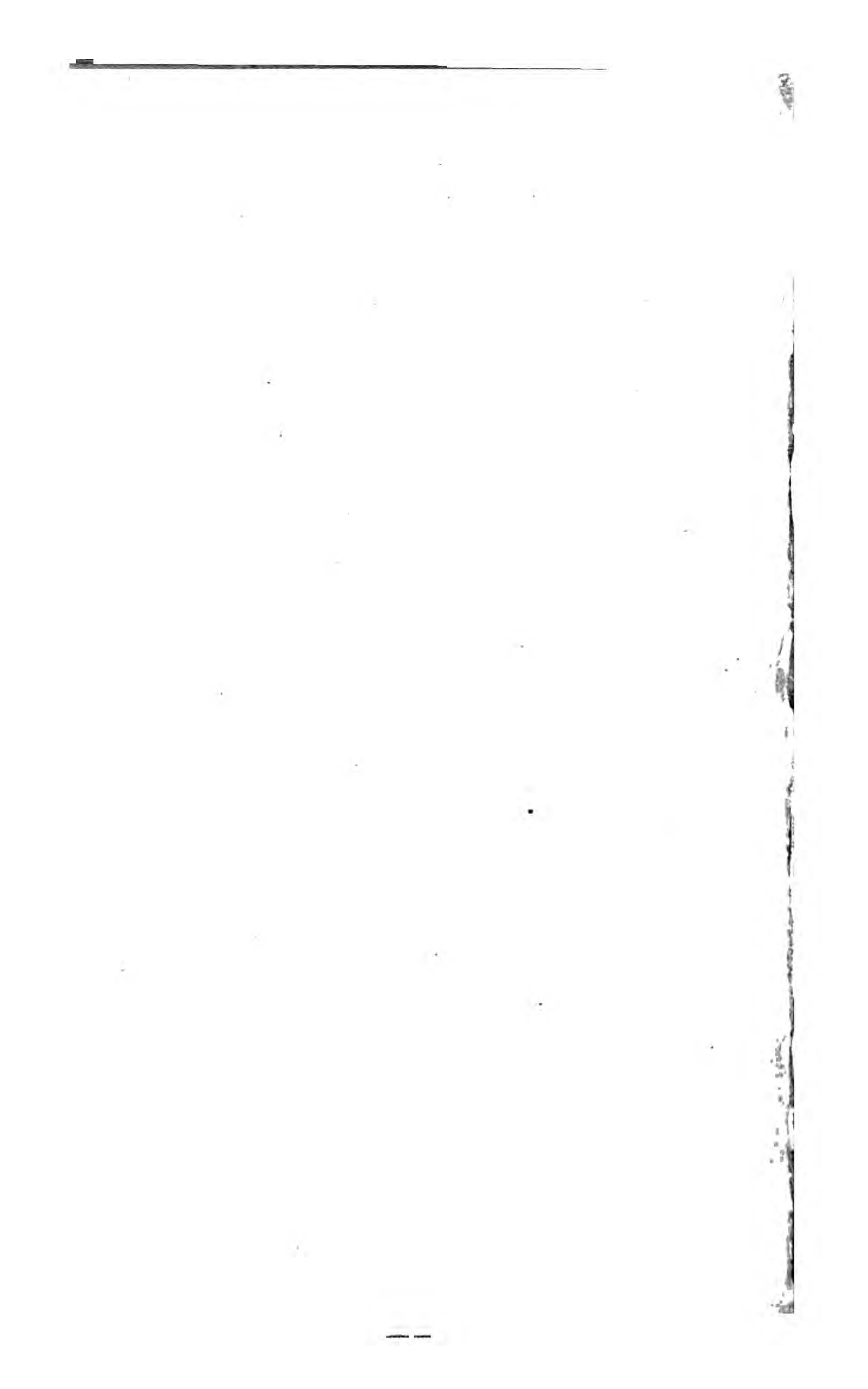



AMIS FIDELES
Sir Hugh Nicholas Jackson
Bart.





Les Leçons du Passé

G. LENOTRE

GEORGES CADOUDAL



A PARIS
BERNARD GRASSET

28e Édition

GEORGES CADOUDAL

OUVRAGES DE G. LENOTRE

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 1924

A LA LIBRAIRIE PERRIN

La Guillotine pendant la Révolution (29e édition).
Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge (30e édition).
Le Baron de Batz (29e édition).
Paris Révolutionnaire (48e édition).
Vieilles Maisons, Vieux Papiers Cinq Séries (88e édition).
Bleus, Blancs et Rouges (24e édition)
La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette (45e édition).
Le Marquis de la Rouerie et la Conjuration bretonne (30e édition).
Tournebut ; la Chouannerie normande au temps de l'Empire (1804-1809) (29e édition).
Le Drame de Varennes. Juin 1791 (50e édition).
L'Affaire Perlet (9e édition).
Le Roi Louis XVII et l'Enigme du Temple (29e édition).
La Mirlitantouille (19e édition).
Robespierre et la Mère de Dieu (19e édition).
Le Jardin de Picpus (19e édition).
Les Massacres de Septembre (1792) (37e édition).
Les Fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur (1790-1796) (25e édition).
La Fille de Louis XVI (1794-1799) (35e édition).
Le Tribunal Révolutionnaire (1793-1795) (38e édition).
Les Noyades de Nantes (1793) (33e édition).
La Femme sans nom, (19e édition).
Prussiens d'hier et de toujours, Deux Séries (13e édition).
Gens de Vieille France (18e édition).
Martin le Visionnaire (1816-1834) (13e édition).
Babet l'empoisonneuse... ou l'empoisonnée (19e édition).
L'impénétrable secret du sourd-muet mort et vivant (13e édition).

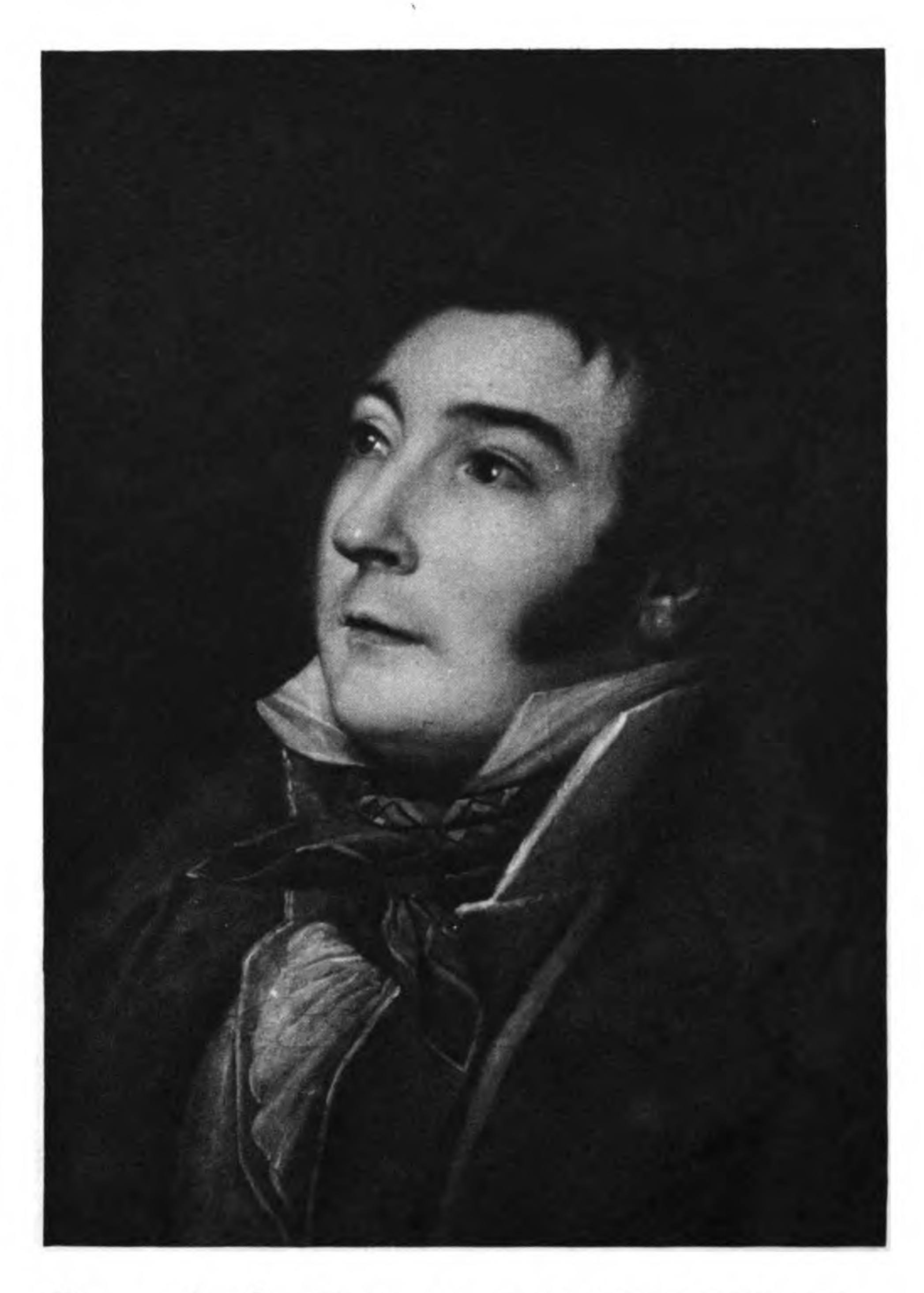
A LA LIBRAIRIE HACHETTE

Monsieur de Charette le roi de Vendée (15e édition).
La Proscription des Girondins (10e édition).

A LA LIBRAIRIE DENT

Contes de Noel (25e édition).
Histoires étranges qui sont arrivées (20e édition).

La Vignette qui orne la couverture de cet ouvrage a été dessinée et gravée par Gérard Cochet.



Portrait de GEORGES CADOUDAL
peint à Londres en 1803 et
attribué à LAWRENCE
Appartient à M. le Lt Colonel A. Duron

“ LES LEÇONS DU PASSÉ ”
collection publiée sous la direction de
MARCEL BOULENGER et P. BESSAND-MASSENET

GEORGES CADOUDAL

PAR

G. LENOTRE



BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

A PARIS

CE VOLUME, LE PREMIER DE LA COLLECTION « LES LEÇONS DU PASSÉ » A ÉTÉ TIRÉ A : VINGT EXEMPLAIRES SUR PAPIER MADAGASCAR, NUMÉROTÉS MADAGASCAR 1 à 15 ET I à V; SOIXANTE-HUIT EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS VÉLIN PUR FIL 1 à 60 ET I à VIII ; ET CINQ CENT SOIXANTE-DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER ALFA SATINÉ OUTHENIN - CHALANDRE, CONSTITUANT PROPREMENT ET AUTHENTIQUEMENT LA PREMIÈRE ÉDITION ET NUMÉROTÉS ALFA 1 à 550 ET I à XX.

IL A, EN OUTRE, ÉTÉ TIRÉ SPÉCIALEMENT POUR LES BIBLIOPHILES DU NORD, DIX-SEPT EXEMPLAIRES SUR PAPIER HOLLANDE, ET NUMÉROTÉS DE 1 à 15 ET I et II.

A mon cousin le Lieutenant-Colonel

AMÉDÉE DURON,

bien affectueusement.

G. L.

I

GÉDÉON

L'ÉCOLE SAINT-YVES

RENNES est en liesse ; l'année 1788 s'achève et les États de Bretagne viennent d'ouvrir leur session, traditionnelle occasion de bombances et de ribotes. Rien n'a changé depuis le temps où Mme de Sévigné écrivait : « C'est un jeu, ma chère, une liberté jour et nuit qui attire tout le monde, quinze ou vingt grandes tables, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande beuverie... voilà les États. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit... » Chaque année il semble que les membres de « l'auguste assemblée » luttent à qui soutiendra la gaillarde réputation bachique des Bretons ; en 1786, le président des États, soucieux de donner l'exemple, faillit trépasser sur la brèche des suites d'une terrible indigestion, et cette alerte n'avait pas interrompu la fête : nos seigneurs de la noblesse, venus de tous les points

de la Bretagne, pour s'amuser, ne souffraient pas un seul manquement au folâtre programme et, comme ils étaient en écrasante majorité, ils donnaient le ton à leurs collègues des autres ordres et à la ville de Rennes tout entière.

Pourtant, en ce mois de décembre 1788, la session des États tournait à l'orage : l'ordre de la noblesse comptait 965 membres, tous gentilshommes, le clergé 30, tous prélats, et le Tiers 42 seulement, tous roturiers qui, dès avant la première séance, manifestaient bruyamment leur lassitude de représenter en si faible minorité la classe la plus nombreuse des habitants de la province. Ils s'étaient donc concertés pour obtenir des deux autres ordres l'acceptation d'un plan de réformes réclamées par toute la bourgeoisie et le peuple de la Bretagne : répartition égale des impôts entre les trois ordres ; admissibilité de tous les citoyens aux charges et emplois publics ; augmentation du nombre des représentants du Tiers aux États, en raison d'un député par 10.000 habitants ; impôt somptuaire sur les chiens de chasse, les laquais, les équipages de luxe, les gens d'affaires et les financiers ; égalité d'honneurs entre les élus du Tiers-État et ceux des deux autres ordres, et, peut-être, était-ce ce dernier vœu qui tenait le plus au cœur des plébéiens bretons, révoltés, à la longue, de la séculaire arrogance de leurs seigneurs et maîtres : elle appa-

raissait surtout lors de la réunion des États, alors que, précédé de hérauts, tout brodés d'hermines et de fleurs de lys, montés sur des chevaux caparaçonnés de housses traînantes en drap d'argent, le clergé s'avançait au son des trompes, portant robes violettes et rochets de guipure, mitres en tête, croix d'or au cou, suivi des 965 nobles en habit à la française, avec le catogan poudré et l'épée au flanc. Les gens du Tiers venaient derrière, obligatoirement vêtus de noir, comme s'ils devaient à jamais porter le deuil de leurs légitimes revendications.

Dès la première séance, le 29 décembre, le président du Tiers, Borie, eut l'audace d'interpeller les privilégiés : « Messieurs, dit-il, quand l'assemblée se fut constituée, vous n'irez pas plus loin sans nous entendre... » Le Clergé et la Noblesse font sourde oreille. Le 31, nouvelle protestation de Borie exigeant l'examen des griefs de son ordre. On ne l'écoute pas. Alors le Tiers tout entier, aux enthousiastes acclamations des tribunes publiques, déclare qu'il se retire, frappant ainsi d'impuissance et de nullité toute délibération des États. La guerre était déclarée : pamphlets, libelles, batailles dans les rues de Rennes. Un journal rédigé par « un écrivailleur », — qui n'est autre que Volney, — prêche au peuple la révolte ; on colporte des mots qui font traînée de poudre : un gentil-

homme écrit : « Le Tiers veut nous faire descendre jusqu'à lui ou s'élever jusqu'à nous ; c'est un petit nombre d'avocats ambitieux qui ont conçu ces beaux songes... » Et on raconte que, un jour, comme on parlait d'établir une école navale pour la noblesse pauvre, un membre du Tiers ayant gémi : « Et nos fils ? Qu'auront-ils ? — L'hôpital ! » riposta le marquis de Trémargat ; « mot qui, tombé dans la foule, germa promptement ».

Un jeune homme de vingt-cinq ans, prévôt des étudiants en droit, organise la résistance : il se nomme Jean-Victor Moreau ; sa famille le destinait au barreau, mais, emporté par ses goûts batailleurs, il a déserté l'école pour s'engager. Son père, avocat estimé, l'a forcé de quitter l'armée et de reprendre ses études de droit, Le jeune Moreau obéit bien à contre-cœur, et c'est ainsi qu'on le retrouve à Rennes, au début de 1789, portant à travers les rues un drapeau sur lequel sont inscrits ces mots : *vaincre ou mourir*, et, menant au combat ses camarades de la Faculté. Il les conduit à l'assaut du couvent des Cordeliers où s'est réfugiée la noblesse ; les gentilshommes ont tiré l'épée, le tocsin sonne, des coups de fusil blessent des gens dans la foule, la mêlée s'engage, se prolonge durant trois heures et se termine par un armistice qu'imposent aux combattants des citoyens aussi sages qu'intrépides. Mais Moreau ne désarme

pas : à son appel, la jeunesse de Nantes, d'Angers, de Saint-Malo, afflue à Rennes et, de toute la Bretagne, lui parviennent des adhésions et des offres de concours. Un ordre du Roi, suspendant la tenue des États et ordonnant au clergé et à la noblesse de se séparer immédiatement, mit fin à ces manifestations inquiétantes. La bataille allait se continuer, quelques semaines plus tard, aux États généraux de Versailles.

L'une des adresses approbatives reçues par Moreau émanait des étudiants du collège Saint-Yves, de Vannes ; au nombre des signatures de ces jeunes démocrates, ardents champions de la cause du peuple, se lisait celle de Georges Cadoudal : c'était le nom, bien obscur alors, d'un élève de cette institution fameuse dans la région et qui fut « le véritable foyer de la chouannerie morbihannaise ». Dirigée par des prêtres séculiers, le collège Saint-Yves occupait, rue d'Auray, de beaux bâtiments, construits naguère par les P. P. Jésuites et précédés d'une très vaste cour ; les classes formaient une suite de salles immenses garnies de bancs de bois courant le long des murs, ni tables, ni pupitres, ni poêle, ni cheminée ; l'hiver, le froid était intense dans ces pièces empierrées, « situées en contrebas, éclairées par des fenêtres mal jointes » ; la neige s'amoncelait si épaisse dans la cour qu'on en avait « par-dessus les genoux ». Tel était le décor, d'après les souvenirs d'un futur

grand-maître de l'Université qui fut élève au collège Saint-Yves à l'époque de la Restauration. Rien alors n'y avait été changé, ni locaux, ni régime, ni programme d'études depuis le temps de Louis XVI et le chroniqueur qui les dépeint ainsi disait, en entrant à l'École normale : « Il me semble que j'ai fait mes études il y a cent cinquante ans. »

Il n'y avait pas de dortoirs au collège Saint-Yves ; les élèves, tous externes, étaient répartis entre plusieurs institutions tenues par de vieilles demoiselles qui les hébergeaient et les nourrissaient pour quelques francs par mois. Les plus pauvres, paysans de la banlieue de Vannes, trouvaient à se loger chez quelque petit ménage et, retournant chez eux le samedi, revenaient le lundi matin rapportant un énorme pain de seigle qui durait toute la semaine ; ils le coupaient en tranches dans une écuelle où leur logeuse versait un peu de bouillon. Le tableau d'un si rigoureux régime explique en partie le granitique endurcissement et l'anormale résistance de ces jeunes hommes destinés aux privations et aux fatigues de la vie errante.

Georges n'était point parmi les besogneux ; son père, Louis Cadoudal, fermier et cultivateur aisé de la paroisse de Brech, près Auray, résidait à un quart de lieue de cette ville, au hameau de Kerléano, où il possédait une maison qui existe encore, bien modifiée, probable-

ment, mais dont les gros murs et les dispositions générales semblent avoir été respectées. C'est là que Georges était né le 1er janvier 1771. D'après une tradition transmise dans sa famille, un jour que la mère du nouveau-né, assise à la porte de sa maison, le tenait sur ses genoux, un mendiant s'approcha et, posant la main sur le front de l'enfant : « Celui-ci, dit-il, sera cause de grands malheurs pour lui et pour les siens. » Le nom de Cadoudal était lui-même un présage : il signifie en idiome celtique *Guerrier aveugle*.

Mme Cadoudal, née Marie-Jeanne Le Bayon, était d'une grande beauté ; elle donna le jour à dix enfants dont cinq seulement devaient vivre encore à l'époque de la Révolution : Georges, Julien, Joseph, Louise et Marie. Outre cette nombreuse progéniture, Kerléano abritait l'oncle Denis, frère du fermier ; membre du tiers-ordre de Saint-François et célibataire, il dirigeait avec compétence les travaux champêtres, et il y avait encore, régnant sur la maisonnée, du fond de son fauteuil, la grand-mère Cadoudal, « femme de tête et de résolution », qu'immobilisaient ses infirmités dues à une extraordinaire corpulence : c'est d'elle que paraissait tenir Georges dont le fort embonpoint et la constitution athlétique se développèrent de très bonne heure. Il était déjà singulièrement robuste lorsque, après quelques mois

de classes élémentaires à l'école d'Auray, il entra au collège de Vannes où, dès son arrivée, il fit preuve d'une humeur rétive et d'une fermeté qui le posèrent dans l'esprit de ses camarades : à la porte de Saint-Yves était une pierre que, par tradition, tout « nouveau » devait humblement baiser en franchissant le seuil pour la première fois. Georges refusa de se soumettre à cette brimade et, comme ses anciens voulaient l'y contraindre, il fonça sur eux, tête basse, et s'ouvrit un chemin parmi les écoliers ameutés. Ce début prometteur valut au jeune Breton, « dépourvu des grâces de l'enfance et taillé à coups de hache », une considération qu'il mit à profit pour former, aux heures de récréation, ses condisciples en bandes adverses, qui combattaient à coups de poing, voire « à coup de pommes ou de pierres ».

Vers la même époque, à trois cents lieues de là, un autre jeune garçon, presque du même âge, se plaisait à séparer ses camarades de l'École militaire de Brienne en deux camps qu'il lançait l'un contre l'autre. Ces deux enfants, si distants par l'origine, la naissance et l'éducation, si égaux en ténacité, en résolution, en audace, se chercheront un jour et seront rivaux dès leur première rencontre. Le duel qui alors s'engagera entre le Breton Cadoudal et le Corse Bonaparte, est le sujet du présent récit.

A Saint-Yves, outre le français, on enseignait les mathématiques, la physique, l'histoire et la géographie ; mais ces études restaient rudimentaires ; seule, celle du latin était poussée assez loin, car les élèves se destinant, pour la plupart, à la prêtrise ou aux emplois judiciaires, devaient se familiariser avec la langue de l'Église et du droit. L'instruction religieuse était l'objet de soins particuliers et, pour pénétrer du mieux possible l'impétueux héros de la chouannerie bretonne, il importe d'indiquer que, dès l'enfance, son âme s'ouvrit à des sentiments de foi qui ne devaient jamais s'affaiblir. On le trouvera toujours animé d'une piété candide, ne se distinguant point d'ailleurs en cela de l'immense majorité des Bretons, profondément attachés à la religion de leurs pères. Ce qui, aujourd'hui, peut surprendre, c'est que, malgré cet état d'esprit, ils étaient tous, dès 1789, partisans de la révolution naissante ; la noblesse de Cour, futile et méprisante, n'était pas aimée ; le clergé lui-même, le « bas-clergé » surtout, plein d'illusions qui devaient être éphémères, approuvait ostensiblement l'ambition des bourgeois du Tiers d'obtenir « leur place au soleil dans la hiérarchie gouvernementale ». Ainsi s'explique l'enthousiasme démocratique de Georges Cadoudal et de ses condisciples de Saint-Yves quand, au début de 1789, ils se solidarisaient avec Moreau, champion déclaré de

la cause du peuple. Cet enthousiasme redoubla, en mai, lors de l'ouverture des États généraux et se perpétua durant de longs mois. La France croyait assister à la reconstitution du Paradis terrestre et les curés lisaient en chaire les comptes rendus de l'Assemblée nationale. Ce naïf enchantement se calma et se refroidit aux premières attaques d'une minorité haineuse et envahissante contre le clergé.

On accepta, avec une généreuse résignation, les premières réformes touchant les privilèges pécuniaires des communautés religieuses, la suppression du casuel et des dîmes ; on accueillit même sans résistance l'interdiction des vœux monastiques et la fermeture des couvents ; mais quand, au début de 1791, on connut la nouvelle constitution du clergé, avec l'obligation du serment civique, l'élection des évêques et des curés par les citoyens, fussent-ils calvinistes, israélites ou notoirement athées ; quand le Pape eut condamné solennellement cette loi néfaste ; quand les « intrus » remplacèrent dans les presbytères les prêtres vénérés, déclarés rebelles et perturbateurs du repos public ; quand on constata que toutes les religions étaient reconnues, sauf celle qui, depuis dix-huit siècles, avait été liée au destin de la France ; quand, enfin, commença, au nom de la liberté, cette persécution fameuse, véritable cause des catastrophes qui suivirent, le peuple, le peu-

ple breton surtout, se cabra ; dès le 13 février 1791 « toute la région de Vannes était en feu » ; trois mille paysans s'avancèrent vers le chef-lieu, réclamant leurs prêtres ; une bataille s'engagea entre la garnison bien armée et les insurgés sans commandement ; treize de ceux-ci furent tués, seize blessés, trente et un restèrent prisonniers de la troupe et cet événement désastreux, attisant les colères, laissa « d'implacables souvenirs ».

RÉVOLTÉ

Georges Cadoudal sortit à vingt ans de Saint-Yves, à l'époque où on en expulsait ses maîtres ; il se plaça comme clerc chez un notaire d'Auray, maître Glain, et fréquentait le soir au club local. Discernant les lacunes de son éducation, il cherchait à s'instruire en pénétrant les causes et les répercussions probables des événements qui troublaient si profondément sa province. Réduit à l'horizon rétréci de sa petite ville, il hésitait à prendre parti et seulement quand la persécution contre les prêtres demeurés fidèles à leurs vœux se fit violente, il décida qu'un homme de cœur, épris de liberté, ne pouvait rester spectateur.

On le trouve, en mars 1793, mêlé à un rassemblement de paysans, armés de fourches et

de bâtons, résolus à s'emparer d'Auray en protestation contre la levée des 300.000 hommes qu'ordonnait la République. Cette bande indisciplinée est reçue à coups de canon ; Georges est dénoncé et emprisonné durant quelques jours. Pris par la réquisition parmi les conscrits qui vont combattre les Vendéens, il met à profit la première occasion de passer dans l'armée catholique et royale, déjà puissament organisée et commandée par des chefs d'élite. Il s'enrôle dans les troupes de Bonchamps ; il est de toutes les batailles, du passage de la Loire, de la marche sur Grandville, de la retraite harcelante et désespérée ; il échappe au massacre de Savenay où l'armée vendéenne trouva son tombeau, et il revient vers le Morbihan, accompagné d'un camarade de guerre, Pierre Mercier, de trois ans plus jeune que lui. Ils parvinrent à gagner ensemble Kerléano ; Mercier fut accueilli à l'égal d'un fils par les parents de son ami et considéré désormais comme faisant partie de la famille. C'était un jeune homme d'allure délicate, de manières distinguées, instruit et lettré, « fait, a-t-on dit, pour être remarqué dans le meilleur monde » ; « un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, la pureté d'un ange et la candeur d'un enfant, jointes à l'intrépidité d'un vieux guerrier ».

Mercier avait quitté le collège de Beaupréau pour s'engager dans l'armée royale : on

le surnommait, depuis la campagne d'outre-Loire, *Mercier la Vendée*. C'est sans doute de son séjour chez les Cadoudal, au printemps de 1794, que date la première rencontre de Georges avec Lucrèce Mercier, sœur de son ami, venue, pour voir son frère, de Château-Gontier, en Maine-et-Loire, où leurs parents tenaient une auberge. La remarquable beauté de Lucrèce, sa piété, sa réserve, inspirèrent à Georges Cadoudal un sentiment passionné ; elle avait dix-sept ans ; il en comptait vingt-trois : ils se fiancèrent, ajournant d'un commun accord leur mariage à l'époque où le Roi aurait reconquis son trône. Et c'est alors que, sans argent, sans relations, sans prestige, Georges et Mercier, presque des écoliers qui, à deux, avaient à peine quarante ans, résolurent d'entrer en lutte contre la révolution devant laquelle reculait l'Europe épouvantée.

Les premières tentatives ne furent pas encourageantes. Georges avait recruté quelques partisans parmi la jeunesse d'Auray ; l'un d'eux le trahit ; l'administrateur du district réunit huit braves et, dans la nuit du 30 juin 1794, se dirige avec eux vers Kerléano. A trois heures du matin, il en surprend les habitants en plein sommeil ; on y découvre un moule à balles, des pistolets, des fusils et, à la pointe du jour, Georges, son père, sa mère, son frère Julien qui avait seize ans, son oncle Denis, son ami

Mercier, liés de cordes, sont conduits à la prison d'Auray d'où, un mois plus tard, on les évacua sur le château de Brest, antique et sombre assemblage de tours, de fossés, de ponts, de casernes, d'échauguettes, de salles voûtées, enté sur le roc battu par les flots. Cette sinistre bastille regorgeait de détenus entassés pêle-mêle, prêtres, paysans, femmes, aristocrates, chouans et bourgeois. Mme Cadoudal ne put supporter le méphitisme de cette insalubre geôle ; transportée à l'hôpital de Brest, elle y mourut en donnant le jour à un enfant qui ne vécut pas. L'oncle Denis ne résista pas non plus aux rigueurs de la captivité ; avant de quitter la prison pour l'hospice où il allait mourir, il prit soin d'indiquer à son neveu Georges la cachette où, dans les derniers temps de son séjour à Kerléano, il avait enfoui tout l'argent qu'il possédait, — 9.000 francs en louis d'or et en écus, — et qu'il lui léguait en toute propriété.

On était alors au début de l'an III et quoique les lois de la Terreur fussent encore en vigueur, leur application subissait quelque détente ; Georges et Mercier profitèrent du relâchement des surveillances pour s'évader du château de Brest sous des costumes de marins que des amis du dehors leur avaient procurés. Georges courut à Kerléano ; il revit séquestrée, dévastée, la maison familiale ; deux de ses frères et l'une de ses sœurs, trop jeunes pour la

prison, y étaient restés, confiés aux soins d'une servante. Les bestiaux confisqués avaient été conduits à Auray. Crainte d'être repris, Georges ne séjourna pas dans ce modeste domaine où s'était écoulée son enfance : il repéra la cachette de l'oncle Denis, trouva l'argent, se chargea de ce premier trésor de guerre et s'enfonça dans l'intérieur du pays, gagnant la région des landes sans fin et des forêts profondes qui, pendant dix ans, allait être son royaume.

Alors commença cette existence énigmatique de fugitif volontaire, sans asile fixe, tapi, le jour, dans les ajoncs ou sous la pierre brisée de quelque antique dolmen ; parcourant, la nuit, de longues distances pour visiter ses partisans ou embaucher de nouveaux affidés ; dormant, au hasard de ces randonnées, chez des paysans, dans ces chaumières isolées qu'un contemporain décrit comme « des cahutes sans air, pleines de fumée, partagées par une claie : les porcs et les bestiaux d'un côté, de l'autre les gens. Point de parquet, ni de pavé, ni de carrelage : le sol nu, bosselé, creusé de trous où s'accumule le purin de l'étable voisine. » C'est dans de pareilles demeures que Georges ira recruter ses agents et ses soldats.

Quels éléments vont composer cette armée dont l'effectif se complètera ou se restreindra suivant les circonstances ? — Quelques émigrés ; un certain nombre de déserteurs et de

réfractaires, tous gens qui, de par la loi, sont sans asile, sans ressources et sans nom. Leurs casernements seront des « caches » éparses dans les bois et les landes, les chaumières perdues, loin des routes, où ils recevront l'hospitalité. A ce contingent permanent se joindront, en cas d'appel, les paysans, petits laboureurs, pêcheurs ou métayers, séduits par la prime d'engagement qui monte parfois jusqu'à 300 francs, et la paie, — irrégulière, il est vrai, — de 15 sols par jour. Les recruteurs de Georges parcourront le pays, exhortant les villageois à s'enrôler pour la défense des bons prêtres et des propriétés ; en certains endroits « ils enlèveront de force tous les hommes non mariés au-dessus de quinze ans ». Beaucoup les suivent volontiers, car ils n'aiment pas la révolution qui menace leurs croyances religieuses et leurs séculaires traditions. A ces hommes méfiants, misérables et fiers, à qui l'oppression est insupportable, la Convention a dépêché des missionnaires de sa façon pour leur prêcher la philosophie et l'irréligion : on a mutilé les statues de leurs saints, souillé leurs églises, persécuté leurs prêtres : aussi ont-ils pris en haine cette république qui, en leur prohibant le seul idéal à leur portée, tente de les reléguer au rang des bêtes.

Monsieur Georges, lui, parle leur langue ; il est, comme eux, un paysan ; aucun intérêt per-

sonnel ne le guide ; ils le savent honnête et scrupuleux, il croit en Dieu, vénère la bonne Vierge et sainte Anne. Pourquoi ne le suivraient-ils pas ? L'insurrection royaliste du Morbihan se distingue de la chouannerie par son caractère populaire : partout ailleurs un gentilhomme commande les rebelles : M. d'Autichamp a l'Anjou et le Haut-Poitou, M. d'Andigné succédera à M. de Scépeaux et à M. de Châtillon dans le Bas-Anjou et la Haute-Bretagne ; M. de Boisguy commande la région de Fougères ; M. de Frotté règne en Normandie. Seul le soulèvement de la Basse-Bretagne a pour chef un homme sorti du peuple ; dans son entourage immédiat, rien que des roturiers ; aucun d'eux n'est préparé au labeur que Georges leur impose ; mais sa prodigieuse initiative les actionne.

Peut-on imaginer ce qu'il faut d'habileté, de ruse, de prudence pour organiser une armée clandestine en un pays occupé par des troupes adverses ayant successivement comme chefs les Hoche, les Brune, les Bernadotte. Telle fut pourtant la paradoxale entreprise de Georges : il divisa son territoire en neuf légions, comprenant chacune plusieurs paroisses, sut imposer à ses bandes un code militaire rigoureux ; il parvint même à créer un corps de cavalerie, une compagnie de canonniers, un service sanitaire. Pour nourrir, armer, payer, entretenir



tout cela, on rançonnait les acquéreurs de biens nationaux, on attaquait les courriers chargés des fonds de l'État, ou bien on se rendait en force à la côte où la croisière anglaise débarquait des fusils, des munitions et des barils de guinées.

Le plus grand miracle de cette organisation clandestine fut l'établissement du service de la correspondance et des éclaireurs. Il importait, en effet, de déjouer la surveillance de l'immense armée de fonctionnaires, administrateurs de districts, municipaux, procureurs-syndics, agents nationaux, comités divers, clubistes, espions de tous rangs dont disposaient les Bleus, Pour lutter contre tant d'Argus, Georges a d'abord presque toute la population campagnarde du Morbihan : dès qu'une troupe républicaine se risque hors de la ville ou du bourg où elle est cantonnée, « la nouvelle s'en répand en une minute à des distances éloignées ». Aperçoit-on un Bleu armé, des femmes, des enfants sortent des villages : « *La nation ! Voilà la nation !* » C'est le cri d'alarme ; la corne des pâtres le propage. Si *la Nation* pénètre à l'improviste dans un hameau, des appels, des mots de convention signalent le danger : « *Les pourceaux sont dans nos choux* ! » En même temps que Chappe, les chouans ont inventé le télégraphe optique : les ailes des moulins à vent, placées de certaines façons, parlent un

langage muet qui est compris au loin. Leur position annonce-t-elle l'approche d'une patrouille, les hommes disparaissent, gagnent leurs caches ; les femmes seules recevront les Bleus ; mais vainement on les interroge ; elles ne savent pas un mot de français.

Georges comptera partout des affidés : il en aura dans la police de Lorient, de Vannes, de Paris ; dans les administrations et dans les municipalités ; « ils se glisseront dans les délibérations, prendront place près des administrateurs, feuilletteront les registres » ; « il aura les mendiants qui traînent dans tout le pays ; les sauniers qui vont de village en village vendant leurs argiles ou leur sel » ; ses correspondances seront plus rapides que celles confiées à la poste du gouvernement ; ses agents parcourent en toute sécurité les routes de Bretagne, grâce à des maisons de refuge où ils sont assurés de trouver asile sûr et complices dévoués ; ils peuvent ainsi gagner la côte où des barques toujours prêtes les passent aux îles anglaises ; ainsi entretient-il ses communications avec les royalistes réfugiés à Londres. Telle sera l'œuvre immense qu'il a conçue et entreprise ; elle était encore en préparation quand, au printemps de 1795, il se rendit, en qualité de chef de légion, aux conférences de La Prévalaye, château voisin de Rennes, où les délégués de la Convention allaient se rencontrer avec les chefs de la

chouannerie pour y traiter de la pacification.

Cent vingt royalistes y discutent de l'apaisement : la Convention accorde aux « rebelles » la liberté des opinions et des cultes, l'amnistie pour les émigrés rentrés et le retrait des troupes républicaines, si, de leur côté, les chefs des révoltés s'engagent par serment à reconnaître la république, à se soumettre à ses lois et à ne jamais porter les armes contre elles. A l'énoncé de ces conditions, des murmures, des rumeurs, des mots aigres couvrent la voix du lecteur ! Eh ! quoi ! la soumission aux régicides ! Une voix s'élève, celle d'un Breton, presque inconnu ; ce n'est, d'ailleurs, qu'un paysan ; il ne fréquente pas « le beau monde » qu'a groupé à Rennes la conférence. C'est Georges. Les traits crispés, le cou nu, la poitrine découverte, il fait de vains efforts pour réprimer son dégoût : « Monsieur, crie-t-il, au nom de tous les royalistes de Bretagne et de Vendée, je vous défends de poursuivre ! » Il sort de la salle, entraînant deux de ses compagnons de lutte, Guillemot et Saint-Régent. D'autres le suivent ; il retourne à ses landes, sans attendre la fin des pourparlers.

Elle fut tumultueuse ; vingt seulement des chefs royalistes acceptèrent les conditions de la Convention ; paix plâtrée, s'il en fut jamais et qui devait durer seulement quelques semaines. Dès le milieu de juin, la flotte anglaise débarquait à Quiberon une armée d'émigrés qui

établit ses cantonnements sur le seul point du littoral où elle pouvait être immobilisée par une poignée d'hommes. Néanmoins, la république se crut perdue ; les royalistes exultèrent ; tous les chouans de Bretagne accoururent pour se joindre aux arrivants et marcher avec eux sur Rennes et sur Paris.

Cadoudal est là avec ses Morbihannais ; admis au conseil, il y parle haut, dédaigneusement écouté par les gentilshommes de l'État-major qui jugent inconvenant le sans-gêne de ce plébéien. Il maudit cette expédition de Quiberon qui, prévoit-il, « ne tend à rien moins qu'à faire écraser le parti royaliste ». Il prend pourtant une part active à l'action, fait de ses vaillantes bandes un rempart qui résiste durant plusieurs heures à l'étreinte des Bleus de Hoche ; il sauve ainsi d'un effroyable massacre des milliers de femmes, de vieillards et d'enfants venus de tous les points du Morbihan pour voir flotter le drapeau blanc, crier *Vive le Roi !* et assister aux messes du camp. Pressentant le désastre final, Georges préconise un mouvement tournant qui placera les républicains entre deux feux ; entraîné par quelques jeunes officiers nobles dans une diversion inopportune, loin du champ de bataille, vers Josselin et Saint-Brieuc, il obéit docilement, mais la rage au cœur exhortant à la discipline ses quatre mille soldats, mécontents, qui se révoltent enfin, refusent

de suivre plus longtemps les gentilshommes inexpérimentés qui les mènent ; ils confient leur sort à Georges. En cinq jours, celui-ci les reconduit au Morbihan, parcourant vingt-cinq lieues de pays sans perdre un homme et dépistant les troupes de Hoche lancées à sa poursuite. Sa vaillance au combat, sa prudente fermeté dans la retraite ont révélé ses éminentes qualités militaires. Le 21 août 1795, les commandants des légions royalistes du Morbihan, réunis au château de Grandchamp, l'élisaient leur major-général. Georges n'avait pas encore 25 ans.

C'est, à cette époque, un garçon d'une corpulence anormale : une tête énorme « sur un cou de taureau » ; les épaules très larges, des bras d'Hercule, de grosses jambes. Sa figure bouffie est « pâle et gracieuse », encadrée de légers favoris aussi blonds que ses cheveux qui bouclent comme ceux d'un enfant. Malgré sa lourdeur apparente, il est d'une agilité, d'une résistance et d'une adresse singulières ; sa vigueur est telle « qu'il saisit un fort poulain par les pieds de derrière et l'immobilise, tandis qu'on excite l'animal à grands coups de fouet ». On montra longtemps à Mendon un puits dont il soulevait la margelle à bout de bras.

Au moral, il est aussi indéfinissable qu'il est exceptionnel au physique : « Farouche soldat de la guerre civile », a-t-on dit. Le portrait est sommaire. Certes, il y a chez Georges de

la dureté, de la rudesse, de la brutalité même : ses yeux « fixes et scrutateurs » sous d'épais sourcils, sa gravité froide accusent « une inébranlable ténacité et une fierté pleine de puissance ». Son regard, parfois, « s'illumine d'éclairs » et souvent décèle une douce bonhomie. Sa dignité habituelle, sa fierté, n'excluent point par moments une gaîté et des gamineries d'écolier. Fin, madré même, en affaires, énergique et violent dans l'action, il reste en cela le paysan breton, ataviquement méfiant et colérique. Georges était vraiment « l'homme de sa contrée », aussi rude, aussi robuste que « les cailloux, les chênes trapus de la lande », aussi, énigmatique que les mystérieuses pierres levées des sinistres grèves de Carnac. C'est pourquoi les paysans l'adoraient ; aussi longtemps que vécurent ses contemporains, sa vie faisait l'objet de leurs continuels entretiens, tant il avait profondément frappé les imaginations.

La légende grandissait sa populaire figure. On le voyait peu souvent ; on savait que son quartier général résidait ordinairement, soit au château de Reste, en Grandchamp, soit dans quelque ruine abandonnée telle que la tour d'Elven, d'un caractère si mélancolique dans sa solitude qu'animent seuls le vol et les croassements des choucas, soit encore dans quelque maisonnette au plus profond des bois. On ne le voyait guère qu'aux jours de bataille, le plumet,

blanc de son feutre au plus fort de la mêlée. Certains pourtant assuraient l'avoir rencontré, sans escorte, dans la campagne, marchant à grands pas, « armé d'un fusil à vent qui foudroyait les bleus sans bruit, et toujours suivi par un grand levrier sale et très laid, portant sous son collier la correspondance du parti ». Mais tant de fables ont germé sur cette ténébreuse histoire qu'on doit se méfier des imaginations paysannes. Dans l'âme du plus rude bas-breton se perpétue un besoin de poétiser qu'entretiennent la solennelle solitude des landes, le gémissement perpétuel de l'Océan, l'énigme de ces mystérieux menhirs dont abonde le Morbihan ; le souvenir qu'a laissé Georges Cadoudal s'est orné de tous ces prestiges. Au vrai, s'il se montrait rarement, il ne restait pas oisif. Des réduits où il se retire, il donne des ordres, devient « une puissance » et gouverne le Morbihan « autant et plus peut-être que les agents de l'administration républicaine du chef-lieu ». Soit pour assurer son incognito, soit pour mieux dépister les espions, ses affidés l'ont surnommé *Gédéon*, sobriquet biblique, l'assimilant au terrible juge d'Israël qui, à la tête de trois cents braves déterminés, affranchit ses compatriotes de l'oppression des Madianites.

PACIFICATION DE HOCHE

Georges Cadoudal dispose donc de toute une armée, comme lui invisible. En apparence, le pays est parfaitement tranquille ; « les paysans travaillent aux champs ; ils vont exactement aux foires pour s'approvisionner et vendre leurs denrées » ; mais, à la tombée de la nuit, la lande bretonne bourdonne de chuchotements, de pas étouffés, d'abois, de cris d'oiseaux qui sont des appels ; des individus « à figure de brigands », commencent à se déplacer, à tenir des conciliabules, à chevaucher parmi les chemins creux ; ce sont les estafettes de M. Georges qui se mettent en campagne : au moyen de ces agents de liaison, il avertit et rassemble ses hommes, lorsqu'il a décidé une expédition. S'il est avisé, — et il l'est toujours, — que les troupes républicaines dirigent une reconnaissance vers son territoire, il mobilise d'un mot quatre ou cinq cents de ses gars, se tapit avec eux dans les fossés broussailleux qui bordent la route et tombe à l'improviste sur « l'ennemi ». Durant la belle saison, ces rencontres sont fréquentes, souvent simples escarmouches, parfois batailles rangées dont il serait fastidieux de consigner le détail, le but de Georges n'étant pas de vaincre, mais de conserver la liberté de ses mouvements et de

préserver ses paysans des réquisitions et des tracasseries des Bleus. Il y réussit à miracle, puisque, à plusieurs reprises, sur un signe de lui, dix à douze mille de ses fidèles, conduisant une centaine de charrettes, et dont certains « arrivent de plus de vingt lieues », se trouvent, à l'heure fixée, sur la côte, pour y recevoir un débarquement de munitions. Et de pareils rassemblements s'effectuaient sans qu'il se rencontrât parmi cette masse d'hommes, misérables pour la plupart, un seul qui succombât à la tentation de dénoncer aux commissaires du gouvernement l'expédition projetée. Au cours d'un de ces débarquements, un capitaine de la marine britannique se fit conduire à terre dans l'espoir de voir ce Georges Cadoudal dont la renommée s'étendait déjà jusqu'en Angleterre ; il s'attendait à quelque Tamerlan hautain et inabordable, armé de pied en cap, entouré de gardes et régnant par la terreur sur un état-major de brutes domptées. Il le trouva, dans l'eau jusqu'aux hanches, soulevant sur ses épaules une barque échouée qu'il aidait ses hommes à remettre à flot.

Abondamment pourvu d'armes et d'équipements, assisté de lieutenants intrépides, Georges, naguère simple partisan, était devenu le plus redoutable adversaire de la révolution. Hoche, qui commandait toutes les armées républicaines de l'Ouest, reconnaissait en ce paysan un rival qu'il n'était pas certain de vaincre : « On ne peut

se dissimuler, écrivait-il, que la guerre prend, dans le Morbihan, un caractère très inquiétant Nous la ferons ; je ne puis dire que nous la finirons. »

Trop éclairé pour ne point discerner les causes du péril, il conseillait au Directoire, qui depuis l'automne de 1795 succédait à la Convention, de rayer de son programme la persécution religieuse, source de tout mal. « Faites punir les rebelles aux lois ; mais, je vous en conjure, ne vous mêlez pas de ce qui a rapport au culte, si nous ne voulez pas rendre la guerre interminable. » Il s'occupait à grouper en Bretagne toutes ses troupes ; mais sa magnanimité valait une armée ; il est difficile d'imaginer avec quelle surprise, quelle méfiance ensuite, quel enchantement bientôt, furent reçues ses paroles de paix. Après les conventionnels bourreaux et les aventuriers pillards déchaînés sur l'Ouest de la France par l'acharnement du Comité de salut public, on n'en revenait pas qu'un général républicain proclamât hardiment son désir d'accorder aux rebelles « l'impunité absolue » et comptât, « au nombre des droits naturels, celui d'adorer Dieu dans la langue et la posture qui convient à chacun ». Toutes ses proclamations, en ce début de 1796, prêchent la concorde et l'union, et il recommande à ses lieutenants de désarmer les villages « en ménageant les populations et en garantissant la liberté du culte »

La nouveauté d'un tel langage provoque chez les royalistes une griserie empreinte de perplexité. A Angers, où Hoche réside momentanément, c'est « l'enthousiasme » ; une dame de la ville écrit : « Nous irons toutes l'embrasser, lui baiser les mains, lui porter des couronnes. » Des gentilshommes qui, depuis quatre ans, combattent pour la cause royale, quittent leurs marais ou leurs bois pour contempler « ce général qui n'aime pas le sang » et s'entretenir avec lui ; ils se déclarent « absolument séduits ». Sûr indice que ces prétendus « brigands » n'étaient pas intraitables et n'avaient pris les armes que pour lutter contre la déshonorante tyrannie de la Terreur. Aux premiers mots de conciliation, confiants en l'honneur d'un loyal adversaire, ils consentaient à remettre l'épée au fourreau.

En revanche, ceux que révolte l'attitude de Hoche, ceux qu'enrage l'éventuelle pacification, ce sont les jacobins impénitents qui jamais n'ont combattu que de la langue et qui, écume des clubs abolis et des comités révolutionnaires dissous, se cramponnent encore aux places qu'ils ont usurpées dans le bon temps de la guillotine. Plus on pénètre dans les dessous de l'Histoire où grouillent ces comparses mal connus, plus l'évidence éclate que cette tourbe, rapace, turbulente et insociable, porte la responsabilité de tous les stigmates dont la révolution restera marquée à jamais, en dépit du zèle de ses apo-

logistes patentés. Dès que s'ébruitent les tendances pacifiques de Hoche, monte contre lui vers le Directoire un flux de délations et de calomnies — armes jacobines. « Grâce aux grandes mesures du Général, écrit l'un, la guerre reprend avec plus de fureur que jamais. — Si vous ne rappelez pas Hoche, tout est perdu... Il s'agit peut-être de la vie de cent mille citoyens », affirme un autre. Des « patriotes » de Fontenay qui s'intitulent « *hommes de* 89 », assurent que « Hoche a rallumé la guerre de Vendée par une méthode qui prouve l'impéritie ou la trahison la plus saillante ». Ailleurs il est dépeint comme « une espèce de Sardanapale, affectant les tendresses du maréchal de Soubise pour les grandes dames qui flattent sa vanité et son amour immodéré pour le plaisir ». Des fonctionnaires civils qu'il a morigénés vont jusqu'à reprocher l'humilité de son origine à ce sabreur, « né dans le chenil du ci-devant roi et qui tranche du Cromwell à l'égard d'hommes que leur âge et leur position mettent au-dessus de ses insolences », et certains, (des solides), préconisent, pour terminer la guerre, un moyen bien préférable à celui proposé par cet épauletier « pernicieux pour la république » : « Nous demandons que nos bras et nos baïonnettes pacifient ces contrées par l'extermination entière des rebelles. »

Hoche est réduit à se justifier : il impute ces inepties « à ces faux patriotes qui font à la répu-

blique plus d'ennemis que les armées n'en sauraient détruire... » Il la connaît bien, cette racaille, ramassis des traînards de la ménagerie robespierriste : « Découvre-t-on leurs turpitudes, on est royaliste !... Mes projets ne peuvent avoir contre eux que les malintentionnés, les méchants garnements, les fourbes... S'ils ont cru trouver en moi un chef d'incendiaires et un dépopulateur : s'ils ont cru que je favoriserais le pillage et les vengeances particulières, ils se sont trompés... » L'implacable acharnement des « rouges », incriminant l'habile modération de Hoche, constitue un épisode caractéristique de cette bataille qui se prolonge depuis plus d'un siècle cntre la gloire, le talent, la noblesse, de caractère d'une part, et, de l'autre, la paresse, la convoitise, la bassesse envieuse et exigeante. Hoche méprisait ces agitateurs qui, trouvant à gagner aux convulsions de la Patrie, souhaitaient leur pérennité. Intrépide soldat lui-même, il ne pouvait, au contraire, se défendre d'une déférente estime pour les paysans qu'il avait combattus et dont ses lieutenants admiraient le courage. Aussi, lorsqu'il connut que Georges Cadoudal manifestait l'intention de parlementer, il le traita, non en brigand traqué, mais en adversaire réduit à déposer les armes.

Oui, Georges lui-même cédait ; on était avisé de sa détermination par une lettre de lui saisie sur le curé réfractaire de Berric, que des Bleus

avaient surpris caché dans un tonneau sans fond. Par cette lettre Georges confessait à cet ecclésiastique son découragement : « Il nous reste, pour tout, le malheureux Morbihan, écrivait-il... L'absolue majorité des puissances de l'Europe reconnaît la république : le Pape, lui aussi, traite avec elle ! » Par un bref du 5 juillet 1796, Pie VI, tout en maintenant l'interdit contre la constitution civile du clergé allait, en effet, autoriser les fidèles à se soumettre au gouvernement. Et le pauvre Georges, plaintif, concluait : « La république ne peut pas manquer, sous bien peu de temps, de devenir légitime. Elle existe réellement parce qu'il n'y a pas un seul être qui puisse dire raisonnablement : j'ai des forces suffisantes pour la détruire. »

Après Scépeaux, d'Andigné, Bourmont et tous les chefs royalistes de l'Ouest, il se soumit donc ; son fidèle Mercier l'imita et Hoche put écrire au Directoire : « Les armes et munitions des fiers Bretons du Morbihan sont dans nos arsenaux. » Mais il ne s'illusionnait pas : « Je les vois vaincus, mais non persuadés », disait-il. De fait, cette pacification est aussi illusoire que la précédente ; elle lèse trop d'intérêts sordides et envenime trop de rancunes ; en autorisant la liberté du culte, elle désavoue les prêtres constitutionnels, les *intrus*, d'autant plus irritables qu'ils se sentent méprisés ; en stipulant que les rebelles rentreront en possession de leurs biens

séquestrés, elle exaspére les profiteurs qui les ont acquis à bon compte, et ceux-ci, afin de détourner ce désastre, protestent que les « brigands » n'ont pas traité de bonne foi ; les dénonciations pleuvent, réclament des mesures de rigueur contre ces chouans incorrigibles et ces prêtres insinuants imprudemment pardonnés. Les prisons se rouvrent ; on arrête les chefs pacifiés ; Scépeaux est pris à Nantes, les Béjarry et La Robrie sont capturés en Vendée ; une légion d'espions et de mouchards s'abat sur la province ; des prêtres sont massacrés ou embarqués pour la Guyane ; on fusille sans procès des ci-devant chouans, rentrés chez eux sur la foi des traités, et leurs anciens compagnons de guerre retrouvent leurs fusils pour les venger. L'un d'eux, Francœur, écrit aux administrateurs de son chef-lieu : « J'ai reconnu la paix que M. Hoche nous a offerte ; mais j'espérais que les bleus la respecteraient aussi. Il n'en est rien, et je fais comme eux. La police de vos camps, celle même de Paris, a parmi nous des affidés qui nous dénoncent ; c'est à ceux-là que je déclare une guerre à mort. Faites cesser les assassinats journaliers... et nous suspendrons les vengeances... » C'est maintenant une guerre abjecte de représailles, d'embûches et de guets-apens ; les troupiers de la République, excités par les jacobins locaux, se comportent comme en pays conquis ; le général Tuncq, vieux soldat de l'ancien régime qui

commande une division, gémit de l'indiscipline de ses hommes, « féroces scélérats, bourreaux indignes de servir la liberté à laquelle ils ne reconnaissent plus d'autre sens, que l'exercice illimité du meurtre et du brigandage » ; et il arrivait que les prétendus pacifiés, dans leur exaspération et leur désespoir, rivalisaient de cruauté avec leurs persécuteurs. Nul n'entrevoyait quel pourrait être le terme de cette lutte atroce entre des adversaires qui se croyaient également trahis.

CHEZ LES PRINCES

Georges avait disparu. Bourrelé de regrets, isolé dans une retraite inviolable, il attendait que sonnât l'heure inéluctable où la machiavélique déloyauté de ses ennemis l'obligerait à reprendre les armes. A force de réflexions et de retours sur le passé, il discernait qu'un commandement unique aurait groupé tous les éléments épars de la résistance à l'oppression révolutionnaire. Seul un prince de la famille royale aurait pu assumer un tel rôle et plier sous son autorité les personnalités rétives et les prétentions ombrageuses de tant de chefs locaux soucieux de leur indépendance. Le comte de Provence, errant en Allemagne, proclamé roi un an auparavant sous le nom de Louis XVIII, à la nouvelle de la

mort de son neveu, le fils de Louis XVI, était trop peu ingambe et trop sédentaire pour se travestir en général d'armée ; mais son frère, le comte d'Artois, résidant en Angleterre, beau cavalier, prince affable, l'ex-*Galaor* de Versailles, n'aurait qu'à se montrer pour rallier tous les cœurs français. Tel avait été le rêve de Charette, tel était celui de Georges Cadoudal, qui, avant même de capituler, s'était permis de conjurer Son Altesse Royale de passer en France pour y prendre le commandement de tous les insurgés de l'Ouest. La réponse du prince à « son cher Georges » avait été aussi flatteuse qu'évasive ; non point qu'il reculât devant le danger ; mais trop de difficultés l'obligeaient à maîtriser son impatience. D'ailleurs l'ordre du Roi était de « ménager le sang de ses sujets » et de substituer aux coups de fusil l'action parlementaire.

L'opinion publique se déclarait, en effet, presque unanimement hostile à la révolution et les électeurs envoyaient chaque année aux deux Chambres des députés royalistes ou, du moins, extrêmement modérés. Louis XVIII conseillait donc de « travailler les élections » ; Georges appréciait peu cette tactique ; il ne s'illusionnait guère sur les vertus du régime parlementaire : « Que peuvent de beaux parleurs sans convictions, des avocats qui brouilleraient Dieu avec les anges ? » disait-il. Néanmoins, docile, il obéit et, à la veille des scrutins de l'an V, on le

vit à Vannes se mêlant à une réunion préparatoire. Là, comme ailleurs, les candidats de la réaction obtinrent la majorité et à cette manifestation éclatante de la lassitude et du dégoût de la France, les triumvirs du Directoire ripostèrent par le coup de force du 18 fructidor ; ils annulaient les élections de 49 départements, remettaient en vigueur les lois de la Terreur, expédiaient à Cayenne 42 membres du Conseil des Cinq cents, 11 membres de celui des Anciens et tous les journalistes, rédacteurs et imprimeurs des feuilles entachées d'opposition au régime. Les prêtres, réfractaires ou non, étaient déclarés « déportables » et les émigrés rentrés, condamnés à mort dans les vingt-quatre heures, s'ils étaient rencontrés sur le territoire de la République.

Ce coup d'État déliait les chefs chouans de la parole donnée ; la persécution s'aggravait pour la région bretonne de mesures odieuses : le ministre de la police, Sotin, écrivait aux administrateurs du Morbihan : « La loi est bonne pour les temps de calme ; mais pendant l'orage le pilote doit se mettre au-dessus de la consigne et l'outrepasser, quand besoin est. » Sur quoi il ordonne de courir sus aux ennemis de la République : « Il faut les mitrailler sans scrupule, les arrêter au premier soupçon et les faire disparaître si bon vous semble. » Aussitôt recommencent les battues, les fusillades, les emprisonnements arbitraires. Plus de résistance possible, la plu-

part des paysans ont rendu leurs armes : vont-ils donc se laisser, sans révolte, piller et égorger ? La situation semblait désespérée ; Georges se décidait à passer en Angleterre, afin d'y porter l'alarme à Holy-Rood, asile du comte d'Artois ; on était sûr d'y trouver le prince à demeure, car il ne pouvait sortir, crainte d'être appréhendé par ses créanciers.

Georges fut reçu avec honneur ; les compliments et les promesses ne lui manquèrent pas à Londres il fréquenta au Comité royaliste, et, là encore, on lui fit fête. Sept mois durant il attendit autre chose que des louanges ; il exposait l'état lamentable de la Bretagne expirante sous la botte des jacobins triomphants, sa certitude que d'Évreux à La Rochelle, tout le pays se lèverait avec enthousiasme si l'un des princes de la maison de France consentait à prendre la direction du mouvement.

En vain essayait-il de se reconnaître dans le labyrinthe d'arguties, de réticences, de demi-révélations qu'on lui opposait. Louis XVIII suivait une politique qui n'était pas celle du comte d'Artois ; chacun des deux frères avait ses partisans, ses agents également exclusifs et butés, « clique d'intrigants incapables de faire entendre à nos malheureux princes la voix de la vérité ».

Quant aux brevets et aux décorations, la Cour des exilés n'en fut pas avare : Georges était déjà

chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp il obtint pour son ami Mercier le même grade et la même distinction ; quand il rentra en Bretagne, au mois de juin 1798, il était chargé de diplômes et de croix à distribuer entre ses braves, lesquels vivant solitaires dans les ajoncs et les bois, auraient préféré de la poudre et des balles En outre, pour marquer l'intérêt qu'il portait à ses fidèles de l'Ouest, le comte d'Artois leu envoyait comme généralissime le comte de Béhague, vieil officier très noble et très infirme ; il risqua une courte apparition dans le département d'Ille-et-Vilaine, s'attendant sans doute à y rencontrer des troupes d'hommes armés, marchant parés de la cocarde blanche et déployant des drapeaux fleurdelisés ; n'ayant rien vu de semblable, Béhague retourna en Angleterre et s'empressa d'assurer Son Altesse « qu'il n'y avait pas plus de symptômes de royalisme en Bretagne qu'à Edimbourg »! Le résultat de cette inspection fut une nouvelle lettre du comte d'Artois à Georges ; il y témoignait pour la vingtième fois de « son impatience », mais recommandait de ne point reprendre les armes présentement ; de se tenir prêt en attendant le signal décisif. « Puissé-je vous le porter moi-même! » ajoutait le Prince.

Georges s'accroche à ce fétu d'espoir. Quelqu'un a dit qu'il était de taille à rétablir le trône des Bourbons en se passant d'eux et c'est à quoi

peut-être il est intimement résolu. Il revise ses cadres, il reforme secrètement ses légions. Elle est singulièrement touchante l'opiniâtreté de cet homme, isolé dans la tourmente, ne recevant qu'atermoiements et vagues promesses de ceux pour lesquels il s'expose quotidiennement à mourir du supplice des bandits, et, comme il doute parfois de lui-même, s'appliquant à s'instruire de l'art de la guerre, des principes de la théorie, des manœuvres, de la tactique, de la réglementation. Pour se sentir digne de commander ses braves, il veut savoir, tout aussi bien qu'un officier de carrière, reconnaître le terrain, faire évoluer une troupe, assurer sa subsistance et la fournir de munitions. Son autorité sur ses hommes est absolue, au point qu'il exige d'eux la chasteté et leur interdit le mariage ; en quoi il prêche d'exemple ; car il aurait honte d'imposer à ses soldats un sacrifice dont il s'affranchirait lui-même ; nul n'ignore dans son entourage qu'il aime Lucrèce Mercier, la sœur de son compagnon d'armes préféré, qu'il est aimé d'elle, et qu'il attend le retour du Roi, — la fin de sa tâche, — pour s'unir à cette belle et pure jeune fille.

On comprend combien était redoutable un tel adversaire pour les troupes indisciplinées de la république et leurs officiers démoralisés. Tout était prêt dans le Morbihan pour une nouvelle insurrection ; Georges attendait seulement la

venue tant sollicitée du Prince qui devait prendre la direction du mouvement, ou quelque nouvelle provocation du Directoire qui justifiât la rupture de la pacification : cela ne manqua point et la « loi des otages » mit le feu aux poudres. Elle autorisait les administrations départementales à emprisonner, non plus seulement les coupables ou les suspects, mais leurs parents, « aïeuls, aïeules, pères, mères, frères et sœurs », fussent-ils innocents, à séquestrer leurs biens, et Fouché, nouveau titulaire du ministère de la police, recommandait à ses subordonnés « d'élargir » encore cette odieuse prescription : « Il ne s'agit pas de faire le triage des bons et des méchants dans ce pays maudit ; *il n'y a, et il ne peut y avoir que des coupables*... Il est à craindre que beaucoup de ceux qui seront déclarés otages ne cherchent un refuge dans les landes : qu'ils soient, *au premier soupçon de fuite*, frappés de mort. »

Cet appel à l'assassinat entraîne aussitôt de sanglantes représailles ; les vieux fusils sortent des caches ; la chouannerie renaît et, de tous les points du territoire naguère insurgé, les chefs des anciennes bandes s'acheminent vers Pouancé, gros bourg situé aux confins des quatre départements de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, de Maine-et-Loire, et de la Mayenne dont il fait partie. Il y a là, dans un pays d'étangs et de grands bois où les bleus n'aiment pas à se risquer, un antique manoir qui, durant les plus

mauvais jours, a servi de refuge aux prêtres proscrits ; c'est la Jonchère. Le 14 septembre 1799, deux cents chefs royalistes s'y trouvent réunis ; afin qu'ils puissent délibérer en sécurité, douze cents paysans surveillent les abords. La reprise d'armes est mise aux voix ; quelques hésitants proposent de solliciter et d'attendre les ordres du Roi ; mais Georges est là, bouillant de fiévreuse indignation : « La guerre ! La guerre ! » s'écrie-t-il ; et il s'inscrit le premier, entraînant les autres. N'est-il pas sûr de la victoire ? Le comte d'Artois n'a-t-il pas promis de quitter sa retraite et de prendre le commandement de toutes les forces royalistes ? Il est décidé que les hostilités recommenceront le 15 octobre, qu'on débutera par des coups d'éclat en s'emparant des chefs-lieux de départements, et que le comte de Châtillon, — un évadé de Quiberon, commandant pour le Roi la rive droite de la Loire, — justifiera le prochain soulèvement par une adresse au Directoire.

Ce manifeste est beau, et vaut qu'on en cite quelques traits : « Nous tirons l'épée parce que, à part les forfaits commis chaque jour par vos troupes, il nous répugne de voir la France tombée si bas... La révolution a eu le temps de nous donner son dernier mot ! ce dernier mot, c'est LA HONTE. A Paris, on trafique de notre honneur national dans les orgies du Luxembourg. Les Conseils législatifs vendent aux plus offrants

leurs votes et leurs lois. » Nous nous levons « pour qu'il ne soit pas dit que des Français ne se sont pas voilé la face en présence de tant de turpitudes ; pour prouver qu'il y a encore des cœurs qui s'indignent... » Il semble à tous que, sous l'effort combiné de tant de braves, « l'édifice vermoulu du gouvernement révolutionnaire doive s'écouler. » De fait, il est à la merci d'un coup de force, tant, partout, se propagent le découragement et l'exaspération.

Ah ! si un Bourbon était là ! En trois semaines : Le Mans, Nantes, Mayenne, Bayeux, Pont-Château, Guérande, Craon, Laval, Château-Gontier, Saint-Brieuc, Ancenis, Candé sont attaqués et occupés temporairement par les chouans qui, en outre, tiennent en échec Rennes, Angers, Saumur, Alençon, Vire, Saint-Lô, Domfront et Avranches. Georges, lui, s'est chargé de bloquer Vannes ; dans la nuit du 25 au 26 octobre, il se jette sur la ville avec ses Morbihannais qui sont repoussés ; une seconde attaque, le 27, n'est pas plus heureuse ; mais ce n'est là qu'une diversion, le but de Georges est de dégager la presqu'île de Ruiz : il s'empare de Locminé, de Muzillac, de la Roche-Bernard, de Sarzeau ; s'il fait des prisonniers, il les relâche aussitôt, se contentant du butin en munitions de guerre, car il prépare une expédition des plus importantes qui, grâce à une savante tactique et à une minutieuse préparation, réussit miraculeu-

sement : à la barbe des troupes républicaines, il parvient, en effet, à mobiliser 12 à 15.000 paysans, une centaine de charrettes, à les amener à la côte en vue de laquelle croise l'escadre anglaise, à recevoir, sans être inquiété, un chargement de 30.000 fusils, 4 pièces de campagne, 2 obusiers, une grande quantité de poudre et 6 caisses d'or. En un jour et une nuit tout est mis à terre, placé sur les charrettes et l'immense colonne défile vers Questembert et Elven pour se fondre et disparaître dans les landes de Lanvaux. On était au 30 novembre 1799.

BONAPARTE APPARAIT

Quinze jours auparavant, on avait quelque peu parlé d'un événement politique dont la nouvelle parvint à Vannes le 23 brumaire : le Directoire était renversé et remplacé par trois Consuls dont l'un, le général Bonaparte, portait un nom déjà connu de toute la France ; son prestige inspirait la confiance, mais, depuis dix ans s'étaient produits tant de bouleversements dans le personnel gouvernemental que, la première surprise passée, l'événement fut accueilli avec indifférence. Georges régnait toujours en maître sur la Bretagne et l'influence des autorités, confinées au chef-lieu du département, ne rayonnait pas au delà des limites de la ville, mise en état de siège

Pourtant, lorsqu'on apprit, en même temps que la révolution du 19 brumaire, la nomination du général Hédouville au commandement des armées de l'Ouest, il sembla qu'une « brise de paix » passait dans l'atmosphère. Hédouville, d'origine lorraine, ancien page de la reine Marie Leczinska, avait naguère assisté Hoche et on gardait bon souvenir de ses façons engageantes et de sa modération. Comme don de joyeux avènement, il annonçait la cessation des hostilités.

Une correspondance courtoise s'établit entre Hédouville et Georges ; celui-ci l'avisait de son départ pour Pouancé où les chefs royalistes allaient de nouveau se réunir pour discuter les bases de la suspension d'armes. Il se mit en route aussitôt, mais il s'arrêta chez les parents de son ami Mercier qui tenaient à Château-Gontier l'auberge du *Lion d'Or*. Il voulait vivre là durant quelques jours auprès de Lucrèce, sa fiancée, tandis que Mercier le remplacerait à la conférence et l'y appellerait, s'il jugeait sa présence nécessaire. Fut-ce une faute ? Ce séjour chez celle qu'il avait élue pour épouse, indique, semble-t-il, que Georges est résolu à se soumettre. Ayant ajourné, on l'a dit, son mariage jusqu'à l'époque où il pourrait déposer les armes, à peine a-t-il vu Lucrèce depuis les jours lointains de 1794 où elle est venue passer quelques semaines à Kerléano. Cette fois, s'il sent le besoin de se rapprocher d'elle, n'est-ce point

indice qu'il entrevoit prochaine l'heure où il pourra conduire à l'autel la sœur de son ami ? Mais combien est court ce dernier rêve de calme bonheur ! De Pouancé, Mercier le tient au courant de la marche des conférences : les chefs royalistes se prononcent en général pour la paix : ils se bercent d'illusions sur Bonaparte et imaginent que le héros d'Arcole et de Rivoli va remettre le pouvoir au roi légitime. A quoi bon, dès lors, combattre pour un résultat qu'on va pacifiquement obtenir ? Or Bonaparte ne veut rien promettre, et Mercier, flairant une trahison, appelle son frère d'armes à l'aide : « Arrive, mon cher Georges, arrive au plus vite, et que Dieu nous soit propice ! »

Georges quitte Lucrèce, accourt à Pouancé : déjà chacun a pris position. En vain atteste-t-il que jamais les royalistes n'ont eu la partie plus belle ; ils disposent en abondance d'armes et de munitions. Il ne répugne pas à traiter avec Bonaparte, mais d'égal à égal et non en vaincu. N'est-ce pas un leurre de s'engager sans garantie sur la simple parole d'un homme qu'un autre ambitieux peut renverser du jour au lendemain ? Ce sage appel à la prudence reste sans écho. Georges a l'impression que ses anciens compagnons d'armes cherchent à l'isoler, que, de Paris, Bonaparte dirige cette conférence entre royalistes, et le perspicace Breton entrevoit que l'ère commence où toutes les têtes devront se courber.

Or la sienne se courbera seulement le jour où on la détachera de ses épaules.

Au vrai, l'homme extraordinaire qui tient la France dans sa main semble déjà être présent partout : il se joue de ces royalistes, si imbus de nobles préjugés, si chevaleresques, si retrogrades ; il les flatte, il les menace, il les brutalise, il les cajole, il les bouscule. Il proteste de sa clémence ; mais il en excepte ceux qu'il sent indomptables ; il les désigne à mots couverts : « des traîtres, vendus à l'Anglais ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits. » Georges se voit improuvé par tous ses pairs, sauf par Bourmont, qui commande le Maine et hésite encore, et par Frotté, le Normand indéfectible.

Le 28 décembre, il quitte Pouancé où il n'y a plus rien à faire et revient en Morbihan ; ses paysans croient à la guerre ; ils s'en réjouissent ; mais la trève impose l'obligation de ne rien tenter avant le 15 janvier 1800. Bonaparte, lui, ne la respecte pas : il précipite les événements, les devance, les pétrit au gré de son impatiente volonté : dès le 4 janvier, il adresse une proclamation à l'armée de l'Ouest, l'excitant contre « les brigands, les stipendiés de l'Angleterre », lui recommandant d'être « inexorable ». L'honnête Hédouville tente de le modérer, l'exhorte à ménager « ces hommes que l'Histoire grandira » ; et, de sa propre autorité, dans l'espoir d'un arran-

gement, il proroge la trève jusqu'au 22 janvier. Il est aussitôt privé de son commandement, et le Premier Consul expédie pour le remplacer, Brune, le « terrible » Brune, qui, naguère, séide de Danton et champion de Marat, est devenu l'un des plus braves et des plus habiles généraux de la république. « Détruire Georges », telle est sa consigne. En même temps, le Morbihan est mis hors la loi et, se détournant des autres régions de l'Ouest, l'orage s'accumule sur la tête du chouan rétif. Ses ennemis mêmes s'apitoient et s'émeuvent de son désastre imminent ; le général Harty, qui l'a combattu, et qui l'estime, lui écrit : « Tout le monde vous abandonne, il faut vous rendre... » Georges riposte, par bravade, en fusillant deux espions : une femme Legoff et un ex-chanoine septuagénaire, apostat et marié coupable d'avoir dénoncé et fait périr plusieurs prêtres fidèles.

Il accepta donc sa situation désespérée ; sachant qu'il est perdu, il veut finir en gloire. L'armistice se terminait le 23 janvier au matin et, dans la nuit, le général Harty sort de Vannes, à la tête de 4.000 hommes ; il s'avance sur la route de Locminé, afin de réquisitionner des denrées qui manquent au chef-lieu. Georges, avisé de cette incursion, quitte ses cantonnements, et marche avec son armée à la rencontre des républicains, comptant les prendre à revers et leur couper la retraite. La mêlée s'engage au

Pont du Loc, et dès le premier heurt, elle est acharnée. Ce fut le Malplaquet de la chouannerie bretonne : monté sur un superbe cheval, Georges parcourt incessamment le front de bataille ; on le voit charger vingt fois, entraînant ses soldats là où la mitraille fait rage, s'efforçant, par d'habiles manœuvres, d'envelopper l'armée des bleus ; mais au début de la nuit, après huit heures d'une lutte sanglante, Harty parvient à rompre l'étreinte et à se retirer sur Vannes avec sa troupe. Le terrain restait aux chouans, mais non la victoire ; ils comptaient 400 morts et un très grand nombre de blessés. On dit que Georges renvoya les bleus capturés au cours de l'affaire, « donnant à chacun d'eux un écu de trois livres et des voitures à ceux qui étaient éclopés ». Par malheur, son lieutenant Guillemot, celui qu'on surnommait le roi de Bignan, apprenant que les soldats de Harty avaient fusillé 16 de ses hommes, fit tuer sous ses yeux 36 républicains prisonniers. Comptait-il, par ces affreuses représailles, mettre obstacle à la pacification ? C'est probable : furieux partisan de la guerre, Guillemot était résolu à ne point se soumettre et à poursuivre « sa douloureuse existence de proscrit, errant d'asile en asile, et traqué comme un loup par ses limiers de la police consulaire ».

Au lendemain de ce combat inutile où tant de ses fidèles paysans ont péri, Georges apprend que le 23, Bourmont a capitulé : l'effort des

bleus se portera donc tout entier sur le Morbihan qui va connaître les horreurs des colonnes infernales ; il sera dépeuplé, incendié, rasé, ruiné, comme l'a été jadis la Vendée ; déjà Brune est à Vannes et annonce pour dans dix jours le début de « la guerre dévastatrice » ; des troupes se rassemblent de toutes parts ; dans un mois elles formeront une armée de 50.000 hommes. Pour sauver sa terre natale, Georges doit donc céder et, le 28 janvier, il écrit à Brune qu'il accepte les conditions imposées aux autres chefs royalistes : c'est le premier escarpement du Calvaire que le malheureux Breton doit gravir ; il entreprit courageusement la douloureuse montée : le 4 février, accompagné d'un aide de camp, il se rendit aux environs de Theix, bourg situé sur la route de Nantes à Vannes et distant de deux lieues de cette dernière ville. Il savait, par son service de renseignements, que Brune passerait là dans la journée. Quand parut le commandant en chef de l'armée républicaine escorté d'un officier d'ordonnance, Georges, qui se tenait à l'écart, « lui fit demander s'il pouvait lui parler », et sur l'assentiment de Brune, il se montra. « J'ai vu cet homme ! » écrivait Brune le lendemain au Consul, mot qui trahit, sinon un peu d'émotion, du moins une vive satisfaction de curiosité. Les quatre cavaliers mirent pied à terre et causèrent durant deux heures en se promenant le long d'une haie qui bordait la route.

Elles sont bien précieuses, ces lettres de Brune à Bonaparte ; on doit les lire avec précaution, comme tout document émané d'un correspondant qui tient à se faire valoir et à montrer qu'il domine son interlocuteur. L'ancien ami de Danton nous y présente Georges comme très disposé à servir plus tard la république et protestant « que les égards que le gouvernement aurait pour lui ne seraient pas perdus ». Ce qui surprend Brune, c'est que ce pauvre Breton a l'air fort bien renseigné : « Il doit avoir une correspondance très suivie à Paris et il sait des choses qui tiennent, pour ainsi dire, à la domesticité du gouvernement. » Il discerne également, tant sa pénétration est vive, que Georges lui paraît « n'être pas décidément royaliste, mais très amoureux *(sic)* de passer pour l'homme influent de sa contrée », ce qui s'explique sans doute par l'attitude du vaincu justement soucieux de tenir son rang et dont la fierté ne s'abaissait pas devant un général républicain. N'est-il pas, lui aussi, à vingt-huit ans, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis ?

Quelques jours plus tard, Georges et Brune se réunissaient de nouveau : il fut convenu que les chouans rendraient leurs armes, que l'impunité serait accordée à tous et que les chefs désigneraient l'endroit où ils désiraient se retirer. Au nombre des onze articles du traité se lisait celui-ci : « Le commandant en chef des chouans,

après la reddition des armes, se rendra à Paris, près du gouvernement ; il lui sera délivré les passe ports nécessaires. » Était-ce là un ordre, une invitation, un simple conseil ? Qui exigeait ce voyage ? Brune désireux de faire parade, aux yeux des Parisiens, de son habilité pacificatrice, ou Bonaparte, curieux de juger par lui-même ce Georges extraordinaire, dont le prénom, comme celui des rois, éclipsait le nom de famille ?

Le *Moniteur* du 19 février annonçait, en termes sympathiques, la prochaine arrivée du grand chouan breton ; pourtant celui-ci ne se pressait pas ; il lui répugnait d'abandonner tout espoir. Il avait dit à Brune : « Bonaparte n'y sera pas toujours », et il aurait voulu garder ses cadres intacts en prévision de cette inéluctable éventualité. La plupart de ses fidèles s'étaient dérobés à la soumission ; outre Guillemot, Mercier et Saint-Régent se cachaient ; combien d'autres, voire de simples paysans, considéraient la pacification comme un leurre et la déclaraient éphémère ! C'est pourquoi Brune, redoutant quelque perfidie, pressait Georges de partir pour Paris. « Il affecte des lenteurs qui me laissent quelques doutes », écrivait-il au Consul. De fait, Georges temporisait sous de vains prétextes : quand on apprit, vers le 22 février, que Frotté et six de ses officiers, pacifiés comme lui, venaient d'être fusillés, au mépris de toute justice, en dépit d'un sauf-conduit signé de deux généraux

républicains, bien des gens soupçonnèrent que ces invitations à se rendre aux ordres de Bonaparte cachaient un odieux traquenard.

Pour ne point paraître redouter semblable félonie, Georges décida son départ. Il quitta Vannes le 25 février, emmenant avec lui deux de ses lieutenants, Le Ridant et Achille Biget, ainsi que son payeur, l'abbé Joseph Le Leuch, dit *Yves Mathieu.* « Vous aurez de la sorte un état-major complet de cette séquelle de malheureux qui voulaient rétablir les Bourbons avec l'or de M. Pitt », ricanait Brune, en annonçant au Consul la prochaine arrivée des Bretons. Georges portait sur lui 40.000 francs destinés aux frais du voyage ; tout ce qui restait des 300.000 francs composant le trésor de ses légions, dont il avait distribué le surplus à ses soldats. Le chef de brigade Pastol, aide de camp de Brune, escortait les voyageurs. Le 26, ils étaient à Nantes, où ils séjournèrent deux jours et, le 28, la berline emportant vers de nouveaux destins Georges et ses trois compagnons, en société d'un général de la République, roulait sur le grand chemin de Paris.

II

BRETON CONTRE CORSE

LA CONQUÊTE DES TUILERIES

Si le départ de Georges désagrégeait la chouannerie bretonne, la situation du héros, habile instigateur de ce désarroi, n'en paraissait pas mois précaire. Depuis trois mois qu'il s'était emparé du pouvoir, il louvoyait entre les partis, mais n'en satisfaisait aucun. Certes, la populace, prompte aux engouements, l'idôlâtrait ; en revanche, les sages n'apercevaient dans son aventureuse élévation qu'une nouvelle étape de la révolution, étape dont la durée restait aléatoire. « Qu'attendre, disait l'un, de ce gouvernement qui est à la merci d'un coup de pistolet ? » Or cette solution brutale hantait bien des cerveaux et aurait réjoui nombre de gens : les jacobins impénitents d'abord qui, à mille symptômes, ne pouvaient s'illusionner sur les sentiments du Consul à leur égard ; les royalistes aussi, inquiets qu'il tardât tant à rappeler le souverain légitime ;

mais les plus hostiles étaient ses compagnons d'armes, ceux qu'il avait distancés de façon si cavalière et qui se prétendaient frustrés parce qu'ils n'étaient plus ses égaux.

Bonaparte n'ignorait rien de ces jalousies féroces : — « A peine assis, disait-il plus tard, j'ai vu les prétentions se former : Moreau, Bernadotte, Masséna ne me pardonnaient pas mes succès... ils ont essayé plusieurs fois de partager avec moi... Douze généraux complotaient de diviser la France en provinces, me laissant généreusement Paris et sa banlieue ; le traité fut signé à Rueil, Masséna fut désigné pour me l'apporter ; il refusa, disant qu'il ne sortirait des Tuileries que pour être fusillé par ma garde. Celui-là me connaissait bien. » Combien d'autres, outre les trois qu'il nomme, ne dissimulaient pas leur dépit envieux ! Lucien, lui-même, — son frère, — Lecourbe, Macdonald, Simon, Delmas Souham, Augereau... Au quartier général de Rennes s'impriment, sous formes d'adresses à l'armée, des libelles injurieux contre « le tyran », des sarcasmes contre ses « capucinades », véritables appels à l'insurrection et à l'*extermination* ; l'homme du 19 brumaire y est qualifié de *déloyal chevalier de Saint-Cloud*, de *Pygmée républicain*, de *déserteur*, *assassin de Kléber* ; de *lâche apostat du culte de la liberté*, de *factieux impudent et ambitieux*... Ces pamphlets sont envoyés par la poste à tous les chefs de corps, commandants de

place, commissaires des guerres ; ils ne sortent pas des basses officines où s'ourdissent ordinairement ces sortes d'écrits : c'est Bernadotte, tout récemment encore ministre de la Guerre, Berna dotte, l'allié de Bonaparte, nommé par celui-ci, en remplacement de Brune, au commandement général des armées de l'Ouest, c'est Bernadotte qui commande ces vilenies et « assiste aux réunions où l'on examine les moyens de se défaire du Consul ».

Nombre des hommes politiques qui l'entouraient n'étaient pas plus sûrs : son ministre des affaires étrangères, Talleyrand, — le parangon de l'égoïsme, son ministre de la Police, Fouché, — le parangon de la perfidie, ne le servaient que dans l'espoir de le dominer. Son ministre de la Guerre, Carnot, était trop sincère républicain pour ne point s'offusquer de ses velléités autocratiques. Beaucoup même craignaient de se compromettre en témoignant confiance et sympathie à ce téméraire qui pouvait ne pas durer et dont les salons s'amusaient déjà à deviner quel serait le successeur. Par surcroît, l'argent manquait à tel point que jamais, en aucun pays, le trésor public ne connut semblable pénurie ; l'héritier du Directoire avait trouvé la caisse vide: le soir du 19 brumaire, il n'y restait pas « de quoi expédier des courriers aux armées et aux grandes villes pour les informer de l'événement ». L'état des relations avec les Cours étrangères n'était pas

plus encourageant : sauf un envoyé par Charles IV d'Espagne, « retenu à Paris par une circonstance indépendante de sa volonté », le corps diplomatique se composait uniquement « d'un chargé d'affaires du prince de Deux-Ponts ». Pas un cabinet étranger ne consentait à reconnaître le nouveau gouvernement de la France ; et quand Bonaparte, protestant de son désir d'ordre, de réorganisation et de paix, essaya d'entamer des négociations avec le ministère britannique, il reçut, en réponse à ses avances, une *Note* l'avisant que le meilleur gage de sa sincérité « serait la restauration de cette lignée de princes qui, pendant tant de siècles, avaient conservé à la nation française la prospérité au dedans, la considération et le respect au dehors ». Restait-il, au moins, au héros de Lodi et des Pyramides, la chance de venger ce camouflet sur les champs de bataille ? Non. La Constitution n'autorisait pas le Consul à commander une armée hors du territoire de la république.

Tout manquait donc à ce présomptueux qui, n'ayant pour excuse que ses trente ans, s'était jeté, tête baissée, dans ce gâchis avec la prétention d'assumer une tâche devant laquelle aurait reculé le souverain le plus expérimenté, le mieux servi, le plus confiant en son prestige, en sa puissance et en l'unanime dévotion de tous ses sujets. Comment il s'en tira, nul ne l'ignore ; ce prodige fera toujours l'émerveillement de la postérité ·

mais on comprend pourquoi ses contemporains, n'étant point devins, jugeaient inextricable la situation de ce jeune aventureux et présageaient son inévitable catastrophe.

Loin de le rebuter, « cette complication inouïe de difficultés enflammait son génie ; il mit sa gloire à vaincre tant d'obstacles ». Lui seul entrevoyait l'avenir et il marchait vers son destin, sans une hésitation, sans un faux pas. Chaque jour, Bourrienne, son ami d'enfance, alors son confident et son secrétaire intime, le voyait monter ; il a raconté, avec grand détail, et non sans aigreur, les péripéties de cette ascension. Logé, depuis le 19 brumaire, au Petit-Luxembourg, Bonaparte s'y trouvait déjà à l'étroit. Lui à qui suffisait, cinq ans auparavant, une chambre garnie à 3 francs par semaine, dans l'hôtel du *Cadran bleu*, rue de la Huchette, à l'angle de la rue du Petit-Pont, il n'est pas satisfait du charmant palais dont se contentait naguère Monsieur, frère du Roi. Non point qu'il soit difficile et qu'il exige du confortable ; mais il rêve des Tuileries qui furent le château royal et dont le nom, étymologiquement vulgaire pourtant, exerce sur l'Europe un fascinant prestige. C'est là que doit habiter le maître de la France. Mais le pas à franchir est périlleux ; les haines jalouses vont s'envenimer ; les jacobins déploreront cette résurrection du faste des tyrans ; les royalistes crieront à la profanation. Et comment

faire ? Bonaparte procède avec « une inconcevable adresse ». D'abord, plus de *Tuileries*, ni de *Château* ; la vieille demeure des Médicis est dènommée *Palais du gouvernement*. On va seulement l'approprier et y mettre Lebrun, le troisième Consul ; encore le logera-t-on au pavillon de Flore ; l'ancien appartement du Roi restera vacant. Tout à cette adroite combinaison, Bonaparte va, en compagnie de Bourrienne, visiter les travaux d'aménagement : oh ! rien de luxueux ; un simple « badigeonnage ».

Dès la grille, sur les corps de garde, subsistent des inscriptions : 10 *août* 1792, *la royauté est abolie et ne se relèvera jamais*. A l'intérieur, les décorations du temps de la Convention, abondent en bonnets rouges et autres emblèmes révolutionnaires : « Faites-moi disparaître tout cela, dit le Consul à l'architecte, je ne veux pas de pareilles saloperies. » Dans les salons qu'occupa le Comité de Salut public, il remarque, au plafond peint par Lebrun, une effigie de Louis XIV qu'un imbécile a gratifiée d'une cocarde tricolore ; c'est encore une occasion de pester contre « la turpitude » des Conventionnels. Néanmoins, afin de bien témoigner qu'il professe la plus sincère vénération pour les illustres républicains, il fait solennellement placer, dans l'une des galeries, le buste de Brutus, l'immolateur des tyrans, et ceux de Démosthène, de Scipion, de Caton, sans toutefois oublier les effigies de César, de Cicéron,

de Turenne, de Duguay-Trouin, de Frédéric II et de Marlborough, afin qu'il y en ait pour tous les goûts.

Enfin, au jour fixé, — c'était le 19 janvier 1800, — il partit en grande pompe du Luxembourg, dans une voiture de gala, traînée par six chevaux blancs, offerts au conquérant de l'Italie par l'empereur d'Allemagne, après le traité de Campo-Formio. Nul ne pouvait critiquer cet attelage royal en raison de l'événement glorieux dont il était le trophée. Arrivé dans la cour du Palais du gouvernement pleine de troupes alignées, Bonaparte descendit du carrosse, sauta à cheval et passa la première de ces fameuses « revues du Carrousel » que les peintres ont popularisées. Le défilé fut magnifique ; quand, ayant à sa droite Murat, et Lannes à sa gauche, le jeune Consul vit s'incliner devant lui les drapeaux en loques de la 30e, de la 43e, et de la 96e demi-brigade, il porta la main à son chapeau et se découvrit lentement. Ce geste, inédit alors, fut acclamé par la foule des femmes élégantes qui se pressaient aux fenêtres du palais ; la citoyenne Bonaparte n'occupait pas le balcon du pavillon central ; elle avait modestement pris place à l'une des fenêtres de l'appartement du consul Lebrun, pour bien marquer qu'elle n'était là qu'en invitée.

Après la Revue, Bonaparte entra dans le palais, mais pour y installer le conseil d'État qui

prit possession de la galerie de Diane. La cérémonie était terminée ; les troupes regagnaient leurs quartiers ; les curieux se dispersèrent, et quand les conseillers d'État retournèrent chez eux à leur tour, le Premier Consul ne s'en alla point : il n'avait qu'une porte à pousser pour pénétrer dans l'ancien appartement de Louis XVI, discrètement meublé à son intention. Il y retrouva son secrétaire qui l'y avait devancé et qui le félicita d'avoir mené à bien cette difficile entreprise, sans soulever une protestation, sans entendre un cri discordant : « Bourrienne, ce n'est pas tout d'être aux Tuileries ; il faut y rester, dit-il. Qui est-ce qui n'a pas habité ce palais ? des brigands, des Conventionnels... N'est-ce pas de là que j'ai vu... enlever ce bon Louis XVI ? Mais soyez tranquille ; qu'ils y viennent ! »

L'appartement du Consul, situé au premier étage, prenait vue sur les jardins ; on y accédait par le grand escalier de pierre, voisin du pavillon de Flore, escalier que Bonaparte connaissait bien pour l'avoir souvent gravi, alors qu'il était en réforme, — bottes éculées, habit élimé aux coudes — afin de gagner le cinquième étage où on l'employait au bureau topographique du Comité de Salut public. Au premier palier de cet escalier s'ouvrait l'antichambre, vaste pièce à deux fenêtres, précédant le salon de service, de dimensions plus restreintes ; on passait de là dans le salon du Premier Consul, puis dans son cabinet.

Sa chambre à coucher et son cabinet de toilette terminaient l'enfilade. Soit par goût, soit par superstition, il n'avait pas voulu qu'on rétablît dans la chambre à coucher le lit de Louis XVI ; le lit de parade qu'on y disposa lui servait rarement, car il couchait à l'ordinaire dans l'appartement de sa femme, au rez-de-chaussée qu'avait habité Marie-Antoinette. Le général et la citoyenne Bonaparte étaient installés là depuis six semaines et y avaient pris leurs habitudes quand Georges Cadoudal arriva, le 4 mars, à Paris.

Dès le premier jour, Georges dut présenter à la Préfecture de police son passeport, le désignant comme étant âgé de vingt-neuf ans, propriétaire, né à Vannes, domicilié ordinairement à Nantes. Sauf l'âge, toutes ces indications étaient fausses. Il descendit avec ses trois compagnons à l'*Hôtel de Nantes*, rue de l'Université, et il semble que le chef de brigade Pastol ne les perdit pas de vue jusqu'au surlendemain 6 mars : ce jour-là, il dut conduire Georges aux Tuileries pour s'en faire donner décharge, sa mission remplie, car on place à cette date une visite à Bonaparte, visite dont il ne reste aucun récit et qui consista probablement en une simple présentation ; on n'en a trace que par un mot du Consul : « J'ai vu ce matin Georges ; il m'a paru un gros Breton dont peut-être il sera possible de tirer parti... »

L'ENTREVUE

Trois semaines allaient passer avant que le chouan, « retardant une entrevue qui lui coûtait » se décidât à solliciter une nouvelle audience, à moins que le Consul tardât volontairement à le convoquer, afin de laisser à sa police le temps de surveiller les agissements et les relations de ce rebelle inquiétant. S'il fut pisté, on l'ignore, et c'est regrettable, car on serait curieux de connaître comment les quatre Bretons, tout récemment débuchés des landes et des forêts du Morbihan, supportaient les contraintes de l'existence parisienne, pour eux si nouvelle.

Il paraît certain qu'ils n'eurent de curiosité ni pour les théâtres, ni pour les maisons de jeu et ne se montrèrent dans aucun lieu de plaisir, car ils auraient été bientôt reconnus et les nuées « d'observateurs de l'esprit public » qui parcouraient la Ville nuit et jour n'auraient pas manqué de leur consacrer quelques lignes dans les rapports quotidiens.

Pourtant Georges reçut et alla voir nombre de royalistes tout frais amnistiés et encore sous la surveillance de la police. Il s'attacha surtout au jeune Hyde de Neuville, conspirateur obstiné et aventureux depuis l'âge de quinze ans, et celui-ci le renseigna sur la façon dont se passaient

les entretiens que Bonaparte accordait aux chouans pacifiés, partisans avoués des Bourbons. Les premiers qui s'y étaient risqués furent mal accueillis ; c'étaient d'Autichamp et Bourmont. Lannes les entendit donner leurs noms à l'huissier ; il se jeta sur eux, les fit sortir à coups de pied, les accusant de venir pour assassiner le Consul et mènaçant de les faire fusiller par la Garde.

Hyde de Neuville avait affronté l'épreuve le 26 décembre : très impressionné, il l'avouait, à la pensée d'aborder l'homme célèbre qui tenait entre ses mains le sort de la cause royale, il avait été introduit dans un salon où il attendit seul longtemps. Bonaparte habitait encore à cette époque le Luxembourg. La porte s'ouvrit et Hyde vit entrer un petit homme maigre, les cheveux collés aux tempes, la démarche hésitante, si différent du héros imaginé, qu'il le prit pour un domestique ; d'autant plus que ce même personnage traversa la salle sans le regarder et se dirigea à grands pas vers le foyer comme s'il venait pour arranger le feu.

Arrivé là, il s'adossa à la cheminée, releva la tête et fixa sur le visiteur des yeux si expressifs, si pénétrants, que celui-ci, peu timide pourtant, perdit, du coup, toute assurance. Bonaparte parut flatté de l'impression qu'il produisit ; son accueil fut froid, mais courtois ; en quelques mots il dit son admiration pour la Vendée :

« guerre noble et belle... on a eu raison de se battre ». Sur quoi il ajourna l'entretien au lendemain.

Le 27, Hyde de Neuville était revenu au Luxembourg, amenant d'Andigné, émigré et général de l'armée royaliste d'Anjou, chargé de demander à Bonaparte quelles conditions seraient imposées aux pacifiés. Lui aussi fut surpris de l'allure modeste du conquérant de l'Italie, « un petit homme de mauvaise mine..., un frac olive..., un air d'une négligence extrême..., rien dans son ensemble qui donnât à penser que ce fût un personnage important. »

Mais dès que ce petit homme prit la parole, le maître apparut : il parla « du Directoire goujat » ; protesta que « lui aussi voulait de bons prêtres », prononça, non sans dédain, le nom des princes : « Ils n'ont rien fait pour la gloire. Que n'étaient-ils dans la Vendée ? C'était leur place. » Et comme d'Andigné annonçait que tel avait toujours été leur désir, mais que la politique des puissances étrangères les en avait détournés : « Il fallait se jeter dans un bateau de pêche ! » riposta Bonaparte d'une voix fémissante.

Il s'exprimait d'une manière brève et énergique, « avec un accent étranger désagréable à entendre, » passant continuellement d'un sujet à l'autre, s'emportant, mais toujours dominant sa colère, et n'oubliant jamais qu'on était « entre gentilshommes ». « Nous autres nobles... » glissa-

t-il sans affectation. Néanmoins, un grand souci de domination : pendant l'audience, les deux battants de la porte s'ouvrirent tout à coup et l'huissier annonça : *Le ministre de l'Intérieur*. « Qu'il attende ! » dit brusquement le Consul. Peu de temps après, la porte s'ouvrit de nouveau toute grande et la voix de l'huissier retentit : « *Le second Consul de la République*. — Qu'il attende ! répéta Bonaparte ; mais se reprenant aussitôt : — Non ! non ! Qu'il passe ! » commanda-t-il. Et les deux chouans virent entrer Cambacérés qui, « sans oser détourner les yeux qu'il fixait droit devant lui, traversa le salon avec une telle rapidité que sa perruque tremblait comme les feuilles agitées par la tempête ».

La conférence s'était poursuivie sans aboutir ; en vain le Premier Consul offrit-il à ceux qu'il voulait séduire des places et des grades ; « la fidélité des serviteurs du Roi resta sans défaillances » ; aux situations les plus flatteuses ils préféraient leurs foyers dévastés, et on se sépara sans rien conclure.

Ces récits avivaient les répugnances de Georges ; la perspective d'un colloque avec un tel homme meurtrissait son orgueil ; il eût souhaité éluder l'engagement pris ; « la pensée qu'il aurait l'air de fuir un danger l'en empêchait ». Il redoutait aussi sa propre violence ; saurait-il se contenir en répsence de son vainqueur ? Celui-ci, jusqu'alors,

n'avait reçu, en fait d'amnistiés, que des gentilshommes dont l'urbanité infuse commandait à leur interlocuteur la courtoisie ; mais lui, Georges le paysan farouche, ignorant l'art des circonlocutions évasives, — qu'arrivera-t-il si le despote se permet de le provoquer ? De fait, quoiqu'il se soit beaucoup façonné, il n'a rien perdu de « sa nature rude et de ses manières brusques » ; il faut, comme l'a fait Hyde de Neuville, percer cette rude écorce pour discerner qu'elle recouvre, « non seulement une franchise et une droiture sympathiques, mais une âme accessible à tous les nobles sentiments ».

Dans le courant de mars, Georges se rendit plusieurs fois au ministère de la Guerre, afin de renseigner le général Clarke, chef du bureau topographique, sur la façon dont s'effectuait le désarmement des insurgés bretons. A la fin du mois, le 29 vraisemblablement, ayant demandé une audience, il fit au Premier Consul la visite si longtemps remise.

Cette entrevue dut frapper les contemporains, car beaucoup de mémorialistes la mentionnent comme un événement, au moins singulier. Par malheur, ils s'accordent mal sur ses circonstances : les deux interlocuteurs seuls auraient pu la raconter, et ils furent sobres de détails. On aimerait, par exemple, connaître quelle fut l'émotion certaine du chouan traversant cette cour des Tuileries, à très peu près semblable encore à ce

qu'elle avait été à l'époque du 10 août 1792 et au temps de la Convention.

Des soldats de la garde consulaire occupent les postes, — bonnet à poils avec chausse à gland, habit vert, culotte blanche et bas blancs ; — des sentinelles à toutes les portes et sur l'escalier à rampe de pierre ouvragée qui, dans l'angle du pavillon de Flore, conduit aux pièces qu'habite le Consul. Georges est là dans l'ancien appartement des princes pour lesquels il a tant combattu ; il paraît impossible qu'il ne revive pas l'agonie de la royauté en traversant ces salons, théâtres du tragique naufrage. Il vient, lui, le champion de la cause vaincue, saluer l'intrus qui les occupe aujourd'hui. Si rien, il est vrai, n'autorise à imaginer l'impliable révolté poursuivi par cette hantise, elle permet cependant de comprendre comment sa susceptibilité s'en trouva plus vulnérable.

Son être impétueux doit frémir de se voir parmi les solliciteurs qui patientent dans la première antichambre. Il est attendu ; des huissiers en livrée sombre l'introduisent dans la pièce suivante, le salon de service : des huissiers encore, des officiers, le mameluk ; un général se tient là en permanence : c'est Rapp.

Brune a remis à Georges une lettre adressée au Premier Consul : « Le citoyen Georges, ci-devant général en chef des Chouans, vous remettra la présente ; la confiance qu'il a dans le

gouvernement lui fait poser les armes et je ne doute pas que vous ne parveniez à utiliser des moyens que, désormais, il veut consacrer au maintien de la tranquillité publique... »

Rapp reçoit la lettre, fait passer le chouan dans le salon du Premier Consul, une grande pièce presque carrée, éclairée par une haute fenêtre donnant sur la terrasse ; au plafond trône, depuis le temps de Louis XIV, Minerve portée en triomphe par ses prêtresses. Le général Rapp, quittant le visiteur, sort par une porte à doubles vantaux dorés, qui est celle du cabinet de Bonaparte, reparaît bientôt, accompagnant le général et, laissant celui-ci en tête-à-tête avec le chouan, il rentre dans le cabinet sans en refermer la porte. Il y retrouve Bourrienne, le secrétaire indispensable ; le peu que tous deux perçurent de la conversation qui s'engagea entre Bonaparte et le Breton est tout ce que l'on connaît de cet entretien mémorable.

« Nous le vîmes, rapporte Bourrienne, se promener de la fenêtre au fond du salon, revenir, retourner ; cela dura très longtemps. La conversation paraissait fort animée et nous entendîmes beaucoup de choses, mais sans suite. Il y avait quelquefois beaucoup d'humeur dans les gestes et dans les paroles. L'entrevue n'aboutit à rien. Le Consul, s'apercevant que Georges avait quelque crainte pour sa sûreté, le rassura de la manière la plus noble :

— Vous voyez mal les choses, lui dit-il, et vous avez tort de ne vouloir entendre à aucun arrangement ; mais si vous persistez à retourner dans votre pays, vous irez aussi librement que vous êtes venu à Paris.

Rentré dans son cabinet, Bonaparte dit à Rapp :

— Pourquoi donc avez-vous laissé la porte ouverte et êtes-vous resté auprès de Bourrienne ?

— Si vous aviez fermé la porte, je l'aurais rouverte, répondit Rapp. Est-ce que je vous aurais laissé seul avec un homme comme cela ? Il n'y a pas de risque !...

— Fi donc ! Rapp, vous n'y pensez pas ! »

Bonaparte, remarque Bourrienne, ne croyait pas à la vertu des hommes ; mais il croyait à leur honneur. Quand il fut seul avec son secrétaire, il parut très peiné du refus de Georges : « L'exagération de ses principes, dit-il, prend sa source dans de nobles sentiments qui doivent lui donner beaucoup d'influence parmi les siens. Il faudra pourtant en finir... »

Plusieurs fois il reviendra sur cette rencontre : à son avis, ceux qui ne voyaient dans le rude Breton qu'un « brutal » se trompaient :

— Moi, j'y vois autre chose... Je n'ai pu parvenir à le remuer. Quelques-uns de ses camarades furent émus au nom de la patrie et de la gloire... il resta froid. J'eus beau tâter toutes les fibres, parcourir toutes les cordes ; ce fut en vain, je le

trouvai constamment insensible à tout ce que je lui disais. Il en demeurait toujours à vouloir commander les Vendéens. Ce fut après avoir épuisé tout moyen de conciliation que je pris le langage du premier magistrat. Je le congédiai en lui recommandant surtout d'aller vivre chez lui, tranquille, et de ne pas se méprendre sur la nature de la démarche que j'avais faite auprès de lui ; de ne pas attribuer à faiblesse ce qui n'était que le résultat de ma modération et de ma force. Dites bien, ajoutai-je, et répétez à tous les vôtres, que tant que j'aurai les rênes de l'autorité, il n'y aura ni chance, ni salut pour quiconque oserait conspirer.

Vingt ans plus tard, a Sainte-Hélène, harcelé par tant de souvenirs grandioses et déchirants, au sommet de son calvaire, dans sa baraque de Longwood, il songeait encore à ce jour lointain où, jeune Consul, il avait reçu, dans son salon des Tuileries, le gros homme indomptable que son magique pouvoir de séduction n'avait pas entamé. « C'était un fanatique ; je l'émus sans parvenir à le convaincre. Au bout d'une demi-heure, je n'étais pas plus avancé qu'au commencement. Il voulait conserver ses bandes et ses armes ! Je lui dis qu'il ne pouvait y avoir un État dans l'État... »

Ceux qui reçurent les confidences rétrospectives de Napoléon varient peu ; cependant Rovigo prête à Cadoudal une attitude piteuse : à l'en

croire, Bonaparte aurait engagé la conversation sur le ton le plus flatteur, lui parlant « de la gloire qu'il avait acquise » et lui dit que, aux sentiments qui l'avaient élevé devaient s'unir ceux d'un patriote désireux « de ne pas prolonger les malheurs des contrées qui l'avaient vu naître ». Le Breton resta la bouche close, les yeux baissés, balbutia quelques mots... et finit par demander un passeport. Desmarets, bien renseigné, sans doute, comme chef de la police politique, pense que Georges fut ulcéré des façons de Bonaparte qui, ayant accueilli avec courtoisie les autres chefs royalistes, tous gentilshommes, et convié même l'un d'eux à sa table, témoigna « hauteur et dureté » au plébéien Cadoudal. De fait, on a cité une lettre de Bernadotte au Premier Consul où se trouve cette indication : « Georges confiait à un curé que vous l'aviez reçu avec mépris. »

Cela concorde avec l'impression que Cadoudal rapporta de sa visite aux Tuleries : en rentrant à l'*Hôtel de Nantes*, il y trouva Hyde de Neuville qui l'attendait impatiemment. Georges était fort ému « de la contrainte qu'il avait dû s'imposer » : « Quelle envie j'avais d'étouffer ce petit homme entre ces deux bras ! » rugissait-il en tendant ses membres robustes ; et comme Hyde lui faisait observer que, à son égard, Bonaparte, trois mois auparavant, s'était presque montré bienveillant : « Oh ! il change de ton, riposta Georges, depuis que tant de fiers républicains,

qui voulaient à tout pris *la liberté ou la mort*, viennent se prosterner à ses pieds, et que des prêtres, des royalistes nous abandonnent pour aller à lui. » Tout en parlant, il se montait : « Oui, oui, il change de ton, le petit homme !... Oh ! il ne m'engageait point à prendre du service; il commandait, il ordonnait, il parlait en maître ! Pacification, amnistie, tout cela n'est qu'un leurre et bientôt nous serons sous les verrous. »

Et, bouillant, d'indignation il grondait comme parlant pour soi-même : « Ce jacobin ! Qui ne vaut pas mieux que les autres ! Il ne m'apprécie pas ! Tant pis pour lui. Je vois bien que, par la suite, il me fera couper le cou. Il faudra que je remonte à cheval et j'aille avec quelques hommes me promener sur la route de la Malmaison. »

Que s'était-il donc passé entre Bonaparte et lui ? On ne le saura probablement jamais de façon indubitable : d'après une tradition dont s'est fait l'écho le policier Montgaillard, le Consul tenta d'obliger Georges à choisir entre le grade de général de division sous les ordres de Moreau, et 100.000 livres de rentes ; suivant d'autres, — hypothèse plus vraisemblable, — il lui aurait offert le commandement d'une brigade de la garde territoriale qu'il se proposait de former dans les départements de l'Ouest pour y assurer la pérennité de la pacification. Le servir ou se vendre : Georges sa cabra devant cette alternative ; son refus sans périphrase irrita

Bonaparte, stupéfait de rencontrer en ce paysan un adversaire aussi ferme que lui. « Ces deux hommes dont le caractère de fer s'était, tout le temps que dura l'entrevue, jeté un défi perpétuel, » se séparèrent irréconciliables ennemis.

Le duel entre eux s'engagea ce jour-là sans merci : il allait se prolonger durant quatre ans.

Sur les jours qui suivirent on est très renseigné, mais par des témoignages divergents. Une chose est certaine : Georges, persuadé qu'il allait être emprisonné, jugea prudent de disparaître : dès le lendemain de son colloque avec le Consul, il levait à la Préfecture de police un passeport pour la Bretagne. Le jour suivant, il quittait l'*Hôtel de Nantes* pour loger non loin de là, rue de l'Université encore, à l'*Hôtel des Ministres*, situé à l'angle de la rue de Beaune. Aussitôt, il s'occupa, aidé par Hyde de Neuville, à dépister la police ; celui-ci comptait des affidés partout, même à la Préfecture ; il apprit par eux « qu'il était temps de partir. »

Il fut convenu que Georges ne regagnerait pas la Bretagne, où il craignait d'être arrêté en descendant de la diligence, en quoi il ne se leurrait pas. Hyde lui conseilla de gagner clandestinement l'Angleterre et s'offrit à l'accompagner ; mais on était « filé » et il fallait ruser.

Ici les rapports varient suivant le plus ou moins de véracité, — ou d'imagination, — des agents qui les rédigèrent ; ils s'accordent sur un point :

un grand dîner de vingt couverts fut commandé au café d'Orsay, alors situé à l'angle de la rue du Bac et du quai. Georges y voulait, disait-il, traiter, avant son départ, les officiers royalistes avec lesquels il s'était trouvé en relation durant son séjour. Le dîner fut-il mangé ? C'est peu probable : pareille bombance entre conspirateurs notoires eût constitué un mauvais moyen de se dissimuler. La commande de ce repas, faite ostensiblement, avait pour but de lanterner les policiers, et le restaurateur en fut pour ses préparatifs. A l'heure de se mettre à table, Georges devait rouler depuis longtemps sur la route de Boulogne.

Pourtant on a raconté que le banquet eut lieu, qu'il fut très animé, et que, au sortir de table, Georges aurait offert à ses convives de les conduire à l'Opéra : « Ils s'empilèrent donc dans des fiacres ; lui les suivait en cabriolet et, avant d'arriver au boulevard Saint-Martin, *où était alors l'Opéra*, il tourna dans la rue Saint-Denis à l'extrémité de laquelle l'attendait en chaise de poste Hyde de Neuville. »

Ce qui infirme tout au moins l'une des circonstances de ce romanesque épisode, c'est que, en avril 1800, l'Opéra n'était plus depuis six ans à la Porte-Saint-Martin, mais rue de la Loi (rue de Richelieu actuelle). Il est donc plus prudent de s'en tenir à la version qui nous montre Cadoudal, après avoir commandé son dîner

de vingt couverts, « montant dans une voiture de place » filée par les agents de police ; elle s'arrête à l'entrée d'un passage à l'autre issue duquel Georges rejoint Hyde qui l'enlève dans un cabriolet et démarre en vitesse. Pendant que s'opérait cet escamotage, — c'était le 8 avril, — les trois Bretons venus à Paris avec leur chef reprenaient en poste la route de Nantes, et comme l'un d'eux était porteur du passeport levé, quelques jours auparavant, au nom de Cadoudal, ce stratagème eut un plein succès. Labbé Le Leuch retourna à Plumeret, son séjour habituel ; les deux autres rendirent à Brune compte de leur voyage et lui certifièrent que Georges, discrètement rentré dans le Morbihan, était résolu à « rester tranquille » ; ils remirent même au général une lettre autographe par laquelle Cadoudal lui donnait la même assurance.

La police de Fouché, elle aussi, fut dupée ; un « observateur » notait, le 21 avril : « Georges est parti fort mécontent et dans des dispositions équivoques ; les ordres pour sa surveillance ont été donnés au préfet (du Morbihan) et au général Brune... » preuve qu'on le croyait en Bretagne. Un seul agent secret paraît avoir soupçonné la vérité : il écrivait laconiquement, le 8 avril, que « le chef des rebelles avait quitté l'*Hôtel des Ministres, soi-disant parti pour son pays* avec Biget. »

EN ANGLETERRE

Georges et Hyde détalent à bon train vers Boulogne-sur-Mer ; ils ont dans leur voiture un joyeux compagnon, La Carrière-Méricourt, grand ami de Mercier-la-Vendée ; c'est un ancien ingénieur de la marine, orginaire de l'Oise, un peu déconcertant d'aspect avec sa petite taille, se tête énorme sur un corps malingre, l'extrême recherche de sa tenue et de ses manières, mais voyageur expérimenté et que rien n'embarrasse ; il a subi nombre d'aventures et bien d'autres, lamentables, lui sont réservées.

De Paris à Boulogne, par la route la plus courte, celle de Beauvais, il y a cinquante-six lieues, — vingt-deux heures de trajet à l'allure ordinaire des voitures de poste. On peut donc croire que, partis le 8 avril, date constatée, les fugitifs étaient à Boulogne le 9 au soir ou le 10 au matin. D'après les *Souvenirs* d'Hyde de Neuville, ils durent attendre « un peu » à Boulogne, car la mer était mauvaise ; mais, ayant reçu de Paris « un avis pressant » de quitter la France, ils s'embarquèrent « la même nuit, quoique le temps fût encore menaçant ». « C'était un dimanche », ajoute-t-il. Le dimanche 13 avril sans doute ; et il s'en souvient, car Georges « ferme dans ses croyances et pour qui le devoir, sous toutes ses

formes, n'avait point de restrictions », ne voulut pas manquer d'assister à l'office. Il retarda donc le départ pour entendre une messe célébrée à minuit, et Hyde s'émut à voir agenouillé, « sous l'impression d'un sentiment profondément religieux, ce soldat presque farouche qu'une guerre sans égale avait endurci ».

La messe dite, les trois royalistes prirent la mer : le bateau qui les passait n'était qu'une forte barque et les vagues la secouaient terriblement. La nuit était sombre et, dans le ciel, se poursuivaient des nuages de tempête ; les passagers ne pouvaient se défendre de pronostics et de rapprochements entre cette nature tourmentée et leurs destinées orageuses. Cependant, roulés dans leurs manteaux, au fond de la barque, ils s'endormirent.

Tout à coup Hyde fut réveillé par Georges qui, de sa forte voix, lui dit : « Savez-vous ce que nous devrions conseiller au Roi, s'il remonte sur son trône ? — Non, mon ami. — Eh bien ! nous lui dirons qu'il fera bien de nous faire fusiller tous les deux, car nous ne serons jamais que des conspirateurs, le pli en est pris. » Était-ce de sa part pressentiment, amertume d'un esprit momentanément désorienté, ou, plus vraisemblablement, regret harcelant de ne pouvoir servir ouvertement la France sans manquer au serment, qui l'oblige à se réfugier en Angleterre où sont prisonniers du cabinet britannique les Princes

auxquels il a voué sa vie ? Il est manifeste que, désormais, Georges apparaîtra imperturbablement fidèle à la cause royale, mais ulcéré de la soumission que cette fidélité lui impose aux exigences de l'Angleterre ; il les subira, non sans répugnance, dans l'affreuse alternative ou de s'avouer vaincu, ou de poursuivre la lutte, impossible sans l'onéreux concours de l'étranger.

A Londres, l'émigration lui fait fête comme au héros qui vient d'affronter « le monstre » et n'a pas été dévoré. Tel sera le sens de la lettre que lui adressera, de Mitau, en Courlande, où il est retiré, le prétendant Louis XVIII : « J'ai appris avec la plus vive satisfaction, général, que vous êtes enfin échappé des mains du tyran, qui vous a méconnu au point de vous proposer de le servir... » Georges allait recevoir, outre la faveur insigne de cet autographe, le cordon rouge et le grade de lieutenant-général commandant pour le Roi toute la Bretagne ; il était accueilli avec honneur par le Comte d'Artois et par la famélique petite Cour qui gravitait autour de ce prince.

Pour tous, il était le *général Georges*, l'homme important, l'homme unique, le plus solide étai de la monarchie en péril. Chaudement reçu par Wyndham, le secrétaire d'État de la guerre, par Pitt, premier lord de la Trésorerie, chancelier de l'Échiquier, il s'entretenait avec eux de politique internationale et de l'avenir trouble de

l'Europe. Ses avis étaient écoutés comme ceux d'un oracle ; il dînait chez les ministres ; lui-même tenait table ouverte ; « chaque jour de nouveaux commensaux y prenaient place, choisis parmi les Français de passage, les nobles émigrés ou les membres de la haute société anglaise », curieux d'entendre le récit de son entrevue avec Bonaparte, Il arraisonnait familièrement le Comte d'Artois et son fils, le Duc de Berry, alors âgé de vingt-deux ans, et le petit paysan de Kerléano, dans ce milieu si nouveau, se formait aux façons mondaines.

Le trésor britannique lui servait une pension d'une guinée par jour (26 fr. 40) ; mais Georges était souvent « à court d'argent », car il avait dû renouveler toute sa garde-robe et sa tenue témoignait d'une recherche extrême, bien inattendue chez ce Mohican des landes bretonnes : le linge le plus fin, manchettes et jabot brodés, boutons d'or, vêtements du grand faiseur ; sauf la cravate qu'il ne pouvait supporter et qu'il laissait fort lâche, il était mis comme les plus raffinés. Ce détail indique que Georges se rendait compte de sa valeur ; et quel autre, à vingt-neuf ans, n'eût été grisé par tant de vogue, d'attentions et d'égards, dus à sa seule renommée ?

Pourtant, s'il s'est adapté à la société élégante parmi laquelle il évolue, le Breton n'a rien perdu de sa vigoureuse sincérité ni de sa désin-

voiture : il ne cache pas au Comte d'Artois son regret de ne l'avoir pas encore vu combattre avec les paysans qui donnent leur vie pour sa cause. Un jour, à Hyde-Park, il aperçoit le Duc de Berry se promenant en compagnie de plusieurs jeunes et jolies femmes : « Ah ! grogne le chaste Georges, il ferait bien mieux de se battre dans les landes de chez nous !... » Son propos fut rapporté et, comme il se présentait le lendemain à l'audience du Comte d'Artois : « Eh bien ! Georges, lui dit le prince, vous avez vu hier le Duc de Berry ? — Oui, monseigneur, et je n'ai pas pu m'empêcher de regretter qu'il fût en si futile société quand il ferait si bien à notre tête... » Et comme l'un des gentilshommes présents, M. de Viomesnil, pour pallier par un mot de courtisan cette brutale franchise, remarquait : « Quand monseigneur le Duc de Berry voudra descendre en Bretagne, il n'aura qu'à paraître pour entraîner tous les cœurs et armer tous les bras », Georges, étouffant de rancunes à la pensée de tous ses braves, morts ou vaincus faute d'un chef dont le seul nom eût centuplé leurs forces, rugit, le visage en feu, les yeux menaçants : « Pourquoi donc n'y vient-il pas ? » et, frappé d'un coup de sang, il tomba sur le parquet.

A beaucoup, ces violences paraissaient déplacées ; l'entourage des Princes jugeait indigne d'eux de se risquer en une guerre d'embus-

cades, grosse de périls et pauvre d'apparat. Un courtisan de l'exil, choqué de l'insistance de Georges, lui demandait un jour : « Vous voulez que le Prince aille en Bretagne ; mais répondez-vous de sa vie ? — Non ; mais je réponds de son honneur », répliqua le chouan indigné. De tels mots éperonnaient le comte d'Artois, mais non ceux qui vivaient de lui et souhaitaient qu'il ne quittât pas l'Angleterre ; ils étaient parvenus jusqu'alors à l'y retenir et blâmaient sévèrement Cadoudal de troubler leur prudente quiétude. Aussi appelaient-ils à l'aide les conseillers de Louis XVIII, et les conjuraient-ils d'obtenir que le roi de Mitau interdît à son frère de s'engager en pareille aventure. « M. Cadoudal est venu il y a deux mois, à peu près, à Londres, après avoir vu Bonaparte, gémissaient-ils : il ne parle que de combats et de soulèvements ; c'est un homme auquel il est impossible de faire entendre raison. Monsieur s'est laissé décider à passer en Bretagne... Ce n'est qu'un rêve dont nous saurons bien le faire revenir ; mais il faut que Georges ne soit plus auprès de lui ; nous allons travailler à l'éloigner... Le gouvernement consulaire est impossible longtemps. Il n'y a donc qu'à patienter un peu. Donnez des ordres dans ce sens et que Monsieur ne soit pas exposé à des dangers certains... »

Une telle lettre, empruntée au pieux ouvrage

que le neveu de Georges consacrait, il y a quelque cinquante ans, à la mémoire de son oncle, absout le Comte d'Artois de l'accusation de lâcheté si souvent portée contre lui. Ce n'était pas la peur qui le retenait en exil, mais la défiance de ses parasites s'évertuant pour qu'il ne leur échappât point. A leurs efforts se joignaient ceux des espions qu'entretenait, autour des Princes, Fouché, le ministre de la police de Bonaparte ; de ceux-ci émanait l'opinion « qu'il n'y avait qu'à attendre », que le Consul ne durerait pas ; d'ailleurs, il était « fini », au moral comme au physique ; « il n'avait pas deux mois à vivre » ; en outre, il ne comptait à Paris que des ennemis et pas un partisan ; ses rivaux, — Carnot ou Moreau, — pressés d'occuper sa place, se chargeraient d'en débarrasser le pays ; d'autres ambitieux surgiraient pour renverser son successeur et, après quelques expériences de ce genre, la France, d'une voix unanime, « rappellerait ses princes légitimes qu'elle souhaitait revoir depuis si longtemps ». Telle était la clairvoyance de l'émigration ! Georges ne réussit pas à la désaveugler ; il enrage, il se désole, il tempête : en vain certifie-t-il que Bonaparte ne se laissera pas évincer, qu'il faut l'abattre : certes, sa situation est instable ; mais temporiser, c'est l'affermir. Il faut se hâter, au contraire, de frapper le coup : le Consul, il le sait, doit quitter prochainement

Paris pour se rendre à Dijon, afin d'y inspecter une armée de réserve qu'il concentre en Bourgogne ; il importe de mettre à profit son absence pour soulever à nouveau la Bretagne et apprendre à la France que ses Princes n'ont pas abdiqué.

Ainsi prêche-t-il des sourds, et il ne s'illusionne plus ; il discerne, avec une perspicacité singulière, que les faux frères, envoyés de Paris par Fouché, sont plus écoutés que lui. Certain jour, à la cour du Comte d'Artois, il avise un jeune officier portant uniforme anglais et dont il a surpris le nom : c'est Louis de la Rochejaquelein, le frère du défunt héros de la Vendée : Louis a pris du service dans l'armée britannique ; il est en garnison à Édimbourg et, le bruit s'étant répandu d'une prochaine expédition en Bretagne, il est accouru chez Monsieur pour solliciter d'en faire partie.

Comme il sortait de l'antichambre du Prince, il fut suivi par « un homme » qui lui frappa sur l'épaule et lui dit : « Jeune homme, je suis charmé de vous voir : j'ai servi sous votre brave frère que j'aimais tant, votre ardeur me plaît beaucoup ; mais elle sera inutile ; retournez à votre régiment et n'espérez pas y recevoir des ordres ; les Princes ne se doutent pas, vous ne vous doutez pas vous-même, de l'effet que produirait votre nom dans la Vendée ; mais il y a *là-dedans* des gens qui le savent et qui

trouveront bien le moyen d'empêcher qu'on vous y envoie... Vous verrez la vérité de ce que je vous dis. Je suis le général Georges Cadoudal. »

S'il n'était pas prophète chez les Princes, l'obstiné chouan trouvait les ministres Pitt, Wyndham et Grenville mieux disposés ; il leur avait soumis son plan, ne demandant rien d'autre que des armes, de l'argent, des munitions et l'appui de quelques navires qui, croisant sur les côtes pour y simuler un débarquement, y attireraient les rares troupes dont la république disposait en Bretagne, troupes à peine vêtues, décimées par la désertion et mal payées : il leur était dû six mois de solde. Il se chargeait, lui, Cadoudal, de reconstituer en quelques jours son armée de paysans dont les cadres demeuraient intacts. La condition indispensable du succès était la présence de l'un des princes de Bourbon, à l'arrivée duquel se soulèveraient d'enthousiasme Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Normandie. En même temps que se dessinera ce grand mouvement, Paris se révoltera ; Hyde de Neuville y est l'âme d'une agence royaliste qui a partie liée avec la police de Fouché où elle compte de nombreux affidés ; le concours des plus hauts personnages lui est acquis.

Chose étrange, la chaleur convaincante de Georges, qui n'a pu entamer l'indolence de

l'entourage des Princes, triomphe du flegme de Pitt et de Wyndham, blasés pourtant sur l'éloquence des faiseurs de projets. La haine qu'ils professent pour la France révolutionnaire les rend crédules ; le 2 mai 1800, Georges leur dévoile son plan ; le 15, il apprend qu'il est agréé en principe ; le 17, les ministres ont, chez Pitt, une conférence avec le Comte d'Artois, et, sur son acceptation, voici les conditions adoptées : trois ou quatre mille hommes prendront possession de Calais, mais sur *l'invitation* des royalistes français ; — vers le milieu de juin, l'armée de débarquement partira au premier vent favorable pour occuper l'île d'Houat, située en vue des côtes du Morbihan, et d'où elle pourra communiquer avec les chefs de la chouannerie ou, suivant les circonstances, reprendre la mer, si Bonaparte portait vers la Bretagne l'armée de réserve qu'il concentre à Dijon ; — il sera fourni aux royalistes « toute sorte de secours en armes et argent » ; — le débarquement du Prince sera protégé s'il est nécessaire ; — enfin le « mouvement » de Paris sera retardé jusqu'au jour où la flotte sera sur les côtes et où on décidera si elle doit y débarquer « une armée anglaise ou un prince ».

Tout aussitôt, grand branle-bas : le Comte d'Artois expédie à Paris l'un de ses fidèles, le marquis de Rivière, pour avertir « les amis de Pichegru » de se tenir prêts ; car le vainqueur

de la Hollande, le déporté de Fructidor, évadé de Cayenne, sera de la partie : son nom est cher aux troupes françaises et le dévouement admiratif de ses anciens compagnons de guerre n'est point périmé. Georges, lui, a déjà quitté l'Angleterre. Le 3 juin, il est à l'île d'Houat ; cinquante voiles croisent devant les côtes de France et, dans la nuit du 5 au 6, une canonnade furieuse éclate de Quiberon à la pointe Saint-Jacques. Le grondement continu de « ces tonnerres lointains » se répercute jusqu'aux landes de Grandchamp, d'Elven et de Bignan, où se forment déjà des rassemblements de chouans qui se glissent jusqu'à la mer pour y recevoir leur général. De Londres, il a donné ses ordres et il est bien obéi ; trois cents hommes l'attendent en un point convenu de la presqu'île de Rhuys. Aux lueurs intermittentes de la canonnade, « on voit un bâtiment s'approcher du rivage et échanger avec la côte des signaux de convention ». Une patrouille républicaine tente de s'opposer à la manœuvre ; mais elle est vite repoussée, et Georges débarque sur la grève bretonne ; ses caisses de guinées, portées à terre, sont aussitôt enlevées et tout a disparu avant que Bernadotte, qui succède à Brune dans le commandement des troupes républicaines, ait atteint Vannes où il arrive le 7, venant de Rennes avec 4.000 hommes, en une marche forcée de 36 heures.

LA RIPOSTE DE BONAPARTE

Sur-le-champ, Georges est à la besogne : « J'apporte d'excellentes nouvelles », écrit-il à ses chefs de légion. Il les convoque pour le 14 à Saint-Jean-Brévelay ; il s'agit de se tenir prêt ; mais recommandation comminatoire de M. le Comte d'Artois : « les hostilités ne devront s'engager que sur son ordre exprès et positif. » En attendant, les différents corps sont largement pourvus d'argent. On s'occupe de la toilette des troupes. Pour les rendre dignes du commandement de Son Altesse, on se propose de les doter d'un uniforme : veste grise à col noir, guêtres noires, capote à l'autrichienne, chapeau militaire à la française, cocarde blanche ; la distinction du canton et de la compagnie sera reconnaissable « aux couleurs des cravates et des touffes sur les drapeaux blancs ». Mercier s'active dans les Côtes du Nord ; son diagnostic est très optimiste : « Tout se dispose avec diligence ; les officiers accourent à leur poste ; il n'y aurait pas un seul récalcitrant si nous pouvions dire à chacun combien nos espérances sont fondées et prochaines... Le prince trouvera ici de fidèles sujets. » De son côté, Georges écrit à lord Grenville : « Tout est prêt : l'insurrection éclatera dans tout l'Ouest

et même dans une partie du Midi avec lequel nous correspondons. Les royalistes... peuvent espérer le plus grand succès, surtout si l'on n'a pas manqué *le coup essentiel* à Paris. » Il est de la dernière importance de s'emparer le plus promptement possible du Premier Consul. « J'envoie à Paris pour savoir dans quelle position sont ceux qui se sont chargés de cette opération ; j'ai une soixantaine d'hommes à coup de main que je leur propose. S'ils ont de l'énergie, ils réussiront, et, alors, le succès de la grande entreprise est assuré. »

Saint-Régent, dit *Pierrot*, s'offrit pour remplir cette mission à Paris : c'était un officier très intelligent mais peu réfléchi : joyeux compagnon, 4 pieds 4 pouces de taille (1 mètre 40), l'aspect malingre, les yeux bleus, le nez long ; il vivait, depuis des années, dans « une loge » de la forêt de Loudéac, ordinairement vêtu « d'une veste jaune garnie d'hermine, d'un gilet moucheté et d'un pantalon couleur café ». On comprend qu'il eût hâte de sortir de son trou, et de goûter aux joies parisiennes... Comme il s'apprêtait au départ, le 20 juin, Georges, se méfiant de ses fantaisies, mandait à Mercier : « Mes meilleurs compliments à Saint-Régent ; dites-lui de ma part d'être un peu sérieux et non rêveur. » Du reste, c'est l'agence de Paris qui doit organiser et exécuter l'attaque du Premier Consul ; il ne s'agit pas de le

tuer, mais de l'enlever : on veut « l'avoir vivant ». Une fois pris, on le transportera en un temps de galop jusqu'à la côte ; on l'embarquera pour Jersey où il attendra que le cabinet britannique décide de son sort. On se propose de l'envoyer finir ses jours à l'île de Sainte-Hélène. Si l'on parvenait à coordonner les multiples mouvements qu'exigeait pareille entreprise ; s'il était possible que le Prince attendu se présentât aux portes de Paris immédiatement après la disparition du Consul, il paraissait bien probable que c'en serait fait de la république.

De tous les dangers dont elle était menacée, la descente éventuelle d'un Bourbon sur la terre de France « inquiétait surtout le gouvernement ». C'est l'incessant cauchemar de tous ceux qui ont trempé dans la Révolution, des régicides surtout. Depuis le 21 janvier 1793, ils sont obsédés par la peur des représailles qu'exerceront les frères de Louis XVI, s'ils reparaissent jamais ; toute la politique des thermidoriens et du Directoire fut fondée sur cette appréhension. Bonaparte n'a pas les mêmes raisons de crainte et proclame hautement son horreur des régicides ; néanmoins, il redoute également une manifestation des princes légitimes : « leur nom seul l'effraya plusieurs fois », note Bourrienne. Il veut « élever un mur d'airain entre la France et eux ». Singulier prestige

de ces exilés réduits à l'aumône et qui n'ont plus rien que ce nom, rivé, depuis plus de deux siècles, à l'histoire du pays : tout ce qui n'est pas lui paraît aventure. C'est cela dont s'irrite le jeune Consul installé aux Tuileries et qui ne s'y sent pas chez lui.

Au printemps de 1800, le renseigne-t-on sur ce qui se trame ? Il n'a guère autour de lui que des ennemis ; mais sa géniale pénétration l'éclaire mieux que les rapports suspects de Fouché. Il sait donc que son pouvoir ne tient qu'à un fil. Contre lui les jacobins conspirent ; les royalistes conspirent ; beaucoup de généraux, ses ministres, Fouché, Talleyrand, son ancien collègue Sieyès conspirent ; le troisième Consul, Lebrun, entretient, dit-on, des rapports avec Louis XVIII, et les bien informés nomment déjà, — La Fayette ? Carnot ? — celui qui, sous le titre de président de la République, va remplacer Bonaparte décrié.

C'est alors que celui-ci dénoue la situation par un admirable coup de théâtre. Le 5 mai, il ordonne à son frère Lucien, ministre de l'Intérieur, d'annoncer qu'il part pour Dijon, où il inspectera l'armée de réserve : « J'irai peut-être jusqu'à Genève, mais je ne serai pas absent plus de quinze jours. S'il se passait quelque chose, je reviendrais comme la foudre. » Il va jouer « le tout pour le tout ». Le 6, à 4 heures du matin, il monte en voiture ; le 7, à l'aube,

il est à Dijon ; le 8, à 11 heures du soir, il passe à Genève ; le 12, à Lausanne ; le 16, à Saint-Maurice. Ce jour-là, son armée, depuis plusieurs jours amenée « à pied d'œuvre », commence l'escalade des Alpes : fantassins, cavalerie, artillerie s'avancent dans les neiges éternelles. Le 2 juin, il entre à Milan ; le 14, c'est Marengo : l'Italie est délivrée, l'Autriche demande grâce. Le 17, Bonaparte, victorieux, revient à Milan ; le 26, il traverse Turin ; le 30, il est à Dijon et le 2 juillet il revoit Paris ivre de joie, fou d'admiration. Une cohue enthousiaste enserre les Tuileries, et, des profondeurs de la foule, montent d'immenses acclamations qui attirent le jeune vainqueur à la fenêtre de son palais retrouvé. Les Parisiens en délire veulent contempler « l'homme du destin », qui, en trois semaines, a pris à l'ennemi treize places fortes, mille pièces de canon, a enrichi son armée d'une gloire immortelle et changé la face du monde. Lui-même fut ému de cet accueil triomphal. « Entendez-vous, Bourrienne, disait-il à son secrétaire, le bruit de ces clameurs qui continuent encore ? Il est aussi doux pour moi que la voix de Joséphine ; que je suis heureux et fier d'être aimé d'un tel peuple ! »

Les réceptions et les fêtes durèrent plusieurs jours ; parmi tous ceux qui se bousculaient dans les antichambres des Tuileries pour se

prosterner devant le héros, les plus empressés furent ceux-là mêmes qui avaient le plus sincèrement souhaité sa défaite et convoité son héritage. Fouché, — qui aurait dû être impitoyablement fusillé, puisque s'étaient réunis chez lui, le 20 juin, les conjurés, alors que les premières nouvelles de la bataille l'annonçaient comme étant un désastre, — Fouché protesta de son dévouement aveugle au Premier Consul triomphant.

Quant à Georges Cadoudal... Celui de ses neveux auquel on doit le récit de sa vie, écrivait : « C'eût été trop exiger que lui demander de se réjouir d'une victoire qui lui ôtait l'espoir de rétablir jamais la monarchie ; la guerre civile a ce triste privilège d'éteindre au fond des cœurs tous les sentiments nationaux... » Georges était « dans un abattement continuel ; il y passa plusieurs jours. » Tandis que, au fond de ses asiles sauvages, l'écho des landes lui apportait le bruit des salves qui, à Vannes et ailleurs, célébraient la victoire de son rival, il ne s'abandonnait pas encore, pourtant. Autour de lui, ses lieutenants, « à la fois fiers et tristes de tant de gloire », poursuivaient en silence leurs préparatifs, dans l'expectative de l'arriveé du prince... Ce fut une simple lettre qui vint d'Angleterre ; datée du 2 juillet, signée de lord Grenville, elle était adressée au général Georges : elle l'avisait que tout était prêt pour

l'exécution des mesures projetées quand était parvenue à Londres la nouvelle des événement d'Italie ; « on ne pouvait donc que l'inviter à rester tranquille pour le moment... Cependant le gouvernement anglais n'a pas définitivement renoncé à une expédition dont la réussite fournirait de grands moyens... » Toute la vie de Georges tiendra désormais à ce semblant d'espoir. Opiniâtre, il s'y cramponne ; et, tandis que l'Europe, médusée, se tait et s'incline, c'est le pauvre paysan breton qui, seul, osera braver le vainqueur de Marengo.

III

LE DUEL

LES TROUPES DE FOUCHÉ

L'ÉCLATANT prodige que Bonaparte vient d'accomplir ne corrige pas les royalistes de leur candeur invétérée ; n'admettant pas qu'un homme doué d'une intelligence si exceptionnelle puisse penser autrement qu'eux, ils imaginent encore qu'il prépare le retour de la monarchie légitime. Georges Cadoudal, plus perspicace, semble avoir pénétré le secret de l'ambitieux Consul et prévu que la route sur laquelle Bonaparte s'est lancé d'un tel train n'est pas de celles qui se bifurquent. De son côté, le vainqueur de Marengo a deviné, en ce paysan têtu, un irréductible ennemi. Il sait que, avec des grades, des titres, des donations, voire des trônes, il pourra aisément amadouer les autres ; celui-là, jamais. Et, si confiant soit-il en son étoile, il le redoute.

Avant même de partir pour l'Italie, alors que son puissant cerveau roule un monde de projets quasi irréalisables et de combinaisons qui touchent au fantasque, l'un des derniers ordres qu'il a donnés fut celui d'arrêter Georges qui était alors en Angleterre ; lorsqu'il en revint, au début de juin, l'ordre est réitéré ; car, même aux prises avec l'Autriche, à la veille du grand coup qu'il médite, Bonaparte est encore obsédé, — presque superstitieusement, — par le souvenir du terrible Breton : le 4 juin, de Milan, entre une cérémonie à la cathédrale et une représentation au théâtre de la Scala, il écrit : « Prenez mort ou vif ce coquin de Georges ; si vous le tenez, faites-le fusiller dans les vingt-quatre heures. » Mais Fouché et Bernadotte temporisent ; le téméraire Consul ne va-t-il pas perdre la partie qu'il joue au delà des monts ? Ils ne se pressent pas d'obéir ; il ne faut pas se brouiller avec le parti royaliste que peut-être on flagornera demain. « Attendez, dit Fouché, à ceux qui cherchent le vent ; point de légèreté, point d'imprudence, point de propos envenimés ni rien d'hostile... » Marengo change tout : le zèle du même Fouché est subitement acquis au vainqueur que, vaincu, il s'apprêtait à trahir, voire à remplacer.

Bonaparte, qui a tout deviné des félonies et des perfidies qui l'entourent, profite de sa victoire pour parler en maître : il est rentré le

2 juillet ; le 4, il commande : « Faites donc arrêter et fusiller dans les vingt-quatre heures ce misérable Georges. » Tout aussitôt une légion de policiers et de mouchards se déverse sur le Morbihan. Fouché en dirige une armée « innombrable », armée « ténébreuse, irrégulière et bigarrée », composée de la façon la plus hétéroclite. Les anciens terroristes, dont il avait été le modèle et l'idole au temps de la Convention, tombés maintenant dans la misère, « viennent chez lui solliciter un secours en échange de quelque secret » ; il leur adjoint les aventuriers, « les dilettantes de la chasse à l'homme », les « passionnés » que quelque haine à assouvir rend ses esclaves, beaucoup de femmes, des besogneux, d'anciens chouans, des nobles, des émigrés réduits à la famine. La police spéculait sur l'indigence des uns, sur l'ambition des autres « pour s'en servir contre les indomptables du parti royaliste. » La véritable police secrète de Paris se composait seulement en 1800, « de 42 individus régulièrement appointés ». M. Madelin en a retrouvé la liste : on y voit figurer « une dame de Lignières, femme très dangereuse, employée déjà sous Robespierre » ; le chevalier Dorival, ancien mouchard de Sartine ; Collin, « ami intime de Danton et de Robespierre » l'ex-conventionnel Fréron, et, d'après certains témoignages, ses collègues Barère et Lavicomterie ; le ci-devant oratorien

Gaillard ; sans compter tous les X que désignait seulement un chiffre ou une initiale.

On le voit, Fouché n'avait qu'à choisir ; mais son diabolique génie l'avertissait sûrement qu'il fallait, pour prendre Georges, bien gardé par ses chouans, d'autres ruses que celles coutumières à ses espions des salons ou des cafés parisiens. Voici la lettre qu'il écrivait, le 23 juillet ; le personnage s'y peint sans pudeur : « Georges est dans le Morbihan ; poursuivez-le... avec la plus vigilante activité. Le Premier Consul est vainqueur en Italie ; il faut qu'il le soit partout. N'épargnez aucun des chefs qui voudront relever la tête ; fusillez-les sans pitié. Nos agents commencent à être connus et compromis : j'en mettrai d'autres à votre disposition : ce sont des gentilshommes, des ci-devant, qui, par leur nom et leurs titres, sont estimés de tous les chouans ; ils obtiendront facilement leur confiance et nous les livreront à l'heure dite. » C'est donc bien à lui, l'ancien fusilleur de Lyon, que remonte la responsabilité de cette infernale machination. Grâce aux renseignements dont il dispose, il va choisir, parmi les anciens compagnons de Georges, ceux que la détresse asservit ; il les paiera bien pour les décider à trahir le chef qu'ils ont aimé. Un tel raffinement de perfidie inspire tant de mépris pour le ministre qui commande qu'on est presque pris de pitié pour les misérables qui lui obéissent.

Ce n'est pas sans peine, d'ailleurs, que Fouché recruta les hommes dont il avait besoin. L'histoire de leurs tentatives demeure mystérieuse sur nombre de points et c'est dans les ténèbres qu'il faut glaner pour en recueillir, à tâtons, quelques incidents. Le premier dont on a mention est un certain César Papin, « ci-devant noble », d'après une note d'archives ; il vivait en pension chez l'aubergiste Delisle, à Vannes, avec Julien Berthelot, ancien officier dans la cavalerie des chouans. Dès juillet 1800, ils ont offert leurs services à Bernadotte qui les a munis d'un sauf-conduit ; mais leur situation est des plus louches. Hésitent-ils ? Sont-ils pris de peur ou cherchent-ils seulement à soutirer de l'argent aux deux partis ? Le fait est qu'on se méfie d'eux dans l'un et l'autre camp. L'abbé Guillevic, l'aumônier de Georges, les subventionne ; Bernadotte aussi ; Mercier-la-Vendée lui-même est dupe. Mais Georges a de la méfiance : il fait signifier à Papin qu'il ait à cesser de parcourir le pays, qu'il rentre chez lui et n'en sorte plus ; on lui fit même savoir « qu'il y avait ordre de lui *courir sus* s'il mettait le pied dans la campagne et il savait que ces injonctions ne se donnaient jamais en pure perte ». Papin se le tint pour dit : en décembre, il était toujours chez l'aubergiste Delisle, et les bleus le soupçonnaient fort d'être un espion des chouans. On n'entendit plus parler de lui ;

sans doute, suspect à tout le monde, se décida-t-il à regagner la Gascogne d'où il était originaire.

Celui-là disparu, d'autres se glissèrent en scène : deux compères, d'abord, dont l'un prenait le nom de Bauveau ; l'autre disait s'appeler Bertrand Saint-Hubert. A Vannes, où ils séjournaient, ils s'étaient mis en rapport avec Mlle Froval, agente de Cadoudal, et connue chez les chouans sous la désignation de *Correspondante n° 1*. Par l'intermédiaire du *Correspondant n° 2* qui n'était autre que Le Ridant, l'un des officiers de Georges, ils avaient sollicité de celui-ci une audience qui leur fut refusée. Ils insistèrent à maintes reprises, ce qui laisserait supposer que la prime à gagner était d'importance, car ils risquaient gros et ne pouvaient ignorer que ceux des émissaires de Fouché qui réussissaient à pénétrer au mystérieux quartier général du chef royaliste n'en revenaient jamais. De Bauveau et de Saint-Hubert il eut pitié ; il leur envoya six cents francs pour qu'ils déguerpissent. L'abbé Guillevic, qui cumulait avec le ministère sacré les fonctions d'ordonnateur du quartier général de Georges, s'étonnait de la mansuétude de son ami envers des espions avérés, et lui demandait si, pour les ménager ainsi, il concevait quelque doute sur leurs intentions coupables : — « Ils venaient pour m'assassiner, répondit Georges, j'en ai

par devers moi des preuves irrétragables ; si je me suis décidé pour le parti de l'indulgence, c'est parce que ces preuves me sont personnelles ; je ne pourrais les communiquer à personne sans m'exposer à perdre les amis précieux de qui je les tiens. » Était-ce ses agents de Paris, tels que Saint-Régent, qui le renseignaient si sûrement ? Un système de correspondance, parfaitement organisé, lui transmettait de la capitale, en six ou sept jours, les avis importants : ces dépêches lui parvenaient sous le couvert de la veuve Mullard, à Saint-Brieuc, ou de la veuve Champeaux, à Vannes.

Les archives conservent quelques rares pièces qui nous instruisent de la façon dont se racolaient ces émissaires du ministre de la Police. En voici un qui, en décembre 1800, s'offre spontanément. Il semble ne point se douter des dangers que présente la rude aventure : sa lettre est anonyme et rien n'indique quel imprudent fantique ou quel besogneux aux abois l'a écrite : il l'adresse directement au ministre, se plaint de n'avoir pas été reçu par lui, et expose que, « lié avec l'un des anciens officiers de Georges, retiré loin du Morbihan depuis la pacification », il se fait fort d'obtenir de ce personnage « une recommandation particulière » qui lui permettra d'approcher le chef des brigands et de le livrer. Une seconde lettre non datée et, comme la première, non signée, est

un peu plus explicite : le candidat traître avoue « qu'il a eu de la fortune, qu'il a servi sous l'ancien régime, et a professé des opinions entièrement opposées à la révolution » ; il réunit donc toutes les chances d'inspirer la plus grande confiance à l'homme qu'il veut livrer. Son projet reçut-il un commencement d'exécution ? L'anonyme correspondant fut-il l'un de ces nombreux inconnus qui, ayant réussi à pénétrer jusqu'à Georges, disparurent sans que jamais personne ait pu dire où et comment ils ont fini ? On l'ignore. Certains épisodes qui vont suivre montreront ce qu'il advenait de ces malheureux lorsqu'ils parvenaient à atteindre leur but.

En ces six derniers mois de 1800, Georges était traqué avec un acharnement rageur. Le 13 août de cette année-là, les Consuls avaient bien signé un arrêté d'amnistie pour tous les faits relatifs à la Révolution ; mais les « brigands » morbihannais, leurs chefs surtout, étaient tacitement exclus de cette mesure de clémence. Les fonctionnaires de tous grades s'évertuaient pour satisfaire aux ordres de Fouché. Dès juillet, une grande battue fut dirigée sur la région d'Auray qu'on savait grouiller de chouans. On ne trouva rien. N'importe, Bernadotte se flattait d'être sur la bonne piste : déjà il annonçait au Premier Consul la prise imminente de Georges, et, quelques jours plus tard,

après avoir fouillé tout le pays, il confirmait cette heureuse nouvelle, — avec cette restriction — qu'il attendait tout du temps et de la patience ». Las de ses insuccès, il partit en congé, pour six mois, au début d'octobre.

Mais Fouché plaçait à Lorient un homme à lui, Charron, avec le titre de commissaire général de police et la mission de prendre Georges ou de le tuer à tout prix. Au dire de l'abbé Guillevic, vingt mille louis, — cinq cent mille francs environ, — étaient consacrés à l'exécution de ce plan de campagne, et ceci paraît exagéré, car une telle somme eût été mieux employée à solder et à nourrir les soldats de Bernadotte qui, privés de paye depuis six ou huit mois, « se trouvaient sans chaussures, sans bas, sans habits », et passaient en masse aux chouans pour toucher la prime de deux cents francs assurée par ceux-ci à tout déserteur. La gendarmerie elle-même ne vivait plus que de châtaignes. Le préfet du Morbihan, lui, redouble de zèle : considérant comme irréalisable la capture de Georges « qui ne couche jamais deux nuits de suite dans le même endroit », il adopte l'idée de Fouché et juge qu'un homme seul, possédant le talent de se bien masquer: pourrait approcher ce « scélérat misérable » « Il faudrait... pour en purger la terre, un émigré aussi adroit que rusé et qui achèterait ainsi grâce de la proscription. » Pour sa part, le

commissaire de police, Charron, entré en fonctions le 16 novembre, met en chasse tous ses espions, et, tout de suite, il imagine qu'il va réussir : « Georges est à Grandchamp, écrit-il : il y a là deux petits villages où il se tient : le village de Saint-Laurent où, dans un fond, il y a une petite chapelle, et celui de Guersach, à deux portées de fusil de Saint-Laurent.... » Mais, le même jour, il reçoit un autre avis qui lui permet d'affirmer : « Georges est à Locoal, dans l'*Ile du Bonheur*... Je donnerai vingt écus à qui me fournira la certitude qu'il y séjourne actuellement : j'en donnerai quarante à celui qui m'y conduira : j'en donnerai trois mille pour l'y trouver. J'ai carte blanche. » Quant au général de la gendarmerie, Radet, il suit une autre piste encore ; il vient d'apprendre, de façon certaine, que Georges se tient ordinairement « dans une petite maison couverte en ardoises, voisine d'une ferme assez jolie, située sur une hauteur dominant la route de Locminé à Vannes et distante de cette ville de deux à trois lieues. Il faut, pour y parvenir, traverser une grande lande ».

L'ILE DU BONHEUR

Où donc se terrait Georges pour que deux armées lancées à sa poursuite, — une armée de soldats et une armée d'espions, — trou-

vassent partout buisson creux ? Il ne se cachait pas et circulait à son habitude. En juillet, il était allé à Londres avec son ami Mercier ; rentré en Bretagne le 21 août, il retournait en Angleterre quinze jours plus tard et y séjournait près de deux mois. Depuis le début de novembre il n'avait pas quitté le Morbihan, fidèle à l'éternelle consigne de « se tenir prêt et d'attendre », la lutte ne devant recommencer qu'au printemps, « lors de la venue du prince tant espéré ». Si, comme le répétaient les généraux et les fonctionnaires de la République, il ne régnait sur ses paysans que par la terreur, comment ne s'en trouva-t-il pas un seul pour le vendre aux mouchards de Fouché ? Il était, au contraire, bien gardé par ses Bretons et, quoiqu'on ait dit qu'il se faisait invisible, sa structure, sa démarche si particulière, sa corpulence anormale le distinguaient tant de ses officiers, que tout travestissement eût été vain. Il n'eût pas consenti, d'ailleurs, à se déguiser : un jour de décembre 1800, deux gendarmes en tournée l'aperçurent, à deux cents pas, sur un beau cheval, et escorté de sept compagnons « tous bien montés, bien armés, et bien vêtus ». Ces cavaliers traversaient la grand route de Nantes à Brest et se dirigeaient vers Mendon. Les gendarmes donnèrent l'alarme ; une colonne, sortie d'Auray, battit la campagne, mais inutilement.

D'autres le virent également, chassant en compagnie de deux de ses lieutenants ; Georges, toujours très informé des mouvements de troupes patrouillant dans le pays, transportait sa résidence suivant les avis reçus journellement de Vannes sur les déplacements éventuels des bleus ; des sentinelles bien dissimulées veillaient nuit et jour à sa sécurité ; et puis, en cas de péril menaçant, il se réfugiait à cette *Ille du Bonheur* que les espions du commissaire Charron avaient signalée à plusieurs reprises et où il était inattaquable.

L'*Ile du Bonheur* n'est pas une île ; on appelait ainsi l'extrêmité de la presqu'île de Locoal qui, s'avançant dans une baie formée par la rivière d'Étel, ne tenait, et ne tient encore à la côte que par une étroite jetée. Après un parcours d'une demie-lieue dans cette presqu'île, un isthme, que la marée haute recouvre, conduit à une langue de terre où se trouve le petit hameau de La Forest. L'endroit est facile à défendre, l'ennemi ne pouvant s'en approcher par surprise ; on tenait toujours prêtes des barques pour emmener le chef royaliste au loin, grâce au dédale de bras de mer que forme l'estuaire de la rivière. Bien avant la Révolution, des contrebandiers avaient pratiqué dans ce lieu isolé des cachettes voûtées, propres à servir de casemates et de magasins de munitions.

Georges vivait au hameau de La Forest

presque seul et n'y recevait que son entourage intime : son frère Julien, l'abbé Guillevic, Picot, dit *Pierrot*, ancien domestique de Saint-Régent, passé au service du général depuis que son premier maître était à Paris : c'était un petit homme, très laid, très noir, très gravé de petite vérole ; il portait habituellement une veste de chasse, un pantalon de couleur verte et un gilet rouge. La tradition cite encore une servante très sûre, nommée Julienne, « connue dans le parti sous le sobriquet de *Madame Jordonne* ». C'est, sans doute, en raison de la sécurité de cet asile rustique, que Georges, vers cette époque, ajoutait à la liste de ses nombreux pseudonymes celui de *Gardé*. Il était, en effet, à l'*Ile du Bonheur*, bien gardé et par la nature et par la discrétion des quelques initiés toujours instruits de ses déplacements. Il s'y sentait en parfaite sécurtié, même contre les tentatives les plus sournoises. Ayant reçu communication d'une lettre de Fouché, écrivant au préfet du Morbihan : « N'ayez aucune inquiétude sur le compte de Georges ; j'ai pris des mesures telles qu'il est impossible qu'il m'échappe », Georges, se souvenant de son latin du collège Saint-Yves, apostilla cette dépêche d'un *Videbitur infrà*, qui peut se traduire, à peu près, par : *on verra bien !*

Le commissaire Charron ayant déclaré impraticable l'attaque de l'*Ile du Bonheur*, il fallut

donc en revenir aux assassins qui, se présentant munis de trompeuses références et sous le masque d'agents royalistes, avaient quelque chance d'être bien accueillis par le reclus de La Forest. Ce qu'ignoraient Fouché et les policiers de son ministère, c'est que, sitôt un passeport délivré à l'un de ces émissaires, Georges connaissait, bien avant même que le personnage se fût mis en route, et son nom ou surnom, et son signalement, ainsi que la date probable de son arrivée en Bretagne, et le but de son voyage. Comment ? Par qui ces avis lui étaient-ils transmis ? On ne sait pas ; mais il n'est pas douteux que la police des chouans était mieux organisée encore que celle de Fouché : l'épisode qu'on va lire est un indice que Georges était bien servi et par des gens très informés. Il a pour triste héros un gentilhomme portant l'un des plus beaux noms de la Bretagne et nul ne s'étonnera qu'on ne veuille désigner ici ce nom que par son initiale.

LA LANDE DU BOURDOUX

Antoine de B..., officier au régiment d'Auxerrois, qui fut en garnison à la Martinique, épousa, peu avant la Révolution, une jeune Irlandaise, Marie-Thérèse Macdonogh. Antoine était riche, car il possédait l'hôtel dit de Mirabeau, rue de Seine ; il l'habitait avec sa femme,

son beau-père et son beau-frère. Dès 1790, Antoine de B... s'était affilié à quelque complot des royalistes bretons, peut-être aux premiers projets du marquis de La Rouërie, car l'une des plus fortes maisons de banque de l'Italie s'offrait à faire passer, par son entremise, toutes les semaines, en Bretagne, des sommes variant entre 100.000 francs et un million en or.

En novembre de cette année-là, le père Macdonogh mourut chez son gendre, à l'hôtel Mirabeau, et l'on procéda au partage de la succession qui paraît avoir été peu importante. L'année suivante, Antoine émigre, disparaît durant trois ans, revient à Paris après la mort de Robespierre, est décrété d'arrestation au coup d'État du 18 fructidor (1797), jugé par une Commission militaire et acquitté. Deux ans plus tard, de nouveau compromis, un arrêté du Directoire le condamne à la déportation ; mais, au début du Consulat, il n'a pas encore quitté la prison du Temple : comme il est le cousin de Bourmont, alors très bien en cour auprès de Fouché et du Premier Consul, il est mis en liberté.

Qu'était devenue sa femme, Marie-Thérèse Macdonogh ? Décédée ? Divorcée ? Réfugiée en Irlande ? On ne peut le dire. La Révolution avait à ce point bouleversé la vie d'Antoine de B..., comme celle de bien d'autres, qu'il ne paraît rien subsister en lui de ce que fut l'ancien offi-

cier, noble, fortuné, ayant hôtel, train de maison et relations brillantes. Il semble même impossible d'établir s'il fut un homme aux abois ou un conspirateur : un alphabet cryptographique, découvert chez lui, rue Blanche, en l'an II, donnerait cependant à croire qu'il entretenait des correspondances secrètes.

Le voici, à l'automne de 1800, logé rue de Clichy, avec une citoyenne Clotilde Bodart dont il a un enfant, né le 2 juin précédent et qu'il a reconnu. Il s'occupe de chimie ; alors qu'il était détenu au Temple, il a pris goût à cette science et a obtenu de recevoir, à la prison même, les leçons d'une jeune élève-employé à l'École de pharmacie, Ambroise Laisné, fils d'un apothicaire de la place Maubert : c'est un garçon de vingt ans, laborieux, estimé de ses maîtres et très rangé, car il vit chez ses parents. Depuis près d'un an qu'il est en liberté, Antoine a continué à prendre, mais sans assiduité, les leçons de son jeune professeur auquel il s'est attaché et qu'il se propose d'emmener un jour en Bretagne où, dit-il, il possède des propriétés.

Cette navrante histoire a été contée plusieurs fois et de diverses façons : on voudrait n'utiliser ici que des documents indiscutables émanant, soit de la correspondance officielle, soit de témoins dont la véracité ne peut être suspectée ; encore n'assure-t-on pas que l'on a con-

naissance de toutes les pièces de nature à éclairer ce drame ténébreux. A la fin de novembre, le voyage d'Antoine et de Laisné est décidé ; voyage scientifique : ils iront étudier dans le Morbihan « des objets très curieux pour des chimistes » ; tel est du moins le prétexte que Laisné donne à ses parents et à ses maîtres, afin de justifier une absence de plusieurs semaines. Le 28, Antoine demande un passeport « pour aller voir l'une de ses parentes en Ille-et-Vilaine ». Laisné en obtient un, le même jour, et fournit comme motif de son déplacement « des affaires de famille qui l'obligent à séjourner quelque temps en Bretagne ». Prétexte assurément : pourquoi le jeune chimiste, né à Paris où habitent tous les siens, ne déclare-t-il pas le véritable mobile de son voyage, s'il croit ne l'entreprendre que pour un but scientifique ? Les deux passeports sont délivrés sans retard et sans difficulté ; ce qui étonne, car, en raison du passé orageux de l'ancien émigré, il semblerait que la police dût s'informer ce qui l'attira au pays de la chouannerie. Pourtant, jusqu'ici, rien ne décèle que les deux voyageurs sont chargés d'une mission ; nul indice de desseins perfides contre Georges Cadoudal ; aucune trace d'une somme versée ou promise. Seulement, « l'œil de la police » va les suivre pendant leur longue route : à peine les passeports délivrés, le ministre avise le

préfet de Rennes du prochain passage de Laisné et d'Antoine, lui recommande de les surveiller, de rendre compte que leurs démarches, sans les gêner en rien, et, *quelles que soient leurs liaisons*, de ne prendre contre eux aucune mesure de rigueur.

Ils arrivaient à Rennes le 5 ou le 6 décembre, se présentaient chez le préfet Borie et « conféraient avec lui durant une demi-heure ». Dans la lettre que Borie adressait au ministre, à la suite de cet entretien, il notait seulement que, durant leur séjour à Rennes, les deux compères « avaient fréquenté des hommes de toutes les opinions ». En effet, ils virent Charles d'Hozier et cette démarche serait la première manifestation probante de leur félonie. Ancien page de Louis XVI et fils du dernier juge d'armes et généalogiste de France, d'Hozier, qui avait commandé en Bretagne l'une des légions royalistes, vivait clandestinement à Rennes depuis la pacification, sous le nom de Ménainville, et était l'un des « anneaux » de la correspondance entre Paris et le quartier général de Georges auquel il était tout dévoué. Le préfet d'Ille-et-Vilaine n'ignorait pas, a-t-on dit, la présence à Rennes de cet agent secret des rebelles ; bien plus, après avoir questionné Antoine et Laisné et connu d'eux le but criminel de leur expédition, Borie, indigné, aurait averti d'Hozier que la vie de Georges Cadoudal était menacée,

agissant ainsi en honnête homme, mais en fonctionnaire bien étourdi ou bien indépendant. D'après une autre version, d'Hozier reçut de Paris l'avis que les deux voyageurs, gagés par la police, cherchaient à joindre Georges pour l'assassiner. Quand ils firent visite à d'Hozier pour connaître de lui les moyens de pénétrer jusqu'à la retraite du grand chouan, ils se donnèrent certainement pour des agents royalistes chargés d'une mission importante et lui présentèrent, — c'est évident, — les plus convaincantes références, puisqu'il fit semblant de les croire et s'engagea à leur procurer un guide qui les conduirait à Georges. En même temps, certain de leur imposture, il expédiait à celui-ci un homme sûr pour l'aviser de l'arrivée prochaine des deux faux-frères. Georges répondit aussitôt : « Envoyez-les moi par le même courrier. »

Doit-on s'attarder à examiner l'hypothèse de la loyauté d'Antoine et de son pharmacien ? Le rôle que la tradition et la vraisemblance leur attribuent est si odieux, qu'on se demande s'ils n'étaient pas véritablement chargés de quelque mission secrète par les royalistes de Paris. Pour remplir cette mission sans malencombre, ils auraient imaginé peut-être, — bien imprudemment, — de jouer la police en simulant de la servir, de se faire par elle défrayer des dépenses de leur voyage et de s'assurer ainsi sur toute

la route une sécurité parfaite et la liberté des démarches les plus compromettantes pour tous autres que de prétendus agents de Fouché. L'histoire policière de ces temps troublés offre bien d'autres imbroglios plus compliqués que celui-là.

Il se pose une autre question dont nul n'a donné la solution : s'il faut bien croire qu'Antoine de B..., ancien officier de l'armée royale réduit aux pires expédients, s'est offert, moyennant paiement, à commettre le crime dont sa mémoire reste chargée, pourquoi s'embarrasse-t-il d'un acolyte auquel, — c'est plus que probable, — il n'a pas confié son affreux projet ? Pour parvenir aisément jusqu'à Georges, il spécule sur son noble nom, illustre dans toute la Bretagne ; mais comment justifiera-t-il, auprès de Georges lui-même, la présence à ses côtés de ce jeune pharmacien de vingt ans, qui ignore tout de la chouannerie et ne s'est jamais inquiété de politique ? L'ingérence de cet innocent est de nature à éveiller la méfiance du soupçonneux ermite de l'*Ile du Bonheur*. Et, le coup fait, Antoine partagera-t-il avec Laisné le prix du sang ? En quoi celui-ci peut-il le servir ? — Il a préparé et porte sur lui, dit-on, le poison dont Antoine compte faire usage, s'il est admis, comme il le prévoit, à la table du chef royaliste. C'est se créer une difficulté bien superflue : si Georges, dupe du gentilhomme, le convie à

dîner, ce sera pour parler tête à tête des affaires du parti et il est fort improbable qu'il accepte en tiers, dans cet entretien intime, cet étudiant inconnu dont l'imcompétence est manifeste en matière de conspiration. On serait donc conduit à penser que Laisné n'a reçu de son compagnon aucune confidence ; mais pourquoi celui-ci s'en est-il empêtré ? Il reste, dans cette sombre intrigue, des points bien obscurs, et l'on s'excuse de ces longs préliminaires qui les indiquent sans les éclaircir. Maintenant, voici le drame.

Après leur visite à Charles d'Hozier, Antoine et Laisné quittèrent Rennes sans attendre le guide qui devait les conduire à Georges. Ils allèrent passer quelques jours chez une sœur d'Antoine, Mme Lenoir de Tournemine qui habitait avec son mari le manoir de La Marchaunay, en Pipriac, à une dizaine de lieues de Rennes ; Antoine présenta Laisné à sa sœur comme étant son professeur de chimie. On séjourna une semaine à La Marchaunay, puis Mme de Tournemine partit avec ses deux hôtes pour le Morbihan où elle possédait en propre un petit manoir aux environs de Sarzeau. Le 14 décembre, tous trois arrivèrent à Vannes ; Antoine et son chimiste firent une visite au préfet qui visa leurs passeports : au cours de cette visite, Laisné se prétendit chargé par le gouvernement d'une inspection des marais

salants. Antoine ne cacha pas que son nom avait figuré sur la liste des émigrés, mais qu'il en était rayé. Le lendemain, toujours accompagnés par Mme de Tournemine, ils atteignirent Sarzeau qui est à six lieues de Vannes, et poussèrent à trois quarts de lieue plus loin, jusqu'à Kernavelo : c'était le château patrimonial de Mme de Tournemine, situé à gauche de la route qui, de Sarzeau, se dirige vers Penvins.

Il existe encore, ce petit château et il ne paraît point avoir subi, depuis l'an IX, d'autres modifications que celles qui ont été nécessitées par son entretien ; c'est d'ailleurs, une simple maison, longue et basse, à un seul étage, sans aucun caractère architectural. Mais la nature prodigue de ce coin de Bretagne l'a enfoui sous une si luxuriante végétation, qu'à peine le devine-t-on, de la route, sous les frondaisons séculaires. Une avenue d'arbres magnifiques, déjà vieux certainement en l'an IX, conduit au « portail », simple porte charretière accotée de piliers de maçonnerie, qu'on aperçoit au fond d'un couloir de verdure ; une petite porte, réservée aux piétons, s'ouvre à gauche de ce portail qu'une cour, longue de trente ou quarante pas, sépare de la maison.

Antoine et Laisné, dès leur installation à Kernavelo, occupèrent leur temps en longues excursions dans la région qui s'étend de Sucinio à Saint-Gildas, et que l'on a pu comparer

au golfe de Naples ; les pins d'Italie, les lauriers, les chênes verts y croissent en grand nombre et les grenadiers y fleurissent en pleine terre. Antoine de B... paraissait heureux de cette trêve reposante dans sa vie mouvementée ; Laisné admirait le pays en Parisien qui n'est jamais sorti de la capitale ; Mme de Tournemin ne surprit, ni dans leur conversation, ni dans leurs allures, un mot, un geste qui pût lui inspirer le soupçon d'un motif caché de leur séjour. S'ils attendaient le guide promis, jamais ils n'y firent allusion ; du moins n'en trouve-t-on point mention dans la déclaration écrite par la châtelaine de Kernavelo.

Le 23 décembre, Antoine et Laisné revenaient à la nuit d'une longue promenade à Saint-Gildas ; fatigués, ils ôtèrent leurs bottes et chaussèrent des sabots. On allait souper quand, vers sept heures, de grands coups frappés au portail mettent en émoi toute la maison ; les domestiques y courent et, sans ouvrir la porte, demandent : « Qui est là ? » Une voix rude réclame M. de B... La porte, néanmoins, reste close. Antoine sort du manoir, sa sœur également et tous deux essaient de parlementer : « D'où êtes-vous ? — De Grandchamp. — De la part de qui venez-vous ? — De la part du général. — Quel général ? » Mais ils n'obtiennent plus que des menaces : « Ouvrez, ou il vous arrivera malheur. »

On se consulte. Les verrous sont enfin tirés : sept ou huit hommes, porteurs de fusils garnis de baïonnettes, bousculent les domestiques, pénètrent brusquement dans la cour et saisissent Antoine au collet, en disant : « N'est-ce pas là de B... ? » Il répond affirmativement. « Et Monsieur Laisné ? — Il n'est pas à la maison, il est à Sarzeau », réplique Antoine, indice qu'il se sait en danger et qu'il essaie de sauver son compagnon. Il est tête nue, demande qu'on lui laisse le temps de prendre son chapeau : « Tu n'en a pas besoin. » Les hommes l'entraînent dans l'avenue, mais quatre ou cinq d'entre eux reparaissent aussitôt : « Monsieur Laisné est ici, il faut qu'il vienne avec nous. » Laisné est là, en effet ; attiré par le bruit, il a traversé la cour en sabots, s'est approché du portail ; il est happé, poussé dehors. « Nous les menons parler à quelqu'un ici près. Bonsoir ! » La châtelaine, prise de peur, rentre au manoir et s'y enferme.

Quatre jours plus tard, avant de retourner à Pipriac, elle adressait au préfet du Morbihan un récit de l'événement ; aux détails qu'on vient de lire elle ajoutait cette remarque : aucun des hommes n'était costumé à la mode du canton de Sarzeau ; ils portaient tous des carmagnoles bleues, preuve qu'ils venaient de loin. Ils parlaient « très bon français ». — Une enquête fut ordonnée ; mollement conduite, elle n'aboutit

à rien. Beaucoup plus tard seulement, on connut quelques circonstances du drame. On sut que, le 23 décembre, les brigands s'étaient embusqués, avant la nuit, dans un petit bois voisin de la ferme de Kerblaye ; Antoine et Laisné, revenant de leur promenade, en compagnie d'un paysan, Jean Mahé, passèrent à quelques pas d'eux. Mahé, entendant du bruit sous les arbres, cria : *Qui vive ?* Mais les brigands s'enfoncèrent sous les fourrés où ils attendirent pour frapper à la porte du manoir que les deux promeneurs fussent rentrés à Kernavelo. Lorsqu'ils furent en possession de leurs captifs, ils rencontrèrent, devant la ferme du Paty, un homme qui revenait des champs, Jules Houssay, et lui ordonnèrent de leur servir de guide jusqu'à la lande du Bourdoux. Comme il y a plus d'une lieue de Kernavelo au Bourdoux, Jules Houssay, étant en sabots, pria qu'on le laissât changer de chaussures, ce qui lui fut accordé. Il eut ensuite quelque peine à rejoindre les brigands qui, pendant qu'il mettait ses souliers, avaient pris l'avance et allaient vite. Il marcha quelque temps auprès d'eux, et reconnut dans la bande deux chouans fort redoutés, Duchemin et Fardel. Il y avait aussi un militaire « qui paraissait être étranger au pays ».

En approchant du Bourdoux, Houssay vit surgir de l'ombre un homme muni d'une

pioche, et c'est alors qu'il apprit de Duchemin « qu'on allait fusiller ces messieurs ». Sur quoi, il protesta : « Il n'était pas content d'être mêlé à cette affaire, lui qui travaillait d'habitude à Kernavelo. » Duchemin grommela « qu'il était aussi fâché d'en être ; mais que, s'il avait refusé il aurait été fusillé lui-même ». Pourtant, il permit à Houssay de s'en retourner, et celui-ci reprit à grands pas le chemin de sa maison.

Sur ce qui suivit on n'a qu'un témoignage de seconde main : celui de Charles d'Hozier. Il n'était pas là ; mais il a pu tenir de Georges lui-même le récit de la terrible scène. On était parvenu à la lande du Bourdoux ; Antoine et Laisné, toujours encadrés par leurs conducteurs, se trouvèrent tout à coup en face de Georges. De fait, le passage de celui-ci avait été constaté, dès la veille, « aux environs de Landevant et d'Auray, puis dans un château de Penhouët, près de Grandchamp, et enfin à Kerboulard, au nord de Theix » ; il serait donc, à cette date, sorti de l'*Ile du Bonheur* pour se diriger, en tournant Vannes, vers la presqu'île de Sarzeau. En présence de leur juge, les deux émissaires de Fouché auraient « débité leur fable arrangée d'avance : ils étaient, dirent-ils, envoyés par les royalistes de Paris. Georges les écouta sans mot dire : quand ils eurent fini de parler : « Très bien, messieurs, très bien, fit-il ; ... vous venez pour m'empoi-

sonner ! » Tous deux « se récrièrent, comme révoltés d'une telle accusation » ; il les laissa dire. « Convenez du fait », reprit-il, en s'adressant à Antoine. Celui-ci persista à nier. « Avouez donc ! » répéta Georges d'un ton autoritaire et conseillant au gentilhomme « de profiter du dernier répit qui lui était offert ». Mais Antoine s'obstinait à protester contre une si odieuse inculpation.

Enfin Georges commande à ses hommes : « Qu'on découse le collet de monsieur. » Il est aussitôt obéi, et, dans le col déchiré, on découvre un petit sachet. C'est le poison. Les deux coupables se seraient alors jetés aux pieds du justicier, implorant sa pitié. « Il est trop tard », fit-il froidement ; il leur accorda un quart d'heure pour recevoir les secours d'un prêtre qui l'accompagnait, — l'abbé Guillevic, sans doute, — et, les livrant à ses hommes, il leur tourna le dos et disparut.

Si quelque détail de cette relation peut être controuvé, il est certain que des habitants du Bourdoux furent réveillés, cette nuit-là, par « de grands cris » poussés dans la lande, et Jules Houssay, se hâtant vers sa maison, était déjà loin quand il entendit crépiter les coups de fusil. Jamais on ne connut l'endroit où les cadavres furent enfouis. Jamais non plus la police ne se trahit en révélant la part qu'elle avait prise à cette tragédie.

Durant des années, la famille d'Antoine de B... et celle du jeune pharmacien, Laisné, intercédèrent pour obtenir une certitude sur le sort des deux disparus : le dossier de l'affaire contient nombre de leurs requêtes et l'on y trouve aussi en « minutes » les réponses des acolytes de Fouché ; pas un mot permettant de soupçonner que le ministère connaisse la raison du tragique voyage ; il apporte le plus grand empressement à découvrir les causes et les circonstances de la disparition du gentilhomme et de son compagnon de route. La comédie fut si bien jouée que, quatorze ans plus tard, les parents du jeune Laisné suppliaient Louis XVIII, remonté sur le trône, de faire rechercher si leur fils, « arrêté par erreur au temps lointain du Consulat de Bonaparte », n'était pas oublié dans quelque bastille d'État.

L'infortunée Clotilde Bodard, la maîtresse d'Antoine de B..., restée dans la misère avec deux enfants, — le second naquit six mois après la disparition du père, — implora longtemps un secours qu'elle ne paraît pas avoir obtenu. Quoique n'étant pas légalement l'épouse d'Antoine, elle signait *Veuve B...* et la noble famille de son amant la repoussait. La pauvre femme, ayant épuisé toutes ses ressources, conjurait en 1806, l'Empereur de lui accorder une pension, et l'une de ses suppliques dévoile tout le secret du drame. Elle savait, elle, et

elle écrivait : « Sire, vous voyez à vos pieds la veuve d'un de vos sujets mort pour le service de votre Majesté. *Chargé d'une mission contre Georges, mon mari a été poignardé par ce rebelle...* » Et, en marge de cet aveu, Desmarests, ou quelque autre, transmettant la requête au ministre, précisait confidentiellement : « M. B... a été effectivement assassiné par ordre de Georges *en remplissant dans l'Ouest une mission que le gouvernement lui avait confiée.* » C'est le dernier mot du tragique épisode ; si quelque doute subsiste sur la complicité agissante de Laisné, on n'en peut conserver aucun sur l'infamie de B... Il était bien de ces traîtres dépêchés par Fouché à Georges. Le sommaire verdict du terrible Breton n'a point frappé à faux.

La police consulaire en avait engagé bien d'autres. Par quelles contraintes morales, quels sévices, quelles menaces, quelles trompeuses promesses, les tortionnaires stylés par Fouché parvenaient-ils à asservir d'anciens royalistes, naufragés de la vie et poussés à la dérive par le désastre de leur parti ? On le sait par ceux qui résistèrent au satanique tentateur ; ceux qu'il parvint à enrôler parmi ses assassins n'eurent pas d'histoire : à peine un nom, un pseudonyme, apparaissent-ils dans les dossiers.

Ainsi, à peu près à la même date qu'Antoine de B..., partait de Paris, avec une mission semblable, un certain Duchâtellier, naguère chargé

de la remonte à l'armée de Georges où ses deux frères servaient encore. Il ne lui restait rien d'une assez belle fortune ; soit besoin, soit ambition, il se vendit à la police et devint l'ami de Desmarests, chef du service politique secret. Comme il voyait assez souvent ses anciens camarades de guerre, Limoëlan et Saint-Régent, depuis que ceux-ci, sur l'ordre de Georges, séjournaient à Paris, il les moucharda ; ce dont le dit Saint-Régent, aussitôt avisé par ses mystérieux affidés du ministère, avertit Georges sans tarder. Quand Duchâtellier passa par Rennes, où habitaient sa femme et sa petite fille, ordre était déjà donné de fusiller ce renégat s'il avait l'audace de se présenter, en faux ami, au quartier général. Il n'y manqua point, — et l'on n'entendit plus parler de lui. On croit qu'il fut exécuté dans le bois d'Elven par Joseph Gambert, surnommé *Jupiter*, l'un des lieutenants de Georges.

Pour Duchâtellier, non plus que pour Antoine de B..., aucune hésitation n'est permise. Mme Duchâtellier, dans l'espoir d'obtenir de l'argent, s'était elle-même fait gloire de la félonie de son époux : « C'est lui, écrit-elle au ministre, qui vous avait instruit de l'arrivée à Paris de Limoëlan et de Saint-Régent. Il était allé rejoindre Georges dans l'intention de fournir les moyens de le saisir... » Et elle réclame 12.000 francs de *récompense*. Est-ce Duchâtellier ou un autre dont il est question dans cette lettre

adressée à Fouché par le général Simon, qui commande, en 1801, la division d'Ille-et-Vilaine ? « Le bruit s'était répandu, depuis quelques jours, que Georges, instruit que plusieurs personnes, étaient envoyées de Paris pour le faire prendre ou le tuer, avait fait assassiner deux ou trois de ces personnes... ; » de ce nombre « on m'a nommé *le jeune homme que vous m'avez adressé* ; son silence, depuis un mois, me fait craindre que ce ne soit une vérité. » Le général ajoutait : « Georges a dit que si le gouvernement sacrifiait 20 ou 30.000 francs pour le prendre, il disposait d'un million pour se sauver ; qu'il était parfaitement instruit de toutes les dispositions prises par rapport à lui et qu'il connaîtrait tous les agents que le gouvernement pourrait envoyer de Paris ; que, au surplus, puisqu'on employait ces moyens vis-à-vis de lui, il ne ferait grâce à personne de ceux qui tomberaient entre ses mains. »

Oui, ses espions du ministère le renseignaient bien : « 20 ou 30.000 francs », telle était en effet la somme promise à celui qui apporterait la tête de l'imprenable Breton. On le sait, par un billet très confidentiel de Fouché lui-même, adressant, le 7 janvier 1801, une lettre de crédit de 24.000 francs au préfet de Rennes, avec ordre d'en remettre le montant « à ceux qui parviendront à se saisir de Georges et qui le présenteront mort ou vif... » Quelques jours plus

tard, il précisait ces recommandations. La prime resta à la disposition du préfet durant trois mois, au bout desquels, — « son emploi étant sans objet », — Fouché la fit rentrer dans sa caisse.

« Sans objet », en effet. De tous ceux qui s'étaient présentés pour gagner la somme, aucun n'avait reparu. Au cours des deux derniers mois de 1800, vingt-trois individus se portèrent candidats à cette récompense. Seize s'étaient découragés avant d'agir ; les sept autres avaient été fusillés par ordre de Georges. Rivoire l'apprit de Georges lui-même l'avant-dernier jour de l'année 1800. Rivoire était cet enseigne de vaisseau qui, depuis plusieurs mois, s'employait, avec d'autres, à livrer le port de Brest aux chouans. En décembre, il passait donc à Vannes et descendait sous le nom de Morel à l'hôtel du *Lion d'or* ; « une femme vint l'y prendre et le conduisit, par des sentiers détournés, jusqu'aux environs de Grand-champ, à un hameau situé derrière un bois ». Georges Cadoudal l'attendait là, « entouré de ses soldats d'élite » ; Rivoire reconnut Mercier-la-Vendée et l'abbé Guillevic. On parla des intérêts et de l'avenir du parti, et c'est alors que Georges fit la confidence des précautions qu'il lui fallait prendre pour échapper aux assassins stipendiés par Fouché. — Il recevait, dit-il, « les avis nécessaires par les bureaux du

ministre et même par la garde consulaire, et il était au courant de tout ». Trois de ces misérables devaient être fusillés le soir même. En effet, derrière la chaumière où Georges lui offrait l'hospitalité », Rivoire vit passer par les armes trois hommes dont les noms ne sont pas connus. L'enseigne de vaisseau dit encore que, tandis qu'il s'entretenait avec Georges, « celui-ci reçut une nouvelle des plus graves et manifesta ses impressions ».

DÉSESPOIRS

Cette nouvelle, arrivant aux environs de Grandchamp, le 30 décembre, ne pouvait être que celle de l'attentat de la machine infernale, perpétré et manqué par Saint-Régent dans la soirée du 24. Ce fait tragique a été conté bien des fois : les historiens hostiles à la chouannerie ont tenté d'imputer à Georges cette malencontreuse riposte du sanglant duel qui se poursuivait entre lui et la police du Consul. Le vrai, c'est qu'il n'en eut connaissance qu'après l'événement.

Quand, au mois de juillet précédent, il sentit l'indispensable nécessité d'avoir un représentant auprès des royalistes de Paris, il choisit pour ce poste important son fidèle Mercier-la-Vendée, dont il estimait grandement le tact,

la prudence diplomatique et la précoce maturité d'esprit. Mercier ne put partir et fut remplacé par Saint-Régent, soldat héroïque mais tête folle et que Paris acheva de déséquilibrer. L'objet de sa mission consistait à tâter l'opinion, à grouper les partisans actifs de la royauté, et à préparer « le grand coup » ajourné jusqu'à l'heure le Prince qu'on espérait toujours se déciderait à débarquer en France.

Saint-Régent fut rejoint à Paris par Limoëlan, l'un des chefs des légions bretonnes, puis par d'autres jeunes royalistes, pacifiés ou amnistiés. Ils vivaient pour la plupart dans la dissipation et Saint-Régent lui-même, bien muni d'argent, oubliait dans les plaisirs faciles la tâche qu'il avait assumée. Comme il n'arrivait à rien, harcelé par les remontrances de Georges qui, au fond de la Bretagne, trépignait de ses lenteurs, il résolut de regagner le temps perdu en brusquant le dénouement : l'idée d'un tonneau de poudre éclatant sur le passage du Premier Consul, était, comme on dit, « dans l'air » : on venait de découvrir un engin de ce genre chez un chimiste nommé Chevalier. Saint-Régent ne chercha pas plus loin, et, bien que Limoëlan, à qui ce procédé faisait horreur, s'efforçât de l'en détourner, il prépara en quelques jours sa machine meurtrière. On sait le reste.

En apprenant l'affreux événement, Georges

fut pris d'une violente colère : « Ce b... de Saint-Régent dérangeait tous ses plans. » L'attentat, dont tant de passants inoffensifs étaient les seules victimes, discréditait le parti royaliste. Fouché saisit l'occasion d'en rapporter l'idée première à Cadoudal et fit grand éclat d'un billet signé *Gédéon*, trouvé dans la chambre de Saint-Régent ; mais ses bureaux ne manquaient pas de calligraphes expérimentés et dociles à toutes les besognes ; d'ailleurs ces quelques lignes eussent-elles été tracées par Georges, marquaient seulement l'ardente impatience du chef breton, exaspéré du silence de son agent et de son inaction. Fouché dut reconnaître, dans un rapport officiel, que la résolution d'assassiner Bonaparte « fut prise seulement le 11 frimaire, — 2 décembre, — vingt jours avant l'attentat ; à cette date, Saint-Régent avait quitté Georges depuis quatre mois et ce n'est certainement point par correspondance qu'il lui eût soumis son affreux et stupide projet. Cadoudal ne pouvait donc pas être l'initiateur de ce crime odieux qui, improuvé autant en Angleterre qu'en France, l'obligeait à enrayer.

Pour la première fois, au début de 1801, il parut être déconcerté ; il réunit ses officiers, leur recommanda la modération, leur conseilla même de se soumettre. Pour lui, il ne renonçait pas ; mais il ne voulait pas entraîner, dans le désastre personnel dont le menaçait la folie de Saint-

Régent, les braves qui l'avaient suivi durant tant de rudes campagnes. Pressentait-il que l'heure était venue des défections et des deuils ?

Le 16 janvier, il adressait à Londres un très long rapport, destiné au Comte d'Artois ; il y exposait, sans réticence, la situation lamentable des Bretons ; il réclamait du Prince des décisions « promptes et positives ». — « Nous sommes ici, à chaque minute, exposés au poignard des assassins ; notre devoir, les instructions reçues et l'espérance de voir encore se renouer quelque chose, nous y retiennent. Pas un de nous ne bougera avant d'avoir reçu des ordres ; vous jugez avec quelle impatience nous les attendons. » Dans la crainte qu'une confession si complète, où rien n'était déguisé des misères du parti royaliste, ne tombât entre les mains des bleus, Georges la confia à Mercier-la-Vendée, son autre lui-même, le seul peut-être qui connût toute sa pensée. Mercier quitta le Morbihan sans tarder et se dirigea vers les Côtes-du-Nord où il savait trouver, vers Portrieux, une occasion de s'embarquer. C'était la voie que prenaient ordinairement, pour gagner l'Angleterre, les courriers de Georges. Accompagné de deux de ses officiers d'ordonnance, de son domestique, de Louis Picot, le serviteur grêlé de Georges, et de plusieurs cavaliers, anciens hussards de Choiseul, enrôlés naguère par lui-même, le général Mercier attei-

gnit le 18 janvier au matin la baie de Saint-Brieuc.

Il y avait, à trois lieues de la ville, une maison de correspondance occupée par une veuve connue de tous les chouans sous le sobriquet de *la Reine*. Chez cette femme, très dévouée au parti, les royalistes partant pour les Iles anglaises, ou en revenant, trouvaient tous les renseignements de nature à faciliter leur voyage, et Mercier apprit que le lougre sur lequel il comptait pour gagner Jersey, n'avait point paru depuis quelques jours. Connaissant l'importante urgence de sa mission, il ne s'attarda point à la recherche hasardeuse d'un bateau et décida de regagner au plus vite le Morbihan où les occasions de passer le détroit ne lui manqueraient pas.

Après un jour de sécurité complète et de repos chez la *Reine*, Mercier et ses compagnons se remirent donc en route : le 20 janvier, au soir, ils arrivaient au hameau de la Fontaine-des-Anges, touchant à la lisière de la forêt de Loudéac. Ce refuge était moins sûr que celui de *la Reine* ; l'entrée de ces cavaliers, bien montés, bien vêtus, munis de bonnes armes, y fit événement. Quelqu'un jugea que ces voyageurs devaient être « de grands chefs ». Georges peut-être était de la bande... A onze heures de la nuit, douze gendarmes appelés de Loudéac, qui est à une lieue de là, cernent la maison où

dorment les chouans : ceux-ci se jettent sur leurs armes et durant une heure soutiennent un siège, dirigeant sur les assaillants un feu si nourri qu'ils les tiennent à distance. Mercier, profitant d'un répit, se lance hors de la maison : la nuit est sombre, la forêt proche ; une haie à franchir et il est hors d'atteinte. Par malheur, il n'a pas eu le temps de se vêtir : la blancheur de sa chemise le signale à l'un des gendarmes qui le tire à dix pas. Mercier, tombe, frappé d'une balle au cœur.

Tous ses compagnons réussirent à s'échapper ; mais la mort de leur chef était pour la chouannerie une perte d'autant plus irréparable qu'on découvrit sur son cadavre la lettre de Georges au Comte d'Artois, où était dévoilée sans détour la situation désastreuse des insurgés.

Le corps de celui qu'on a surnommé *le Patrocle de l'Achille breton* fut mis sur une charrette, transporté à Loudéac, promené triomphalement par les rues et jeté sur les marches de l'église où il resta durant trois jours. Puis on l'enfouit dans un coin du cimetière. Certains remarquèrent que Mercier était mort, à vingt-six ans, le 21 janvier, — date fatidique. Une tradition assure qu'il aimait et était aimé. Un prêtre réfractaire avait béni son union avec une jeune fille de Laval, « intelligente, ardente et dévouée ». Un enfant était né de ce mariage clandestin.

Écrasé de douleur par la mort de son ami, du

plus cher de ses frères d'armes, Georges commanda d'incendier le hameau de la Fontaine-des-Anges, théâtre de la catastrophe ; mais cet ordre fut bientôt révoqué et la violente fureur de « l'inconsolable » se mua en un sombre chagrin. A quelques jours de là, un nouveau coup le frappait, aussi cruel. Son jeune frère, Julien Cadoudal, après avoir combattu aux côtés de son aîné, s'était retiré chez leur père, à Kerléano. Le dimanche, 2 février 1801, il y reçut le mari de sa marraine, le père Lemoing, qui habitait la maison voisine de celle des Cadoudal et que Julien appelait familièrement « son vieux parrain ». Ils burent le cidre ensemble et Julien parla sans méfiance. C'était un beau garçon de vingt-trois ans, très apprécié des filles, joyeux compagnon, instruit, délicat poète à ses heures. En le quittant, le soir, Lemoing poussa jusqu'à Auray, se présenta chez le commandant de la place, et lui dénonça la présence de Julien à Kerléano ; ce service à la République lui fut payé trente sous. Le lendemain, des gendarmes arrêtèrent le jeune homme ; on trouva sur lui des papiers compromettants, une bague portant trois fleurs de lys, une croix avec cette inscription : *Aimons Dieu, défendons l'autel et le trône*. Interrogé par le juge de paix, il proteste que, depuis la pacification, il n'a jamais repris les armes ; à la faveur d'un sauf-conduit signé par le général Brune, il exploite le petit domaine agricole de son vieux

père et il ne s'est mêlé à aucun rassemblement.

Il est mis au secret et, dans la crainte que les chouans ne viennent le délivrer, on décide de le conduire à Lorient. Ces ordres de transfèrement équivalaient à un verdict de mort : c'était un moyen fort employé pour se débarrasser d'un suspect que tout tribunal eût acquitté. On prétextait une tentative d'enlèvement, on abattait l'homme : c'était un brigand de moins et un crime de plus qu'on portait à l'actif des royalistes. Ne pouvant prendre Georges, on allait l'atteindre en la personne de son frère.

Le pauvre Julien ne s'illusionnait pas : dans son cachot, il chantait une complainte en langue bretonne, improvisée pour adresser un poétique adieu à la vie, aux vertes campagnes de Kerléano, à son père, à ses frères, à ses amis, à ses chevaux, à ses chiens.

Où est allé mon frère Joseph,
Puisque je ne l'entends plus chanter ?
Où est allée ma sœur Marie,
Puisque je ne la vois plus dans la maison ?
Les chevaux de mon père que je menais paître
A la prairie, où sont-ils allés ?
J'ai perdu mon bonheur.
Je le cherche partout et ne le trouve pas.

Le 8 février, — un dimanche, — il est extrait de la prison ; quarante fantassins et quatorze gendarmes vont lui faire escorte ; on prend la route de

Lorient. A une demi-lieue d'Auray, au lieu dit Corohan, une fusillade éclate. Qu'est-ce ? Les chouans ? — Non, aucun brigand n'est en vue : c'est une fausse alerte... Mais Julien est tombé, frappé de quatre balles. Il est mort. Huit soldats gardèrent son cadavre pendant quelques heures, puis l'abandonnèrent sur le bord du chemin où les jeunes filles d'Auray vinrent le recueillir afin de le transporter au hameau de Léaulet, qui est à gauche de la route de Lorient. Le corps attira là, durant deux jours, une foule de pèlerins avides de le contempler ; la mort n'avait pas défiguré le pauvre Julien « et la beauté de ses traits apparaissait encore sur son visage ». Le souvenir de son assassinat est resté bien longtemps vivace dans la région et peut-être n'y est-il pas tout à fait aboli. Pendant plus d'un demi-siècle, on répéta aux veillées le lied que le captif composa la veille de sa mort et que le geôlier l'entendit chanter « aux derniers rayons du soleil couchant » :

Que sont devenues les rues d'Auray
Où je me promenais autrefois ?
J'avais honneur et plaisir
Et maintenant je n'en ai plus.

Le père Lemoing, le « vieux parrain » qui avait vendu son filleul pour trente sous, croyait bien que nul ne soupçonnait son infamie ; en quoi il se

trompait : le châtiment fut tardif mais implacable. Un matin de l'été suivant, comme il dormait encore, plusieurs chouans envahirent sa chambre, le jetèrent hors de son lit, l'entraînèrent dehors, malgré ses cris, ses larmes et ses supplications, malgré même les instances de son voisin le père de Julien, implorant grâce pour l'assassin de son fils... Il fallut aux vengeurs trois décharges pour abattre le vieux traître dont le cadavre demeura longtemps exposé à quelques pas de la maison natale de sa victime. Et malgré cette macabre publicité, cette représaille paraissait à tous si justifiée que nul ne chercha à en connaître ni à en poursuivre les auteurs.

Le lendemain du jour où périssait Julien Cadoudal, l'Autriche signait à Lunéville la paix avec la République ; les provinces rhénanes et la Belgique étaient annexées à la France ; la Révolution triomphait de l'Europe enfin soumise et ce traité faisait prévoir que l'Angleterre et le Saint-Siège ne tarderaient pas à reconnaître le gouvernement de Bonaparte et à engager des pourparlers avec lui. C'était pour Cadoudal la défaite irrémédiable, la fin de son duel sans merci contre son tout-puissant adversaire. Le parti royaliste semblait frappé à mort ; les paysans eux-mêmes se désintéressaient de la lutte depuis le retour de leurs bons prêtres et ceux-ci, maintenant, prêchaient loyalement à leurs ouailles retrouvées la soumission au pouvoir restaurateur

qui mettait fin à la persécution. Que faire pour parer au désastre ? Georges assembla une dernière fois ses Morbihannais ; on se résigna à « laisser passer l'orage » ; — Bonaparte ne durera pas toujours ; — à obtenir des Princes un peu d'argent et à continuer de « chouaner » énergiquement. Pourtant le parti s'émiettait et ces premières semaines de 1801 furent atroces pour Georges, assistant à la désagrégation de son œuvre ; l'ordre venait régulièrement de « l'exterminer coûte que coûte » ; mais sa retraite était impénétrable.

« J'ai mis après lui des espions de toutes les classes et de tous les sexes, hommes, femmes, riches, pauvres, chaudronniers, marchands de tabac, etc., écrivait à Bernadotte le général Tilly ; il n'existe pas dans le Morbihan et les départements contigus un seul point qui n'ait été visité et qui ne le soit encore chaque jour ; il change si souvent de repaire qu'il est impossible de le surprendre. » Cependant on avait bien cherché ; sur l'indication d'un espion, on découvrit « au bas d'un champ nouvellement semé d'avoine, clos par de hauts talus bien garnis d'arbres et de buissons, dans le fond d'une ancienne carrière abandonnée, une sorte de caverne ; l'entrée en était masquée... Elle contenait un approvisionnement de souliers et de guêtres, des habits de drap rouge à revers bleus et à boutons marqués d'une couronne, des

gibernes, un sabre à la hussarde, un chapeau à trois cornes... » Un peu plus loin, dans une cabane « construite en planches et en terre », au centre d'une lande bien boisée, étaient deux vieux pantalons, un gilet d'étoffe verte, trois paires d'éperons, « deux volumes de *Théorie pour les évolutions de l'infanterie française* ». du papier, des plumes, une bouteille d'encre... Sûrement c'était là l'une des tanières où séjournait le proscrit ; mais il restait invisible.

Il ne quittait pas le pays cependant ; il y errait, désolé, lamentable et silencieux. La perte de Mercier-la-Vendée, l'accablait. N'apercevant qu'un apaisement possible à son désespoir, il voulait voir Lucrèce, la sœur de son ami, avec laquelle il s'était fiancé sept ans auparavant et dont la présence pourrait seule apporter un soulagement à sa douleur ; c'est alors qu'il adressa aux parents de la jeune fille cette lettre qu'il faut citer presque intégralement, car il s'y découvre sous un aspect nouveau : toujours autoritaire, certes, mais tendre, torturé moralement, éperdu et criant à l'aide...

« Je vous écris l'âme oppressée... Jonathas (*c'était l'un des surnoms de Mercier*), le seul ami que j'avais sur la terre, n'est plus. Il est mort en servant sa religion, son roi et son pays, plein de gloire et de vertu ; c'est toute la consolation qui me reste... Hélas ! Maintenant il est au ciel et nous restons sur cette terre, malheureux, chargés de sauver tous nos amis.

« J'ai le plus grand besoin de parler à Lucrèce. Elle me connaît ; qu'elle amène avec elle la petite fille de Jean-Marie... Que Lucrèce arrive ; encore une fois elle me connaît et le voyage ne peut l'inquiéter. Si, à son arrivée, je suis encore de ce monde, le porteur (de cette lettre) la fera conduire au lieu où j'habite. Quoique la conduite ordinaire puisse trouver quelque chose d'étrange à l'arrivée de Lucrèce ici, qu'elle vienne ! Elle me connaît ; peut-être est-ce la dernière volonté d'un frère qui mérite tant d'être obéi. Encore une fois, malheureuse famille, n'attendez pas de moi la consolation ; je perds le seul ami que j'avais sur la terre ; j'attends Lucrèce... immédiatement. Hâtez son voyage. Vous m'auriez mal jugé si vous croyiez qu'elle ne doit pas le faire. Elle seule peut venir. Salut et respect. « L'INCONSOLABLE. »

Lucrèce ne vint pas. Aussi confiants en l'honneur de leur futur gendre qu'en la pureté de leur fille, ses parents redoutaient pour elle les périls du long voyage depuis Château-Gontier où ils tenaient auberge, jusqu'à l'abri inconnu où se terrait son fiancé, à travers un pays bouleversé par la guerre civile, parcouru par les troupes républicaines et infesté de bandes de chauffeurs. Georges ne revit donc pas celle qu'il aimait ; son chagrin s'accrut de cette déception ; son ardeur paraissait éteinte et les compagnons qui ne le quittaient pas ne reconnaissaient plus leur chef.

Ils s'étaient donné le mot pour ne jamais parler

de Mercier, « afin de ne pas davantage assombrir ce front déjà si chargé de soucis et de douleur ». Un soir, comme on campait dans une masure isolée, trois de ses officiers, espérant l'arracher à sa lugubre obsession, lui proposèrent une partie de cartes. Il consentit par complaisance. D'autres, groupés autour de la rustique cheminée, s'entretenaient à voix basse : parmi eux, le capitaine Martin, tout en grillant des châtaignes, observait son général. L'un des causeurs, par inadvertance, prononça à mi-voix le nom de Mercier-la-Vendée, et aussitôt Martin vit les traits de Georges se contracter convulsivement ; le tremblement de ses lèvres annonçait son effort pour réprimer une émotion trop brusque et trop vive ; bientôt de grosses larmes, qu'il ne pouvait retenir, tombèrent sur ses cartes. Enfin il jeta son jeu, et le front dans les mains, il éclata en sanglots bruyants « qui durèrent bien avant dans la nuit. »

Ces chouans, endurcis depuis si longtemps par tant de privations, de souffrances, et de tueries, tremblaient d'émotion, sur leurs couches de foin, au voisinage de cet homme dont ils connaissaient la farouche abnégation, l'impassibilité devant le danger, l'inflexible opiniâtreté, et qu'ils entendaient maintenant, dans l'ombre opaque de cette hutte misérable, pleurer comme un enfant sensible, le cœur ravagé, au souvenir de l'ami perdu.

IV

LE « COUP ESSENTIEL »

LES DERNIERS CHOUANS

LA chouannerie bretonne agonisait. Pour l'achever, la répression se fit implacable : état de siège, colonnes mobiles, battues incessantes, tribunaux ambulants, exécutions sommaires. Même au temps de la Terreur, le Morbihan n'avait jamais vu traques plus acharnées et décampements plus éperdus. Le maire de Brech, commune voisine d'Auray, écrivait au préfet : « Les cultivateurs fuient à l'aspect d'un gendarme comme à la vue d'une bête féroce. » Certains épisodes furent épiques. Guillemot, le roi de Bignan, l'un des plus actifs chefs de la région, est surpris dans sa cache, à la ferme du Cosquer, près de Plaudren, par un carabinier qui le couche en joue ; le chouan bondit, se jette sur le soldat, lui fend la tête d'un coup de sabre, s'échappe par une porte dérobée ; il s'y heurte à un autre bleu qui lui assène un formidable coup de crosse.

Guillemot n'en est pas étourdi ; il empoigne l'homme à bout de bras, le lance dans la douve remplie d'eau qui entoure la ferme ; il s'enfuit vers les champs : un troisième ennemi l'y guette, le tire, l'atteint à l'épaule. Le chouan le renverse, l'assomme, puis court à la rivière, la Claye, qui coule à quelque distance, y plonge, la traverse à la nage et disparaît dans les bois. Il est sauvé, jusqu'à la prochaine alerte.

De Paris se succèdent, sans discontinuité, les instructions draconiennes : « Pas un brigand ne doit être reçu à soumission, tous doivent périr sur l'échafaud. » « Il ne reste plus qu'un petit nombre des ces scélérats : il faut les détruire. » Plus de quartier ; les derniers royalistes, « clairsemés, sont réduits à une vie de fauves, à une sorte de mentalité également sauvage ». L'un d'eux a dressé une liste, bien incomplète, des camarades dont il connaît le sort ; il en compte 33 dont 11 sont emprisonnés, 5 embarqués pour Saint-Domingue, 2 massacrés et 15 fusillés... Au grand dépit des policiers bleus, Georges n'est pas de ceux-là : on l'a cherché jusque dans l'île du Met, rocher perdu en mer, à quatre lieues de la côte, en face de l'embouchure de la Vilaine, et bien qu'on croie le voir partout, qu'on décrive même son costume, — habit gris galonné, cordon rouge, — quoiqu'on signale l'escorte de vingt-cinq hommes, habillés de rouge, dont il est suivi, on ne parvient pas à le prendre.

On le chercha bien longtemps, — en vain, car, dépistant les poursuites, glissant entre les mains des espions, il avait, à la fin de mai, gagné la côte, afin d'aller en Angleterre implorer le secours des princes pour ses malheureux compagnons, tombant de besoin et harassés de misère. Une barque le conduisit à Jersey où il dut attendre la décision du cabinet britannique qui, sur le point de traiter avec Bonaparte, hésitait à donner asile au plus compromis des adversaires de la République. Retenu donc à Jersey, pour ne pas gêner les négociations, Georges se rongeait d'impatience et s'inquiétait d'un procédé si peu encourageant ; il avait hâte de soumettre au Comte d'Artois un nouveau plan de campagne contre l'arrogant Consul qui régnait aux Tuileries.

Il ne désarme pas, en effet ; vaincu, proscrit, abandonné, renié presque par tous les chefs royalistes de l'Anjou et du Maine qui blâment son obstination ; n'ayant plus pour armée que quelques partisans, errant, sans pain, de bois en landes, il songe à reprendre la lutte. S'il la poursuit en Bretagne, ses chances de succès sont nulles ; la paix étant assurée, son rival lui opposera d'innombrables armées, aguerries par d'éclatantes campagnes, et le Morbihan sera dévasté comme le fut naguère la Vendée par les colonnes infernales de la Convention. Or il répugne à Georges d'associer à son sacrifice tout un peuple ; c'est donc seul qu'il combattra Bonaparte ; avec

l'aide de quelques braves volontaires, il l'attaquera au milieu de sa garde, aux portes mêmes de son palais. Déjà, en prévision de cette téméraire entreprise, il a, quelques jours avant de quitter la Bretagne, expédié à Paris plusieurs de ses hommes, décidés à tout pour sortir de leur désastreuse situation. La police en fut vite informée ; dès le 30 avril, Fouché évaluait à quarante le nombre de ces stipendiés, « tous fameux par leur dévouement à tous les crimes », et il prêtait à Georges ce propos : « Il y a, à Paris, des bons bougres à moi, et quelque précaution que Bonaparte prenne, on me l'amènera lié et garrotté. »

Tel était, en effet, le plan que mûrissait le hardi Breton : ce n'était pas une nouveauté, car, quelques mois auparavant, une bande de chouans avait enlevé, dans son château des environs de Tours, le sénateur Clément de Ris et l'avait si bien recélé dans la cave d'une ferme isolée que, si ses ravisseurs eux-mêmes n'eussent consenti à révéler sa retraite, ledit sénateur aurait passé dans ce souterrain toute sa vie sans que les paysans auxquels il était confié fussent le moins du monde attendris par ses doléances. L'affaire avait ému et, — sauf Clément de Ris et sa famille, — amusé toute la France. Il n'y avait point de doute que le souvenir de cette aventure séduisît le fanatique royalisme de Georges et l'incitât à renouveler l'expérience sur le petit Corse qui

résumait en sa personne toute la Révolution.

Aussi se rongeait-il à Jersey en attendant que l'accès de l'Angleterre lui fût permis ; il reçut enfin, dans les derniers jours de juin, l'autorisation de s'y installer ; mais il lui était recommandé « de se tenir au moins à dix milles de Londres ». C'est que les pourparlers de paix s'engageaient entre le Cabinet britannique et le Premier Consul, et celui-ci, avant tout préliminaire officiel, exigeait que l'Angleterre lui livrât Georges Cadoudal ou, du moins, le déportât au Canada ; indice frappant de l'importance conquise par ce paysan breton, devenu l'objet d'un conflit entre les deux plus puissantes nations du monde. Le ministère britannique ne pouvait, sans indignité, accéder aux impératives prétentions de Bonaparte ; mais, dans la crainte que la présence de l'impénitent rebelle sur le sol anglais ne s'ébruitât, on lui recommanda le silence. C'était, d'ailleurs, l'époque où les espions de Fouché, ignorant le départ de Georges, persistaient à le voir en Bretagne ; leur hâblerie lui constituait un alibi des plus sûrs.

Réduit à différer son grand projet, ou à n'en parler qu'à mots couverts — le « coup essentiel », disait-il, — il n'en implore pas moins la charité des princes français en faveur de ses camarades de lutte, restés au Morbihan et sans aucune solde depuis plusieurs mois. Mais le Comte d'Artois lui-même est obéré ; il ne peut rien pour les

défenseurs de sa cause et Georges adresse au comte de la Chaussée, qui dirige à Londres la correspondance des frères de Louis XVI, une note sur les moyens à prendre pour sauver de la mort et du désespoir ses derniers lieutenants ; deux ou trois petits bâtiments suffiront pour les prendre en un lieu convenu de la côte française ; ils seraient internés à Guernesey et se contenteraient d'un secours minime, proportionné à leur grade : « une demi-guinée par jour pour les adjudants généraux : 6 shillings pour les chefs de légion ; 4 pour les chefs de bataillon ; 3 pour les capitaines de paroisse. » Et Georges, qui se trouvait sans ressource, sollicitait pour lui-même un secours de 40 livres sterlings (1.000 francs) par mois. « Depuis 1793 qu'il sert la cause commune, exposait-il, c'est la seule demande qu'il ait faite pour lui ; il espère n'être pas refusé. »

La chose n'alla pas sans peine, du moins en ce qui concerne les officiers bretons. Les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre avaient été signés, le 1er octobre 1801, à Londres, et Bonaparte insistait pour que l'Angleterre expulsât le Comte d'Artois et son entourage, ainsi que Georges Cadoudal, et, — tant l'obsédait le fantôme de la monarchie des Bourbons, — il prétendait même obtenir qu'il fût interdit à quiconque de porter, dans toute l'étendue du territoire des Iles britanniques, « les anciennes décorations françaises, en particulier le cordon

bleu du Saint-Esprit ». Le cabinet anglais, soucieux de « ménager le Cromwell français », jugeait donc le moment peu propice pour accueillir les débris des bandes royalistes ; mais comme il discernait aussi qu'il importait à la dignité de la nation anglaise de ne point les abandonner après s'être servie d'eux, il s'arrêta au moyen terme de les soustraire aux fureurs du Consul en les déportant au Canada. Ce dont les Bretons s'indignaient, préférant la mort dans leurs landes à l'exil en terre lointaine. Les hésitations, de part et d'autre, se prolongèrent jusqu'à la signature du traité de paix, en fin de mars 1802 ; alors seulement les vieux chouans de Georges furent avisés de se rendre à Jersey où l'on fixerait leur sort.

Si les documents ne faisaient défaut, le lamentable exode des derniers insurgés bretons vaudrait d'être conté en détail : ces vaincus, réduits à se procurer, avec leurs maigres ressources, un moyen de passage, se dirigèrent, de nuit, par petits groupes, vers la côte, dans l'espoir d'y trouver des pêcheurs qui consentissent à les embarquer. Guillemot, le roi de Bignan, le plus fameux de ces proscrits, partit avec les survivants de sa légion : la pensée de quitter leur Bretagne et sans doute pour toujours, leur déchirait l'âme ; outre leurs femmes et leurs enfants, ils laissaient leurs toits, leurs pauvres champs exposés aux représailles des Bleus, au pillage, à la confisca-

tion peut-être. Et, après huit années de lutte, ils étaient chassés de cette terre qu'ils avaient défendue pied à pied contre la Révolution et que tant de sang avait arrosée. Les deux seuls récits qu'on possède de leur exode sont singulièrement touchants : avant de se mettre en route. Guillemot se confessa et entreprit une dernière tournée de famille ; il voulut embrasser, à la Ville Helo, sa vieille mère, quasi centenaire ; passer par Kerdaniel pour dire adieu à son parrain ; revoir la maison où sa femme était morte ; prier au cimetière sur la tombe des siens. A Bléluhern il rejoignit les officiers de sa légion qui allaient partir avec lui et, le surlendemain, à Kerdef, l'attendaient ceux de la région d'Auray. Tous trouvèrent, le 2 mai, dans la nuit, à s'embarquer sur un navire qui faisait voile vers le Havre et qui, huit jours après, les déposa à Guernesey. Deux mois plus tard, le gouverneur de l'île se débarrassait d'eux en les expédiant à Jersey, où s'étaient déjà réfugiés nombre de proscrits des Côtes-du-Nord.

La menace d'une déportation en masse au Canada les tracassait fort : Georges, avec lequel ils correspondaient, les rassurait : « Le gouvernement anglais, écrivait-il, ne nous a pas accordé un lieu de refuge pour nous tendre un piège. » Du reste, il ne croyait pas la paix durable : « Nous nous reverrons bientôt, de quelque manière que les affaires tournent », ajoutait-il ; et il intercédait

pour eux auprès de l'ancien ministre Wyndham, réclamant qu'on leur allouât une paie fixe ; car, « dans l'attente de quelque changement, qu'il croyait prochain en France, il désirait que ses officiers eussent les mouvements libres ». Il songeait au « coup essentiel ».

Ces pauvres gens se tenaient fort tranquilles, en dépit des tracasseries et des provocations de la police consulaire qui leur avait dépêché des espions. Bonaparte ne cessait de réclamer l'expulsion de ces « bandits de droit commun, justiciables de ses tribunaux », et cette insistance, en irritant le gouvernement de Londres, résolu à ne point céder, profitait aux chouans de Jersey qui obtinrent une solde individuelle et quelques secours en linge et vêtements ; on leur délivra même un uniforme, « veste rouge à revers jaunes, gilets blancs, pantalons bruns » ; les boutons portaient la devise *la Foi et le Roi*, ce qui plaisait à ces révoltés, et aussi la couronne d'Angleterre, ce qui leur souriait moins. Enfin, en août, on les embarquait à destination de l'Angleterre ; à Southampton, où ils atterrirent, on leur distribua des passeports sans autre désignation que celle de *gentlemen unkwoon* (messieurs inconnus) et la petite ville de Romsey leur fut assignée comme résidence. Ils y entrèrent, un soir de l'été de 1802, au nombre de 60 environ, et eurent l'honneur d'y être reçus par un représentant du Roi, du roi Louis XVIII ; les habitants de Romsey

considéraient comme un défilé de phénomènes cette phalange de Français intrépides qui déjà appartenaient à la légende, et, qui, tous, portaient l'empreinte dont sont marqués les hommes familiarisés avec tous les dangers, rompus à toutes les fatigues, résignés à toutes les misères, tels que celui qu'avait vu à Londres Chateaubriand et qu'il peint en quelques traits magnifiques, « gardant l'air indifférent du sauvage parmi les jeunes émigrants sémillants et bavards ; son regard était grisâtre et inflexible ; sa lèvre inférieure tremblait sur ses dents serrées ; ses poignets rugueux étaient tailladés de coups de sabre ; il ne parlait pas plus qu'un lion, il se grattait comme un lion, bâillait comme un lion... et rêvait apparemment de sang et de forêts. »

Georges savait ce que l'on pouvait attendre de ces lions muselés ; comptant faire bientôt appel à leur courage, et redoutant pour eux l'inaction, il leur conseillait de « s'entretenir » ; à Guillemot, qu'il leur avait assigné comme chef, il recommandait : « Faites monter constamment à cheval les hommes propres à notre entreprise, — le « coup essentiel » ; — qu'ils galopent vivement ; qu'ils sautent les fossés ; qu'ils se chargent... Je crois que le bois entre Romsey et Winchester est propre à vos cavalcades... » Il vint les inspecter et fêter avec eux le jour des Rois, au début de 1803 ; il était accompagné de son aide de camp, Joyaut, dit d'*Assas* ; il en invita quelques-uns à

dîner et leur adressa une harangue que l'un d'eux a recueillie : il leur prédit que Bonaparte usurperait le trône : « Je crois, cependant, qu'avec une poignée de braves on pourrait encore rendre quelques services à nos malheureux Princes... Je vous jure, foi de Georges, que si tout ce que nous sommes seulement ici de royalistes était aussi bien à Paris, je n'hésiterais pas un instant à tenter l'entreprise... » Il but à la santé de Louis XVIII ; et comme l'un des convives lui observait que ce serait là risquer la guillotine « Eh bien ! reprit Georges, avec ce regard qui plonge sans peur dans l'avenir, si le destin le veut ainsi, je laisse à la Providence divine ses décrets et j'attendrai mon sort avec courage et sans murmure. »

Il habitait alors à deux lieues de Londres, « afin d'être moins observé », et il tenait chez lui « de nombreux conciliabules », au dire de l'un des espions de l'ambassadeur de France à Londres. Wyndham, qu'il voyait de temps à autre, a noté l'impression qu'il gardait de ces visites : « Georges a le maintien, la voix et l'aspect d'un rustre ; mais il possède cette aisance et cette assurance naturelles qui sont la marque d'un esprit supérieur ; de tous ceux que j'ai vus engagés dans les affaires royalistes, c'est lui qui me donne le plus la sensation qu'il est né pour devenir grand. »

LE PLAN DE GEORGES

Les prévisions de Georges ne tardèrent pas à se réaliser ; dès le début de 1804, nul ne pouvait douter de la rupture imminente du traité de paix entre la France et l'Angleterre. Le premier Consul ne supportait pas que celle-ci lui refusât, malgré ses instances, le renvoi des Princes de Bourbon et l'extradition de Georges et de ses « brigands » réfugiés à Romsey. Au début de mai les ambassadeurs des deux puissances demandaient leurs passeports et les hostilités recommençaient aussitôt. Georges pouvait maintenant soumettre au cabinet britannique le grand projet qu'il mûrissait depuis si longtemps : il s'offrit donc à passer en France avec une vingtaine de ses chouans dont la bravoure lui était connue ; il y serait rejoint par le général Pichegru, évadé de Cayenne, où le Directoire l'avait déporté, et retiré depuis près de quatre ans aux environs de Londres. Son nom était cher encore à l'armée française ; son dégoût de la Révolution, ses rancunes justifiées contre Bonaparte, assuraient son adhésion à la restauration de la monarchie légitime. On pouvait également compter sur le concours de Moreau, le vainqueur de Hohenlinden, dont le nom illustre restait populaire et qui, sans emploi à Paris, se jugeant lésé par

l'élévation de Bonaparte à la première dignité de l'État, ne manquait pas une occasion de manifester son irritation jalouse. Fort de ces deux appuis, le Comte d'Artois, ou son fils, le duc de Berry, viendrait clandestinement en France ; un asile sûr et confortable serait aménagé pour le Prince aux abords de la capitale. Tout étant ainsi concerté, Georges, à la tête de ses hommes costumés en hussards ou dragons, attaquerait le Consul sur la route de Saint-Cloud ou sur celle de la Malmaison, résidences auxquelles Bonaparte se rendait fréquemment et, la plupart du temps, tard dans la nuit ; son escorte, composée de quelques guides et de quelques mameluks, surprise par un nombre égal d'assaillants, serait facilement dispersée : le Consul, bâillonné, lié de cordes, jeté dans une voiture qui, enlevée à fond de course par de rapides chevaux et au moyen de nombreux relais, atteindrait la mer en douze heures ; un bateau stationnant sur la côte recevrait le captif qui serait transporté à Jersey avant même que la police de Paris, — dont Fouché, par chance, n'était plus le ministre, — fût revenue de sa stupeur. Immédiatement, Picheru et Moreau, tous les deux peut-être, s'empareraient du pouvoir, maintiendraient l'ordre, soutenus par les armées de Bernadotte, de Macdonald, de Brune, de tous ceux que l'ambition ou l'envie ralliaient d'avance au projet. Le Prince alors apparaîtrait, les généraux lui offri-

raient la couronne qu'il accepterait au nom de Louis XVIII, et la Révolution serait enfin terminée.

Un tel plan nous paraît aujourd'hui irréalisable, pour tout dire, puéril. Nous sommes éblouis par la merveilleuse histoire de celui qui, bientôt sacré par le Saint-Père de Rome, domptera l'Europe rechignante, lui imposera pour rois tous ses proches et acquerra tant de gloire qu'il restera vraisemblablement unique dans les annales de l'humanité. Mais les Français de 1803 ignorent cet avenir qui, pour nous, est un passé déjà légendaire ; las de tant d'expériences avortées, ils ne voient, en ce jeune homme extraordinaire qu'un phénomène d'audace et de chance, un éphémère et brillant météore dans le ciel orageux de la Révolution. Si le peuple cède à son prestige, les gens réfléchis sont plus inquiets que rassurés de son ascension vertigineuse. Une nuée de satellites gravitent autour de lui, attirés par son insolente fortune ; mais avec elle cesseront leur foi et leur dévouement. Beaucoup éprouvent seulement pour lui cette sympathie conditionnelle qui anime les foules au spectacle d'un acrobate exécutant des tours périlleux : Tombera-t-il ? — Ira-t-il jusqu'au bout ? Et l'on comprend que le projet de Georges, pour nous extravagant, n'ait point paru tel aux princes exilés et aux ministres du roi d'Angleterre. Prédisposés à la partialité, ils s'exagèraient les côtés

faibles de leur ennemi. Ils prirent donc la peine d'examiner cette proposition romanesque, — et ils l'adoptèrent. Sans doute le chef morbihannais leur en exposa-t-il les avantages avec la foi chaleureuse dont sa nature ardente débordait : l'un de ses partisans l'entendit développer son programme du ton d'un homme sûr du succès, et grisé déjà à l'idée d'être en pleine action. « Quand nous serons tous à Paris, disait-il, nous attaquerons Bonaparte à Saint-Cloud... Un détachement, au même moment, s'emparera de Murat, gouverneur de Paris ; d'autres parcourront les rues... au cri de *Vive le Roi!* et jetteront à droite et à gauche de l'argent avec profusion. Dans cet intervalle, le Sénat s'assemblera où plusieurs généraux se rendront ; et là nous proclamerons Louis XVIII en conservant simplement les choses dans l'état où elles sont. Dans la nuit, nous organiserons la garde nationale... » Comme son interlocuteur lui demandait : « Les princes français seront-ils avec vous ? — Je vous jure, protesta Georges, sur ma parole la plus sacrée, que vous y verrez S. A. R. Monsieur, S. A. R. le Duc d'Angoulême, S. A. R. le Duc de Berry, S. A. S. le Duc d'Enghien, les généraux Pichegru, Moreau et tous, comme vous et moi, le sabre à la main, ou je ne suis pas un honnête homme... »

Il croyait, lui, au succès, sûr de lui-même et de ses chouans ; son erreur était d'imaginer qu'il trouverait pareille abnégation et pareil zèle chez

tous ceux auxquels il destinait un rôle et qu'il apaiserait leurs rivalités et leurs convoitises. Quoi qu'on pense du but poursuivi et des moyens employés, il faut reconnaître que sa part, en ce complot gigantesque, témoigne d'une prudence, d'un génie d'organisation et d'une sagacité très remarquables. Sans quitter Londres où il habitait, sous le nom de Legros, New Bond str. nº 6, il prévit toutes les difficultés de l'entreprise et s'appliqua méthodiquement à les tourner. Lorsqu'il fut établi que Pichegru, pressenti, consentait à le suivre en France, que le Comte d'Artois promettait, cette fois, sa présence, Georges décida qu'il prendrait les devants avec quelques-uns de ses hommes, afin d'assurer la sécurité de ses complices. Pichegru viendrait plus tard, quand tout serait prêt ; un troisième convoi se composerait des gentilshommes attachés à la personne du Comte d'Artois et le prince lui-même quitterait l'Angleterre seulement lorsqu'il aurait reçu d'eux l'assurance que ni sa loyauté, ni sa dignité ne risquaient d'être compromises dans quelque attentat déshonorant. On allait donc agir entre Français : on ne demandait à l'Angleterre qu'une avance d'argent et un navire pour transporter les conjurés à la côte normande.

Il faut croire que, bien avant la mise à exécution du « coup essentiel », Georges travailla longuement à sa préparation, car l'aventure exigeait

la mobilisation de toute une armée de complices. Déjà, avant de quitter la Bretagne, il avait, on l'a vu, expédié à Paris quelques-uns de ses chouans, afin « d'y prendre le vent » et de se rapprocher des royalistes de la capitale. Le chef de cette avant-garde fut Charles d'Hozier, celui-là même qui, posté à Rennes, sous le pseudonyme de Menainville, dépistait adroitement et signalait à Georges les assassins que lui dépêchait Fouché. Brûlé à Rennes, Charles d'Hozier vint se fixer à Paris, rue Vieille-du-Temple, et, en prévision des événements, s'y établit loueur de voitures. Grand et pâle, il avait vingt-huit ans, les cheveux et la barbe châtain clair, les yeux gris, le nez long et gros, la démarche élégante. Parfois on le voyait, dans la vaste cour de sa maison, parmi les cochers et les palefreniers, vêtu d'une lévite très large, à boutons blancs, et portant un chapeau rond démocratique. On eût bien étonné les gens qui venaient retenir chez lui un cabriolet en leur révélant que celui qui notait leur commande avait vécu à la Cour de Versailles, en qualité de page du feu roi et qu'il était héréditairement grand généalogiste de France, — emploi désuet. Vers 1796, il avait épousé à Chartres une demoiselle de Villerot, ancienne élève de la maison royale de Saint-Cyr. Mais les époux s'étaient séparés, après deux ans d'union, pour des motifs diversement appréciés. Tout porte à croire que, en raison de sa vie périlleuse, d'Hozier, enrôlé

au service de la chouannerie, voulait soustraire sa femme aux dangers dont il était menacé, car, de l'aveu même de Mme d'Hozier, quoiqu'elle dit « pis que pendre » de son volage époux, ils n'étaient « ni séparés, ni divorcés, ni précisément brouillés » ; certains prétendaient même qu'il venait assez souvent la voir rue de la Michodière, où elle habitait, et qu'il passait parfois la nuit avec elle. Pour ces occasions, et d'autres encore, le loueur de voitures redevenait homme du monde et on le voyait en habit court, cravate blanche, pantalon de casimir et coiffé, à la dernière mode, d'un petit chapeau tricorne. Sa vieille mère habitait avec lui, rue Vieille-du-Temple ; un petit jockey et plusieurs domestiques composaient le service.

Ce qui étonne c'est que, malgré son passé mouvementé, ce conspirateur n'inspirât à personne aucun soupçon ; la police l'ignorait ; son noble nom, si connu pourtant, n'éveillait aucune inquiétude ; il est vrai qu'il l'avait quelque peu maquillé ; les gens du quartier l'appelaient *M. d'Aunay*. Et l'on comprend quels services pouvait rendre à Georges ce ci-devant qui, ataviquement, était en relations avec toute la noblesse de France et connaissait « les tenants et les aboutissants » des moindres hobereaux du royaume, dont ses pères avaient jugé les « preuves » et compulsé la généalogie. On ne peut expliquer autrement la merveilleuse réussite

de Charles d'Hozier dans l'organisation matérielle du grand complot qui se tramait au delà du détroit. Il fallait créer, de Paris à la mer, des lignes de correspondance, découvrir les fermes isolées où les conjurés recevraient l'hospitalité ; fixer les chemins qu'ils devaient suivre, leur procurer des guides, assurer leur entrée à Paris dont les barrières étaient surveillées et trouver pour chacun d'eux, dans la ville même, des logeurs qui ne s'étonneraient pas de leurs allures anormales. Besogne immense et délicate : une maladresse, une fausse démarche pouvaient tout compromettre. L'énorme dossier de la conspiration, conservé aux Archives nationales, permettrait, à qui en aurait la patience et le loisir, de reconstituer jusqu'en ses menus détails cette effarante machination. Quelques traits suffiront à en déceler le mécanisme.

Quant d'Hozier connut qu'il aurait à retenir pour « le prince », dans les environs immédiats de Paris, un abri aussi sûr que confortable, il fit appel à un ex-officier de l'armée royale, Hyacinthe Bouvet de Lozier, qui, revenu d'émigration, habitait avec sa sœur, Mme veuve d'Anglade, au petit domaine des Clobilles, distant d'une demi-lieue de Pontoise. Hyacinthe était en relations intimes avec une dame Costard de Saint-Léger, laquelle occupait à Chaillot une jolie maison qu'elle consentit à quitter sous le prétexte de passer la belle saison à la campagne.

On y installa comme gardiens un vieux ménage que connaissait Bouvet de Lozier. Une forte grille fermait la propriété sur le quai de Chaillot. Une avenue conduisait à la maison élevée sur une terrasse à l'entrée du jardin ; vaste salle à manger à quatre fenêtres, pavée de marbre, meublée d'une table en noyer pour huit couverts, d'une servante en acajou, et de dix-neuf chaises élégantes ; un grand salon également éclairé par quatre croisées, avec ottomane, bergères, fauteuils garnis en soie brochée, console, cheminée de marbre blanc, glaces, tables à jeu ; chambre à coucher comportant un lit à quatre colonnes et cabinet de toilette adjacent. Pour comble de sûreté, au fond du jardin s'ouvraient de longs souterrains qui se prolongeaient sous la colline de Chaillot jusqu'à Sainte-Perrine. En quittant cet agréable séjour, Mme de Saint-Léger avertit les gardiens, ainsi que la concierge de la grille que, en son absence, « des amis » viendraient habiter la maison et recommanda qu'on leur obéît comme à elle-même. Rien, dans cet arrangement, ne paraissait louche ; l'arrivée du Prince et de sa suite n'étonnerait personne.

D'Hozier devait encore pourvoir au logement de Georges et des vingt-cinq ou trente conspirateurs qu'il amènerait d'Angleterre : il fallait les disséminer dans Paris, afin que leur groupement n'éveillât pas l'attention, et c'était une vingtaine de locaux à trouver dans des condi-

tions particulièrement difficiles. Pour Georges, d'Hozier fit choix de la rue Carême-prenant, fort solitaire et tranquille, bordée de jardins et située dans le faubourg du Temple, le long des murs de l'hôpital Saint-Louis, presque la campagne. C'est aujourd'hui la rue Bichat. Là habitait un dessinateur, nommé Sauzade ; son entresol était vacant. Endoctrinée par d'Hozier, une dame Berry, qui se nommait, en réalité, Mme Dubuisson, femme d'un peintre éventailliste, loua cet entresol, moyennant 400 francs par an, « pour y loger, disait-elle, deux de ses amis, réduits à se cacher parce qu'ils s'étaient battus en duel ». Les Parisiens de ce temps-là gobaient les bourdes les plus grossières avec une facilité surprenante : Sauzade consentit la location sans autre référence ; il ne s'étonna pas davantage quand il vit débarquer chez lui un sieur Spin qu'il connaissait pour l'avoir vu siéger au banc des marguilliers de sa paroisse Saint-Laurent. Spin, entrepreneur de profession, se prétendit chargé de quelques réparations dans l'appartement destiné aux deux duellistes ; il se mit sur-le-champ au travail et, sous prétexte d'y pratiquer un cabinet d'aisances, dota l'entresol de Sauzade d'une cache mirifique : par le moyen d'une trappe ingénieusement dissimuée, les locataires pouvaient descendre au rez-de-chaussée et sortir de la maison en cas qu'un visiteur indésirable montât leur escalier. Spin était un professionel de ce genre

de constructions : menuiserie, maçonnerie, serrurerie, il se chargeait de tout, et d'Hozier, constatant son habileté, lui confia aussitôt l'établissement d'autres cachettes dans des locaux qu'il louait en différents quartiers ; on en pratiqua une chez l'éventailliste Dubuisson, rue Jean-Robert ; celle que Spin construisit dans la boutique d'un tailleur de la rue de Buci, nommé Michelot, était si ingénieusement dissimulée que, depuis l'an XII jusqu'à nos jours, tous les habitants de l'immeuble en ignoraient l'existence : on la découvrit seulement en 1892 quand on répara la maison (numéros 40 et 42 actuels).

Il ne semble pas que Spin ait réclamé l'ombre d'une explication touchant les étonnants travaux qu'on réclamait de lui ; néanmoins, cette affluence de commandes dut lui paraître pour le moins étrange, car, après avoir construit des caches pour les autres, il en pratiqua une pour lui-même dans son logement de la rue de Bondy. Au vrai, il était bel et bien enrôlé dans la conspiration, car il procura complaisamment à Charles d'Hozier, pour le seconder dans ses démarches, la fille de son toiseur, une ouvrière, nommée Michèle Hizay, qui, fanatique royaliste, devint l'agente active des conjurés. Encore une figure bien pittoresque : la fille Hizay avait vingt-sept ans ; petite, laide, malingre, boîteuse, douée d'un aplomb rare, elle quitta ses parents pour être toute à l'aventure, témoigna d'un infatigable

zèle et paraît avoir connu tous les secrets ; elle portait à son cou, dans un médaillon protégé par un sachet de satin blanc, « une parcelle de la vraie croix et un fragment du roseau de Notre-Seigneur ». Bien d'autres femmes prêtèrent leur concours aux affiliés de Georges et, peut-être, si l'on savait tout, discernerait-on que le sexe faible figura en majorité dans l'organisation des étapes du long parcours depuis la côte jusqu' Paris.

C'est là qu'un doigté délicat et une méticuleuse circonspection étaient indispensables ; car le paysan est méfiant, inquisiteur, intéressé et craint de se compromettre. Il faut trouver, non point dans des châteaux, mais dans des chaumières aussi isolées que possible, vingt refuges au moins où les proscrits pourront se reposer en toute quiétude ; prévenir ceux qui consentiront à les héberger, afin qu'ils ne s'étonnent pas des façons bizarres de leurs hôtes, voyageant de nuit et dormant le jour, On doit encore recommander la discrétion sans effaroucher les timidités ; payer la dépense, mais ne pas exagérer l'importance du service rendu, inventer partout des fables différentes qui justifient tant de précautions. Un seul mot indiscret sur ce parcours de plus de soixante lieues, et tout est perdu.

Bouvet de Lozier paraît avoir assumé cette tâche difficultueuse : dès le début de 1803, Mme d'Anglade notait : « Mon frère voyage

beaucoup... je le soupçonne chargé de missions importantes, peut-être dangereuses... Je ne puis lui faire ni questions, ni observations ; son caractère discret et concentré les rendrait inutiles. »
Bouvet était aidé par l'un de ses anciens camarades de la marine royale, d'Aché, qui habitait la région de Gournay et connaissait toute la Normandie ; ils avaient des sous-ordres entreprenants et décidés, tel que Raoul Gaillard, dit *Houvel* ; Deville, dit *Duroc* dit *Tata*, dit *Lebrun*, dit *Tamerlan*, qui eux-mêmes commandaient à des fourriers ; Massignon, cultivateur à Auteuil, près Beauvais ; Monnier, maître de pension à Aumale ; Troche, horloger à Eu, tous Normands avisés, sachant parler aux villageois et les circonvenir adroitement. Dès la mi-juillet 1803, des asiles étaient assurés sur toute la route et les préparatifs si avancés que Troche avait expédié à Monnier, l'instituteur d'Aumale qui devait loger les conjurés, cent vingt bouteilles de vin d'Espagne et l'invitait à diriger la moitié de cet approvisionnement sur Feuquières, l'étape suivante, en prévision, sans doute, du passage imminent du Prince attendu et de sa suite.

MARCHES CLANDESTINES

De Londres, Georges Cadoudal, l'initiateur et l'âme de cette croisade, attendait impatiemment

le moment d'entrer en scène, avec la crainte qu'un accroc imprévu ne refroidît la confiance de ses commettants. Enfin, dans les premiers jours d'août, il reçut du gouvernement anglais, en même temps qu'un million, en lettres de change, destiné aux frais de l'expédition, la recommandation d'éviter, par tous les moyens, de frapper mortellement Bonaparte ; on voulait l'avoir vivant. Georges, d'ailleurs, ni le Prince qu'il servait, ni les gentilshommes qui acceptaient de le suivre, n'eussent consenti à restaurer la monarchie légitime au prix du plus impolitique des crimes. Tous ont protesté avec indignation contre l'accusation d'assassinat que ne leur ménagea point la police consulaire ; même, dans ses *Mémoires*, Desmarets, l'un des grands chefs de cette police, a reconnu qu'elle était injustifiée.

L'un des affidés au complot raconta que avant le départ de Londres, le Duc de Berry réunit les compagnons de Georges et leur distribua solennellement des poignards. Le fait paraît bien improbable, car cette manifestation théâtrale eût été aussi maladroite que déplacée ; tout se passa, au contraire, dans le mystère ; les sept conjurés du premier départ quittèrent Londres isolément, pour plus de secret et se rejoignirent à Hastings où les attendait le cutter *El Vencejo*, commandé par le capitaine Whrigt, de la marine britannique, officier « plus vendéen qu'anglais », disait-on. Avec Georges et son domestique Picot,

le dévoué morbihannais à mine sauvage, se retrouvèrent à bord La Haye Saint-Hilaire, dit *Raoul*, dit d'*Oison*, gentilhomme des environs de Fougères, qui, depuis l'âge de dix-sept ans, combattait pour la cause royale. Joyaut, dit d'*Assas*, dit *Villeneuve*, aide de camp de Georges, originaire de Fougeray, près Redon ; tous deux, soupçonnés d'avoir participé à l'affaire de la machine infernale, avaient échappé à la police. Avec eux s'embarquaient Isidore Breichs, dit *Joseph Kirch*, ancien marin de la République passé aux chouans, devenu l'ami de Georges et chef d'une de ses légions ; un autre chouan, Hermely, sorti de la marine, lui aussi, gaillard trapu, d'une force prodigieuse et d'une folle intrépidité ; et enfin Jean-Pierre Querelle, dit *Courson*, petit homme au visage grêlé, ancien chirurgien dans la marine royale, établi officier de santé à Sarzeau. Celui-là n'avait jamais fait partie des bandes royalistes ; réfugié en Angleterre pour échapper à ses créanciers, il s'était rapproché des chouans proscrits et ne cédait probablement, en se mêlant à leur téméraire entreprise, qu'au désir d'une récompense pécuniaire. Peut-être Georges ne l'admettait-il dans sa suite qu'au seul titre de médecin de l'expédition, car Querelle s'était acquis à Sarzeau la réputation d'habile praticien.

D'Hastings, où il était dès le 9 août, Georges adressa ses dernières instructions à Guillemot,

resté à Romsey pour y organiser les départs subséquents. Il insista sur l'indispensable nécessité de former ses Bretons à l'équitation : « Eduquez-les de manière que, dans un mois, ils puissent lutter contre un homme à cheval » ; il recommandait en même temps, car il pensait à tout, d'envoyer en Bretagne quelques hommes pour y répandre le bruit qu'il avait reparu dans le Morbihan et donner ainsi le change aux espions. Le *Vencejo* appareilla le 19 août, au soir ; la nuit fut très brumeuse ; si bon marin que fût le capitaine Whright, il dériva vers le nord et risqua de s'échouer devant le Tréport. Il vira de bord et reprit le large ; à neuf milles environ, dans la direction sud-ouest, se trouvaient les falaises de Biville, hautes de plus de cent mètres ; là devaient atterrir les conjurés et commençait la ligne de correspondance qu'ils allaient suivre jusqu'à Paris. A la hauteur de Biville, le léger navire fut donc mis en panne et Whrigth voulut conduire lui-même dans sa chaloupe ses passagers jusqu'au rivage. C'était une étroite grève caillouteuse, murée par la masse escarpée des rochers ; on ne pouvait atteindre leur sommet qu'au moyen de l'*estamperche* ; les gens du pays désignaient ainsi un long câble, amarré de deux mètres en deux mètres à des poteaux vermoulus dans une entaille de la falaise crayeuse et qui rendait possible l'ascension, en dépit des chocs et des contusions inévitables. Le fils Troche

enseigna aux débarqués l'usage de cette étrange échelle ; ils se hissèrent jusqu'à la crête des rochers et Georges, malgré sa corpulence, eut bientôt rejoint ses compagnons sur le plateau de Biville.

Le village était distant de six cents pas au plus ; on eût pu s'arrêter à une chaumière isolée où l'on était attendu ; il ne semble pas qu'on y fît halte, par crainte des douaniers en rondes de nuit ; il fallait sortir au plus tôt du rayon de leur surveillance, et, sous la conduite du jeune Troche, fils de l'horloger de la ville d'Eu, on gagna Guilmécourt, qui est à une petite lieue de Biville. Puis, par un vallon désert, on atteignit l'Yères, qu'on passa à la Maladrerie pour se diriger, par Heudelimont et Saint-Remy, vers la forêt d'Eu, où l'on trouverait, à la ferme de La Poterie, le premier refuge. Sept lieues de route.

Marche harassante et silencieuse dans la nuit. De toutes les émotions qu'éprouvaient, en ces temps troublés, les émigrés rentrant clandestinement en France, celles du débarquement étaient, au dire des plus braves, particulièrement redoutées et angoissantes. L'impression de se sentir étranger sur la terre natale ; l'affreuse obsession qu'on n'y pourra vivre qu'en intrus, pourchassé comme un malfaiteur ; la contrainte de surveiller ses paroles, ses gestes, ses regards, ses pas, ses allures ; l'incessante appréhension du péril de mort qui peut naître du moindre incident,

composent à ces revenants une insupportable torture. Pour Georges qui, en cette nuit du 21 au 22 août 1803, arpente l'opulente campagne normande, la situation est plus tragique encore ; il vient braver chez lui l'homme qui, pour le tenir en son pouvoir, a mobilisé des armées de soldats, de fonctionnaires, d'espions et rompu avec l'Angleterre. En trimant sur les sentiers scabreux avec ses six Bretons qui ignorent où il les mène. Georges rumine son paradoxal dessein dont la réussite doit stupéfier le monde. On rêve volontiers de tels écrasements de loin, à l'abri de son ennemi ; mais s'y obstiner de sang-froid, quand l'heure de la réalisation est venue, suppose un ressentiment implacable et une fermeté d'âme quasi surhumaine. D'ailleurs, le début permet d'augurer le succès : cette ferme de La Poterie, où les conjurés vont dormir durant leur première journée, est entourée d'un herbage bien clos et touche à la forêt d'Eu dont les taillis offrent leurs caches en cas d'alerte. La maison appartenait aux Detrimont, parents du fils Troche qui s'offre à guider, la nuit suivante, les voyageurs jusqu'à la seconde étape, Preusseville, distant de six lieues, dont trois au moins à travers bois.

A Preusseville, le gîte est chez le fermier Louisel où l'on passa tout le jour : Georges y trouva un cheval pour continuer sa route, et les sept hommes, sous la conduite d'un ancien chouan,

nommé Dauny, se remirent en chemin, à dix heures du soir, vers Aumale, — six lieues encore ; une bonne partie de l'itinéraire empruntait la basse forêt d'Eu, Ils furent à Aumale vers trois heures du matin ; ils y étaient attendus chez Monnier, qui tenait, pour sept ou huit élèves, un pensionnat dans l'ancien couvent des religieuses. En arrivant chez lui, les Bretons réclamèrent à manger et se couchèrent tous dans la même chambre ; il y avait un lit pour *Le Gros* ; les autres dormirent sur la paille ; quant au cheval, on le laissa toute la nuit dans l'allée de la maison, le licou noué à la clef de la porte. Georges et ses compagnons ne bougèrent de toute la journée. A la nuit noire, après avoir soupé, ils laissèrent trois louis à Monnier et partirent, guidés par Dauny, pour Feuquières où les héberga Boniface Calliaux, dit *Boni*, lequel les repassa, dans la nuit du 24 au 25 août, au fermier Leclerc, habitant à Monceau, près de Saint-Omer-en-Chaussée. La nuit suivante, dirigés par le fils Leclerc, — un charretier de dix-neuf ans, qui fut frappé de la corpulence anormale du « chef de la bande, monté sur un cheval noir », — ils allèrent jusqu'à Auteuil, longue marche de près de sept lieues, car il fallait tourner Beauvais. Quentin Rigaud, cultivateur, reçut les sept voyageurs qui lui avaient été annoncés « comme des messieurs se rendant à Paris en secret ». Il les adressa, au cours de la nuit du 28, à son

beau-frère J.-B. Massipnon, fermier à Saint-Lubin dans la commune d'Arronville ; étape dangereuse, en pays découvert parsemé de nombreux villages, qu'un vieux chemin, appelé le chemin de la Reine Blanche, permet cependant d'éviter. Les sept marcheurs étaient fatigués ; Mme Massignon les entendit grommeler entre eux « qu'ils rentraient en France avec la ferme résolution de ne plus la quitter et d'y laisser leurs os. »

Le soir du 28 août, Massignon prêta à « ces messieurs » un cheval pour porter leurs bagages et les remit à son frère, Nicolas Massignon, cultivateur à Jouy-le-Comte, hameau des environs. Il était minuit lorsqu'on passa l'Oise au pont de l'Isle-Adam. Ayant donné son cheval à l'un de ses hommes souffrant d'une entorse, Georges allait à pied ; arrivé au petit bois de Vivray, il s'arrêta pour souffler et changer de chemise. Comme toute la petite troupe faisait halte pour l'attendre, parurent un cavalier et un jeune homme venant du côté de Mériel ; le cavalier était Raoul Gaillard, l'un des fourriers de Charles d'Hozier, l'autre le fils d'un vigneron de Saint-Leu, chez qui les voyageurs étaient annoncés pour cette nuit-là. Raoul Gaillard, chargé de la préparation du voyage depuis l'Isle-Adam jusqu'à Paris, vivait, pour ainsi dire, depuis deux mois dans la région : grâce à sa joyeuse humeur, à son entrain de bon vivant, il

s'était fait l'ami de tous les paysans dont il pouvait avoir besoin, et on se trouva en pays de connaissance lorsqu'on parvint à Saint-Leu, chez le vigneron Vincent Lamotte, un homme à ménager, car son frère servait, en qualité de domestique, un officier de la garde du Premier Consul.

Le 29 août, à deux heures du matin, Georges Cadoudal et ses chouans parvenaient donc à Sanit-Leu, dernière étape de leur voyage ; ils achevaient la nuit sur la paille, chez Lamotte, qui fut un peu ému, lorsqu'il entra dans leur chambre, en apercevant la quantité de pistolets dont ils s'étaient débarrassés pour dormir. Dans la matinée, deux messieurs arrivèrent de Paris en voiture ; l'un était Charles d'Hozier, l'autre, Bouvet de Lozier ; on dîna vers une heure et, à six ou sept heures du soir, tous les conjurés partirent pour Paris, « deux par deux », en promeneurs qui rentrent chez eux après une journée passée aux champs : *le Gros*, — Georges, — dans le cabriolet de d'Hozier, quatre autres dans deux charrettes louées à Saint-Leu même chez l'aubergiste de *la Croix Blanche* ; les deux derniers montèrent dans la voiture publique venant de Taverny. Il se trouvait ainsi démontré que, par un prodige d'ajustements précautionneux, une route était établie qui garantissait aux conspirateurs leurs communications avec la mer et présentait la même sécurité que ces mystérieuses lignes de correspondance dont naguère, en Bre-

tagne, Georges faisait usage pour se tenir en rapport constant avec tous les points du pays. Ce résultat, qu'on a justement qualifié de « merveilleux », rendait possible le voyage du Prince qui devait apparaître au moment décisif et, pour plus d'assurance, cette route allait être, durant six mois, incessamment fréquentée par les affidés au complot. Georges lui-même la parcourra cinq fois d'un bout à l'autre sans que jamais un gendarme ou un garde-champêtre s'étonne de ces randonnées d'étrangers au pays. On se demande, sans doute, si les hôtes d'occasion, chargés de loger au passage ces inconnus nomades, ne cherchèrent pas à s'informer du but de leurs vagabondages : non, ils étaient dénués de méfiance, ou, bien payés, ils préféraient ne pas s'inquiéter.

Pourtant, le vigneron de Saint-Leu, premier anneau de la chaîne, ne put s'empêcher de dire à Raoul Gaillard, qu'il connaissait seulement sous le pseudonyme de *Houvel* : « Mais, mon Dieu ! est-ce que vous avez fait quelque chose à Paris que vous courez ainsi la nuit ? » Raoul répondit en riant « qu'il avait des affaires en différents endroits ». — « Monsieur Houvel, risqua une autre fois le vigneron, vous voulez notre confiance et vous ne nous dites rien... Il faudrait que nous sachions si c'est pour faire du mal. » Le faux Houvel répliqua, toujours joyeux : « Pourquoi faire là-dessus des brelans ?

Nous ne voulons de mal à personne ; n'ayez pas de crainte : nous ne sommes ni des brigands, ni des Anglais... » Pour calmer ses scrupules, il l'invitait à dîner, soit à Pontoise, soit à Paris, à l'*Hôtel de Bordeaux*, où il logeait, lui payait de bons repas, des réjouissances variées ; il l'emmena même un jour, après le passage de Georges, à la fête de Saint-Cloud. Le paysan acceptait ces bombances, la conscience et les yeux fermés ; cependant l'ami Houvel l'ayant convié à déjeuner en compagnie de Massignon, le fermier de Saint-Lubin, et leur témoignant, après boire, son grand désir d'entrer en relations avec M. Macheret, que Massignon connaissait et qui n'était autre que le cocher du Premier Consul, les deux hommes furent pris de peur et l'un dit à l'autre : « Je voudrais être mort plutôt que m'être mis dans tout ça. » Mais ils ne s'empressaient pas moins d'ouvrir leur porte à toute heure de la nuit, quand la voix d'Houvel les appelait pour les inviter à guider « des amis » à travers bois et champs. Souvent *le Gros* était du voyage, toujours accompagné d'un homme « très noir et très laid, qu'on appelait Joseph » : c'était Picot' le fidèle domestique. Et, quelques jours plus tard, on ne manquait pas de le voir repasser, ramenant une bande de « nouveaux » qui, le soir, se groupaient autour du feu et parlaient, à voix sourde, de choses qui paraissaient les émouvoir vivement.

En arrivant à Paris, conduit par d'Hozier, Georges, après quelques heures à l'*Hotel de Bordeaux*, s'était logé d'abord chez Denand, marchand de vin, *à la Cloche d'or*, rue du Bac, à l'angle de la rue de Varenne ; il y demeura quatre iours avec Picot, son domestique. De là, ils allèrent, emmenant Joyaut, dit d'*Assas*, occuper la maison de Chaillot qu'ils habitèrent quelques iours ; ils devaient y revenir à plusieurs reprises et y séjournèrent « 18 jours en trois fois », d'après la concierge. Georges et Joyaut, toujours accom pagnés de Picot, après un passage rue Charlot, prirent possession de l'entresol de la rue Carême-Prenant où Spin avait machiné une cache. Une vieille boiteuse, qu'on appelait Mme Josèphe, leur faisait la cuisine. Ils restèrent là peu de temps, sept jours d'abord, plus tard cinq jours, et furent hébergés à deux reprises chez Verdet, employé aux finances, rue du Puits-de-l'Ermite. Raoul Gaillard avait décidé Verdet à louer des chambres meublées pour « des négociants ayant affaire dans le quartier » de la Halle aux Vins, et la plupart des conspirateurs passèrent chez lui, à ce titre : la chambre était de 36 francs par mois ; Verdet nourrissait ses pensionnaires à raison d'un louis par jour — 24 francs, prix inconnu alors dans les meilleurs hôtels. Encore ses locataires payaient-ils de leur poche les paniers de vin de Bordeaux qu'ils faisaient chercher à la Halle voisine.

Tels furent à Paris les principaux gîtes de Georges, tantôt sous le nom de *Larive*, tantôt sous celui de *Couturier* ; mais il disposait d'autres retraites dont, si l'on excepte deux ou trois confidents intimes, tous ses hommes ignoraient le secret. Néanmoins, si prudent à Paris, il n'hésitait pas à entreprendre le voyage de Biville et il arrivait même à être fort connu sur la route : pour tous, c'était *le Gros* et il paraît difficile de croire que, vu ses formes athlétiques, il eût, ainsi qu'on le dit, la faculté de se grimer au point de se rendre méconnaissable. Le 7 décembre, il quittait Paris pour recevoir à la côte le troisième débarquement qui, entre autres, — six au total, — lui amenait un renfort de valeur : Coster de Saint-Victor, ex-militaire, ex-chouan, brave, chevaleresque, dévoué corps et âme à la cause royaliste, et Armand de Polignac, gentilhomme de l'entourage du Comte d'Artois : il avait trente et un ans, et vivait à Londres, auprès de son prince, tandis que sa jeune femme, une Hollandaise, habitait Paris. C'est sans doute pour faire honneur à cette recrue d'importance, dont la venue présageait celle du prince lui-même, que Georges s'était porté à Biville. Du reste, les nouveaux débarqués s'adaptèrent, sans récriminer, aux nécessités de la situation : ascension de l'*estamperche*, marches de nuit, soupe de paysans, couchers sur la paille. L'incident notable de ce voyage fut l'arrêt à Aumale, chez

le maître de pension Monnier ; durant la journée que les conjurés passèrent là, ils firent chercher le meilleur tailleur du bourg, un certain Debeaussaux, auquel ils commandèrent quatre costumes militaires, dragons et chasseurs. Le tailleur prit mesures et promit de faire diligence. Quand, dix jours plus tard, il se présenta pour « essayer », il apprit avec stupeur que « les quatre particuliers étaient déjà à dix lieues d'Aumale » ; Monnier, d'ailleurs, régla la facture, 400 francs, et Georges dut prendre livraison des costumes à son voyage suivant.

Car il reparut sur la ligne, avec Raoul Gaillard, au mois de janvier 1804. Il allait à la côte recevoir le général Pichegru que le *Vencejo* débarqua dans la nuit du 16 avec Lajolais, l'un de ses anciens officiers, le major suisse Russilion, ami du général, Armand Gaillard, frère de Raoul, Jules de Polignac, le cadet d'Armand et le marquis de Rivière, aide de camp du Comte d'Artois. Georges les attendait à la ferme de La Poterie où tous les conjurés venant d'Angleterre passaient leur première journée sur le sol français. Du perron de la maison, Georges, impatient, apercevant dans l'ombre le groupe des arrivants fourbus, — ils étaient restés quatre jours en mer, — demanda : « Amenez-vous le Prince ? » un *non* unanime lui répondit. Il ne put retenir un cri de découragement et gémit : « Nous sommes perdus ! »

On se mit à table, bien qu'il fût trois heures du matin ; on convint de se reposer tout le jour et de partir au crépuscule : cette fois, on ferait la route à cheval : Pichegru n'était plus jeune, — 43 ans, — et on avait hâte de rallier Paris. On partit donc en cavalcade à travers la forêt dépouillée : à la seconde couchée, — Aumale probablement, car on doublait les étapes, — on rencontra Armand de Polignac, venu au-devant de son frère. Le 21 janvier, on retrouvait Massignon à Saint-Lubin et le vigneron de Saint-Leu au pont de l'Isle-Adam. On n'allait pas vite, car les chevaux étaient fatigués ; après un arrêt à une maison de campagne, louée à Eaubonne pour épargner au Prince le rustique séjour chez le vigneron, les cavaliers entraient isolément dans Paris que Pichegru n'avait pas revu depuis son départ pour Cayenne, et Jules de Polignac depuis le mois de juillet 1789.

Ils vont mener, comme les autres, la vie de caches et de refuites, changeant de gîtes au bout de quelques jours, passant de chez le marchand de vin Denant à la maison de Chaillot, de la rue Carême-Prenant à la coûteuse pension Verdet. Pichegru use de tous ces refuges, et de bien d'autres ; soit qu'il se sente déplacé parmi les chouans, soit qu'il préfère à leur société celle de ses camarades d'autrefois, il quitte Chaillot, se loge chez Roland, l'un de ses anciens officiers, puis chez Lajolais, au Marais ; bientôt, se sentant

traqué, il sera réduit à payer 1.800 francs deux nuits chez une ouvrière en modes...

Jules de Polignac et le marquis de Rivière trouvent asile chez la sœur de ce dernier, Mme Dupré de Saint-Maur, où ils font lit commun ; il y a bien, rue de Saintonge, une chambre banale où viennent dormir ceux qui sont dans l'embarras ; mais, contrairement à ce que l'on imagine, tous ces parias, s'ils ont un trou où ils se terrent, se lassent des précautions et ne résistent pas à l'impérieuse attraction de la rue. Certains mènent la vie des gens qui n'ont rien à craindre. Raoul Gaillard a ses habitudes à l'*Hôtel de Bordeaux*, où il est connu ; il y amène Querelle, l'officier de santé de Sarzeau ; il y invite à dîner Picot, le rude domestique de Georges. Il commande ostensiblement à Gentil, tailleur au Palais-Royal, quatre uniformes de chasseurs. Un autre, Michel Roger, dit l'*Oiseau*, un Lorrain, ex-officier de Georges, se charge de fournir les armes et achète tout un lot de sabres chez Jean Paste, fourbisseur, rue Saint-Honoré, dont un sabre à fourreau d'argent massif qui est offert à Georges Cadoudal. Charles d'Hozier ne se dissimule pas davantage : il mange avec Raoul Gaillard dans la salle commune du restaurant Lacaille, rue Neuve-Saint-Eustache. Armand de Polignac donne à sa femme des rendez-vous en fiacre. Georges lui-même est aperçu un jour, avec « un camarade », dans un café de la rue des Petits-Champs. Mais

le plus imprudent de tous est Querelle, le Morbihannais ; il va dîner à la Chaumière avec une culottière et il commet l'étourderie d'écrire, par la poste, à son beau-frère, Blouet, apothicaire à Vannes, lui racontant son séjour à Paris et l'assurant que tout va bien, qu'on se reverra bientôt. Le malheureux donnait son adresse à Paris ! Blouet reçut la lettre, la mit dans sa poche d'où sa maîtresse, une bouchère, la soutira adroitement ; elle n'y comprit rien, sinon qu'il se passait des choses graves et elle remit la lettre au préfet du Morbihan. Le 12 octobre 1803, Querelle avait été arrêté à Paris et Georges n'était pas sans inquiétude sur les suites de cette incarcération. Mais le grand Juge sembla oublier l'officier de santé dans sa prison et rien ne faisait présager que la police eût compris la valeur de cette capture. Fouché, depuis plus d'un an, avait quitté le ministère et n'était pas remplacé ; il se flattait que son absence entraînerait un relâchement du service, suivait sournoisement la marche des événements et guettait avec un apparent désintéressement l'occasion de prouver à Bonaparte que son concours était indispensable.

L'EFFONDREMENT

Georges séjournait depuis cinq mois à Paris ; il y avait amené Pichegru et les gentilshommes

formant l'avant-garde du Prince, et pourtant les apprêts du « Coup essentiel » restaient en souffrance. Pichegru et Moreau, sans lesquels on ne pouvait rien entreprendre, ne s'entendaient pas : au premier contact, le vainqueur de Hohenlinden et le conquérant de la Hollande, se trouvant tous deux en disgrâce et animés d'une égale et farouche rancune, s'étaient montré bon visage ; mais, si l'indolent Pichegru, devenu timide, se contentait d'un rôle de comparse, Moreau, travaillé par son ambitieuse belle-mère, jugeait excellente l'idée d'abattre Bonaparte, mais à la condition qu'il lui succéderait et il se refusait à travailler pour les Bourbons. Aussi n'admettait-il point l'ingérence de Georges en une affaire « qui n'intéressait que les généraux ». L'entrevue fameuse de Pichegru, de Moreau et de Georges, le 28 janvier, sur le boulevard de la Madeleine, a été relatée et commentée bien des fois. Voici comment, quinze ans plus tard, Napoléon la racontait à ses compagnons de captivité durant les longues soirées de Sainte-Hélène. « Moreau venait par la rue Royale et Pichegru fut au-devant de lui par le boulevard ; il l'embrassa et lui annonça qu'il venait dans la capitale pour renverser le premier Consul. Georges restait à l'écart. Pichegru fut le chercher et le présenta à Moreau... celui-ci en était fort embarrassé. Georges lui demanda sur quoi il pouvait compter : « Renversons Bonaparte et alors tout le

monde est pour moi. Je serai nommé premier Consul avec Pichegru et on vous réhabilitera. » Georges s'écria qu'il ne prétendait pas seulement à cela, qu'il voulait être nommé troisième Consul. A ces mots, Moreau lui déclara que si l'on savait seulement que lui, Moreau, était d'intelligence avec un chouan, toute l'armée se lèverait contre lui et le coup manquerait. Il fallait d'abord tuer le Premier Consul et alors tout le monde se déclarerait pour Moreau... Des reproches furent alors échangés : « Vous nous faites venir et vous ne pouvez rien ! » Georges ajouta même : « Bleu pour bleu, j'aime encore mieux Bonaparte que vous ! » Là-dessus ils se séparèrent. »

Ce raccourci d'un épisode très important, expose exactement la position prise par chacun des conspirateurs : si vraiment, ce qui étonne, Georges émit la prétention de partager le pouvoir avec les deux généraux, c'est parce qu'il les sentait prêts à l'évincer, le coup fait, lui et ses Princes. Pichegru, très chaud partisan, à Londres, du Comte d'Artois, se refroidissait maintenant, depuis qu'il avait retrouvé son frère d'armes : il s'éloignait manifestement de Georges, et celui-ci, royaliste intégral, s'apercevait qu'il avait été le jouet d'une illusion et que les hommes imprudemment associés à son projet ne partageaient point sa dévotion à la monarchie légitime. Avec leur concours, il était possible, facile peut-être, de renverser Bonaparte, mais pour livrer la

France à un autre usurpateur qui ne le vaudrait pas. Et tout l'échafaudage, si laborieusement dressé par le Breton, s'effondrait.

Le malheureux dut vivre ce premier mois de l'année 1804 dans l'angoisse et le désespoir. Querelle, qui avait fait partie du premier débarquement, emprisonné, ainsi qu'on l'a vu, dès le début d'octobre, venait d'être jugé, le 26 janvier, par une commission militaire et condamné à mort. Fou de peur à l'aspect des préparatifs de son exécution, il révéla, pour obtenir sa grâce, tout ce qu'il savait : l'atterrissage à Biville, la présence de Georges et de ses chouans à Paris, les étapes de la route, les lieux d'asile que, sous la conduie des policiers et des gendarmes, il reconnut et désigna l'un après l'autre. En dix jours, sur ses indications, toute cette ligne de correspondance, établie au prix de tant de ruses et de peines, était occupée par la troupe, et Savary, commandant général des gendarmes d'élite, transporté en vingt heures, avec ses soldats, sur la côte, guettait un débarquement éventuel. Or on attendait, pour le 11 février, la descente en France du Comte d'Artois ou de son fils le Duc de Berry. Le *Vencejo* qui les portait devait être en mer et les Princes, capturés dès leurs premiers pas sur la terre de France, seraient en droit de croire que Georges, parjure et traître à leur cause, vendu à leurs ennemis, les avait attirés dans un piège...

Quelle fin ignominieuse d'une vie toute d'abnégation et de ferveur passionnées !

Savary a raconté, non sans quelque complaisance, comment, en arrivant déguisé à Biville, il aperçut, dans la chaumière du pêcheur Honoré, une table chargée de cruches de cidre, de grandes tartines toutes coupées et d'un gros pain de beurre, destinés à restaurer les débarqués. Il amenait de Paris le fils Troche, qui ayant présidé aux premiers atterrissages, et déjà arrêté, allait gagner sa grâce en donnant au *Vincejo* le signal convenu pour l'aviser de l'absence de tout danger. Savary, couché avec ses hommes dans la neige, surveillait les mouvements du cutter anglais, louvoyant par grosse mer, en vue des falaises. Deux jours, trois jours s'écoulèrent sans qu'il pût approcher de la côte. Et un matin, on le vit tout à coup, virant de bord, s'éloigner vers la haute mer... Un homme, dressé au plus haut point de la falaise, venait de mimer, à grands bras, le signal d'alarme et le navire, obéissant, prenait aussitôt le large. C'était, par un dernier prodige, l'ardente initiative de Georges qui sauvait ainsi la vie aux passagers du *Vincejo*. Déjà traqué dans Paris, du fond de l'une de ses caches, bourrelé d'anxiété à la pensée du péril de ses princes, il avait trouvé le moyen d'avertir, — par quel mystérieux courrier ! — l'un de ses plus dévoués agents, le chevalier de Cacqueray, habitant ordinairement Gournay. Au reçu de

cet avis, Cacqueray saute à cheval, se lance, bride abattue, à travers bois, vers Biville, sur cette route de conjurés, naguère si sûre, maintenant bouleversée et coupée en maints endroits par des postes de soldats ; essuyant la fusillade des patrouilles, traversant à fond de train les embuscades, il arrive à La Poterie, dépêche en hâte à la falaise un homme instruit des signaux, enfouit les armes et la poudre approvisionnées à la ferme et regagne Gournay sous les coups de feu, sans une blessure, sans même avoir été reconnu. Quarante ans plus tard, ses enfants conservaient encore le manteau qu'il portait en cette étonnante prouesse : le drap en était percé de plus de vingt balles.

Ce fut le suprême exploit des chouans de Georges. D'ailleurs, on apprit plus tard qu'aucun prince n'était à bord du *Vincejo* : le navire, à ce voyage-là, portait vingt-cinq Bretons aux noms obscurs que Guillemot expédiait à Georges comme renfort et dont la venue n'aurait grossi que le nombre des victimes. Car, à dater de ce jour, la conspiration étant dévoilée, les incidents dramatiques et les coups de théâtre se succédaient de façon ininterrompue. Le premier qu'on arrêta fut Louis Picot, dit Joseph, le domestique de Georges. On le prit à *la Cloche d'or*, rue du Bac. Conduit à la Préfecture de police, il comparut devant Bertrand, le terrible chef de division, homme énorme, borgne, boiteux, féroce et

très malin. Quand on lui amena ce prisonnier, jeune encore, — Picot avait vingt-huit ans, — desservi par une grossièreté apparente, une mine farouche et patibulaire, Bertrand pensa en avoir facilement raison ; il lui promit la liberté immédiate, s'il révélait l'asile de son maître. Picot refusa. On compta sous ses yeux une somme d'argent considérable, prête à lui être remise, s'il consentait à parler. Même silence. Alors on garrotta le malheureux, on lui saisit les mains, on lui écrasa les doigts au moyen de chiens de fusils serrés à vis. L'atroce douleur eut raison du fanatisme du pauvre Breton ; il serait mort plutôt que de trahir son général ; mais on obtint, par ce procédé infâme, de longs détails, vrais et faux, sur la route des conjurés et sur ce que Picot croyait savoir de leurs projets : « les chefs ont tiré au sort à qui attaquerait Bonaparte ; ils l'enlèveront sur la route de Boulogne ou l'assassineront en lui présentant une pétition à la parade ou lorsqu'il ira au spectacle ; c'est afin de l'approcher qu'on a fait des uniformes de chasseurs ou de hussards. » On découvrit les uniformes à la *Cloche d'or*, on mit en arrestation le tailleur Genty et Picot fut écroué à la Tour du Temple, pantelant, les mains en sang, les doigts brisés.

Bertrand connaissait maintenant le moyen de délier la langue aux brigands ; tous les indidivus arrêtés —, et ils affluaient à la Préfecture, pê-

cheurs de la côte, paysans, filles d'auberge, cultivateurs, — subissaient les mêmes épreuves : menaces de la fusillade sans jugement, promesses de pardon et d'argent, et quand ces stratagèmes demeuraient sans effet, la torture pour ceux qui en valaient la peine. On regrette de constater que l'autorisation d'employer ces affreux supplices émanait du Premier Consul lui-même ; apprenant que le pauvre Horné, — le pêcheur de Biville chez qui se restauraient les débarqués après l'ascension de l'*estamperche*, — prétendait demeurer discret, Bonaparte mandait au général Soult, commandant le camp de Saint-Omer : « Faites parler le pêcheur qui a communiqué avec les Anglais ; si vous voyez de l'hésitation, vous pourrez vous-même lui faire serrer les pouces dans un chien de fusil... »

Le 9 février, lendemain de la capture de Picot, les officiers découvraient Bouvet de Lozier, gibier d'importance. Enfermé au Temple, il resta trois jours sombre et silencieux. Le 13, au matin, traduit au cabinet de Réal, conseiller d'État chargé d'instruire l'affaire, il reconnut en ce personnage un homme avec lequel il avait eu naguère d'agréables relations. Mis en confiance, il parla trop, imaginant naïvement qu'il s'entretenait avec un ami de vieille date. Réintégré dans son cachot, il réfléchit, déplora son imprudence, s'en exagéra les conséquences et, dans la solitude du « secret », le soir venu, pro-

fitant d'un moment où le geôlier qui le gardait s'absenta, il noua sa cravate à son mouchoir, arracha le fil de fer qui maintenait en équilibre le tuyau de son poèle, monta sur son lit pour attacher ce lacet improvisé à un saillant de son armoire, se le passa au cou et se lança. Il « gigotait » désespérément quand le geôlier rentra : « Au secours! Un couteau, un couteau! » cria cet homme ; on accourut, on coupa le lacet, le pendu s'abattit aux trois quarts mort, les yeux en sang, le visage tuméfié. A son évanouissement succéda une crise nerveuse qui le secouait dans son lit où deux hommes durent le tenir, puis une prostration profonde dont on profita pour le mettre en présence du grand juge, Régnier. Alors le malheureux dit tout : « Encore couvert des ombres de la mort », il demanda vengeance de Moreau qui avait perdu le parti royaliste en attirant ses principaux soutiens à Paris, sous le prétexte de restaurer la monarchie, pour se rétracter ensuite et leur proposer de travailler pour lui. Bouvet raconta l'entrevue du boulevard de la Madeleine, les pourparlers entre Pichegru et Moreau..., foudroyante révélation, car jusqu'alors la police, croyant n'avoir affaire qu'à Georges et à ses chouans, ignorait la présence de Pichegru à Paris et la complicité de Moreau. Quel émoi aux Tuileries quand y fut portée, dès sept heures du matin, la nouvelle de cette immense conjuration dont Georges, à la

vérité, était l'âme, mais qui mettait en jeu toute l'armée en la personne de deux chefs possédant des légions d'amis et de partisans! Fouché, depuis longtemps dans la coulisse, reparut ce jour-là chez le Consul : on avait besoin de ses conseils ; le lendemain, Moreau était arrêté, écroué au Temple, où le Grand Juge, en simarre, vint l'interroger et se heurta à un dédaigneux laconisme.

Pichegru est pris le 28 février, vendu 100.000 francs par l'homme qui lui avait offert asile ; Jules de Polignac et le marquis de Rivière sont arrêtés le 4 mars, à huit heures du matin, couchés dans le même lit, rue des Quatre-Fils ; le major suisse Russilion, qu'on découvre le surlendemain, raconte tout ce qu'on veut « avec une naïveté voisine de la niaiserie ». Mais Georges bien servi par ses chouans, échappe à la police. Il est certain qu'il sait la partie perdue et songe à quitter Paris, car, le 5 février, il a fermé, avec Joyaut, son aide de camp, la maison de Chaillot et en a remis les clefs à la concierge. La police est arrivée deux jours trop tard et n'a pu capturer que cette concierge et son mari, ainsi que le jardinier ; mais, grâce aux renseignements que fournissent ces innocents comparses, le cercle se resserre autour de l'insaisissable chouan. On craint qu'il ne parvienne à quitter Paris et à gagner le Morbihan ; aussi, le 28, les barrières sont fermées depuis 7 heures du

soir jusqu'à six heures du matin : ordre de fouiller les tonneaux, les paniers de blanchisseuses, les voitures de deuil. Le signalement de Georges est publié par tous les journaux, distribué dans les rues, placardé sur les murs. Le « brigand » y est dépeint comme une sorte de bête monstrueuse et féroce, « extrêmement ventru, d'une corpulence énorme, la tête très remarquable par son extraordinaire grosseur, le nez écrasé et comme coupé dans le bout ; le cou très court ; le poignet fort et gros ; les jambes et les cuisses peu longues... Il marche en se balançant et les bras tendus... » Des affiches blanches font savoir que ceux qui lui donneront asile, ou à l'un de ses complices, seront punis de mort. Il n'y a personne à Paris qui ne se passionne pour cette lutte entre le pouvoir et ce personnage fantastique, thème des légendes les plus absurdes ; on le disait loin, enfui « sous l'uniforme d'un aide de camp du Premier Consul, ou emporté dans un cercueil à quelque cimetière de banlieue où ses parti sans l'attendaient » ; et la ville en fièvre suivait ce tragique feuilleton auquel, chaque matin, s'ajoutait une péripétie nouvelle.

Georges n'avait pas quitté Paris. En sortant le dimanche 5 février, de la maison de Chaillot, il retourna chez Verdet, rue du Puits-de, l'Ermite ; mais, le 9, Mme Verdet étant allée

aux provisions, ne rentra pas et l'on apprit qu'elle était arrêtée. La torture pouvait la faire parler et Georges dut quitter la pension Verdet. Où aller ? Charles d'Hozier, qui vivait rue Saint-Martin, dans une chambre de domestique, fut consulté : il indiqua une retraite que la fille Hisay, la pauvre boiteuse qui se dépensait sans compter, avait retenue pour lui-même et qu'il céda généreusement. C'était, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, une pièce dépendant de la boutique d'une fruitière, Mme Lemoine. Georges y fut conduit dans la nuit du 17 par Mlle Hisay, et, le lendemain, deux de ses officiers, Burban et Joyaut, vinrent l'y rejoindre. Tous trois couchaient dans la chambre d'où ils ne sortaient pas ; la fille Hisay et la petite Lemoine, âgée de quinze ans, se tenaient, de l'aube au soir, en surveillance dans la boutique. La nuit venue, elles montaient auprès des chouans et dormaient, séparées par un rideau du lit où ceux-ci reposaient. Ce régime se prolongea jusqu'au 9 mars. Joyaut, qui s'était risqué au dehors, avait découvert, rue du Four-Saint-Germain, la plus sûre cache de Paris, chez un parfumeur, nommé Caron ; on y séjournerait, au besoin, sans appréhension durant des années, car cette cache consistait en l'enseigne même du parfumeur, enseigne qui formait coffre incliné, surplombant la rue, de sorte que les policiers pouvaient fureter dans

toute la maison sans dénicher le particulier installé à l'aise dans cette boîte. Caron louait son enseigne 8.000 francs.

La difficulté était de gagner ce refuge. Joyaut eut recours à Le Ridant, autre conjuré morbihannais qui se cachait au cul-de-sac de la Corderie, dans une dépendance de l'ancien couvent des Jacobins. Le Ridant promit de venir, à la tombée de la nuit, avec un cabriolet, prendre Georges rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, pour le conduire chez le parfumeur. Le Ridant était-il vendu à la police ? Napoléon l'a affirmé dans ses entretiens de Sainte-Hélène ; mais peut-être ses souvenirs le trompaient-ils sur ce point, car ils s'égaraient sur certaines circonstances de temps et de lieu. Quoi qu'il en soit, tandis que, vers sept heures, le soir du 9 mars, Le Ridant, conduisant son cabriolet, montait au pas ralenti de son cheval la rue Montagne-Sainte-Geneviève, un fort peloton de policiers occupait la place Maubert, et deux officiers de paix, Petit et Destavigny, ainsi que l'inspecteur de police Caniolle, suivaient la voiture.

Elle atteint la place Saint-Étienne-du-Mont. A l'angle de la rue des Sept-Voies, un individu sort de l'ombre : c'est Georges, déguisé en fort de la Halle. Sans que le cabriolet s'arrête, il monte sur le marchepied et se jette sur le siège : à ce moment, une voix crie : *Au voleur !*

La petite Lemoine, qui porte « le paquet » de Georges, le lui tend ; il la repousse vivement : « Sauve-toi, petite malheureuse, tu es perdue ! » Et tout de suite, à Le Ridant : « Fouettez ! Fouettez fort ! — Pour aller où ? — Je n'en sais rien, mais il faut aller ! » Cinglé de coups de fouet, le cheval prend le grand trot ; l'inspecteur Caniolle rejoint à grandes enjambées la voiture, parvient à se cramponner aux ressorts et se laisse emporter ; les deux officiers de paix suivent à toutes jambes, criant : « Arrête, arrête ! » Après le passage des Jacobins, un court détour dans la rue de la Harpe, le cabriolet s'engage dans la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince dont la pente, assez rapide, active l'allure du cheval ; mais les cris de Petit et de Destavigny, leur course folle, leurs appels, jettent l'émoi sur tout le parcours. Le quartier regorge de policiers, car un quatrième, l'inspecteur Buffet, qui rôde par là, se joint à ses collègues ; moins essoufflé qu'eux, il les distance et lorsqu'on arrive à la hauteur de la rue Voltaire (actuellement rue Casimir Delavigne), il réussit à saisir le cheval par la bride, se fait traîner : à ce moment, un coup de feu. Georges s'est penché et a tiré à bout portant sur cet homme qui roule foudroyé ; mais le cheval s'est arrêté : Caniolle lâche les ressorts et se lance pour empoigner Georges ; celui-ci a mis pied à terre ; il écarte le policier d'un second coup de feu en plein

corps et va s'engager dans la petite rue de l'Observance qui descend en escalier vers l'École de médecine (rue Antoine Dubois, aujourd'hui.) Caniolle, blessé seulement, le frappe à la tête d'un coup de son bâton : trébuchant sur le corps de l'inspecteur Buffet, étendu dans le ruisseau, Petit et Destavigny accourent, haletants : « Georges ! C'est Georges ! »

Au bruit des détonations, des cris, les fenêtres s'ouvrent, des gens étonnés se penchent ; d'autres sortent des boutiques ; un attroupement se forme, suivant le cabriolet qui, dans la nuit « très noire », sans conducteur, — Le Ridant avait disparu, — descendait au pas de son cheval, vers le carrefour des Quatre-Vents (actuellement carrefour de l'Odéon), où la scène se trouva transportée dans la confusion des policiers hors d'haleine, des badauds questionnant, se bousculant pour voir et comprendre, si bien que l'officier de paix Destavigny, reprenant son souffle, avise, à six pas de lui, Georges mêlé à la foule, « placé avec cette tranquillité de l'homme qui n'a plus rien à craindre », et entouré de badauds « qui ne paraissent pas plus penser à Georges qu'à rien ».

Il crie : « C'est lui ! C'est lui ! » écarte les curieux, prend le bras de Georges qui, sans aucune résistance, dit, du ton le plus calme : « Oui, c'est moi Georges. » Tout de suite il est entouré, immobilisé, palpé, fouillé à la

lueur projetée par la lanterne du bureau de loterie ; l'un lui prend son poignard, l'autre son pistolet ; l'agent Caniolle, dont le sang coule et qui défaille, a une corde dans sa poche ; mais il ne peut l'en sortir : un ouvrier la tire ; Georges, solidement lié, encadré de vingt personnes qui se flattent de l'avoir capturé, est entraîné, suivi d'une foule, par la rue de l'Ancienne-Comédie et la rue Dauphine vers la Préfecture de police, tandis que plus haut, dans la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, non loin de la belle porte Louis XV qui est encore là, e médecin Burard, auquel un particulier a dit : « Il y a un mort sur le pavé, vous devriez bien l'aller voir », examine, à la lueur d'une lampe prêtée par une voisine complaisante, le cadavre de Buffet dont la tempe gauche est fracassée.

V

LA PLACE D'HONNEUR

LES DRAMES DU TEMPLE

A la Préfecture, où l'on parvenait en suivant le quai des Orfèvres jusqu'à la courte rue de Jérusalem, on fut averti de l'événement par la rumeur grandissante de la foule qui accompagnait le prisonnier : « Georges ! Voilà Georges ! » Le nombre de ceux qui se vantaient de l'avoir arrêté au péril de leur vie s'était beaucoup accru depuis le carrefour des Quatre-Vents et tous ces dévoués citoyens, pressés de faire valoir leur exploit, ne purent pénétrer dans les couloirs étroits de la Préfecture. Le préfet Dubois présida en personne à la comparution du brigand ; Desmarets, le chef de la police politique du ministère, était accouru pour assister à ce mémorable interrogatoire, et Thuriot qui allait y procéder ne se fit pas attendre. Thuriot était cet ancien avocat au Parlement qui, naguère, à la Convention, se

signalait par son acharnement régicide et qui, à plat ventre maintenant devant Bonaparte, était chargé d'instruire le procès des conjurés et allait y gagner le poste d'avocat général à la Cour de cassation.

On ne sait quelles furent les impressions de Dubois et de Thuriot en présence du fameux rebelle qu'ils tenaient enfin ; mais Desmarets a noté les siennes et il avoue son étonnement. Au lieu du vagabond farouche, furieux et grossier qu'il attend, il voit un homme à figure sympathique, « l'œil clair, le teint frais, le regard assuré, mais doux, rien de l'aspect d'un chef de complot à mort ». Le juge met à profit le trouble immanquable de l'inculpé pour lui asséner dix heures d'interrogatoire, sans un répit, supplice moral auquel le bandit ne pourra résister ; mais le calme et l'aisance de Georges ne se démentent pas un instant. Ses réponses sont « fermes, mesurées et du meilleur langage » ; il expose que « son projet était d'attaquer le Consul, mais avec des armes égales à celles de son escorte ». Il a seul l'esprit si libre en une telle bagarre qu'il nargue avec hauteur son tortionnaire. Quand on lui présente le poignard pris dans sa poche par l'un des particuliers qui l'ont saisi, Thuriot lui demande si la marque gravée sur la lame n'est pas le contrôle anglais : « Je l'ignore, riposte le Breton ; ce que je puis assurer, c'est que je ne l'ai pas fait

contrôler en France. » Dans la nuit, pensant l'émouvoir, en le confrontant avec le cadavre du malheureux inspecteur de police Buffet qu'on vient d'apporter à la Préfecture, Thuriot reproche, assez niaisement, à Georges, d'avoir assassiné un père de famille ; le chouan réplique d'un ton goguenard : « Il fallait me faire arrêter par des célibataires... »

Las de s'escrimer sans avantage contre cet adversaire indomptable, Thuriot quitta la partie à sept heures du matin, mais pour la reprendre, sans plus de succès d'ailleurs, au cours de la journée du 10. Vaincus dans cette lutte orale, Thuriot et Dubois expédièrent Georges à la prison du Temple ; il y fut écroué le 11 et mis au secret. Le rez-de-chaussée de la grande Tour qui, naguère, formait une seule salle voûtée, avait été récemment divisé par des cloisons en quatre cellules d'égales dimensions : la première servait d'antichambre aux trois autres ; Pichegru occupait l'une, celle où l'on plaça Georges était très voisine, et, les portes ouvertes, ils pouvaient s'apercevoir. Dans cette antichambre, qui les séparait, deux gendarmes et un brigadier, jour et nuit en permanence, empêchaient que les prisonniers communiquassent. Si Pichegru était libre de ses mouvements, Georges demeurait solidement lié, les mains chargées de menottes et attachées sur le ventre. Savary, qui commandait la garde du

Temple, faisait aux visiteurs de marque les honneurs de ce détenu notable : un jour, Louis Bonaparte, frère du Premier Consul, témoigna la curiosité de voir l'affreux bandit ; il vint, dit-on, au Temple, escorté d'un brillant état-major et put contempler à son aise le Breton immobilisé de la sorte, étendu sur son lit.

Quelles pensées hantaient cet homme impétueux, subitement réduit à l'inaction et qui, depuis dix ans, ne s'était jamais reposé ? Remâchait-il les circonstances de sa défaite ? Il la prévoyait depuis bien des jours, car, lorsqu'il fut arrêté, il s'apprêtait à quitter Paris, ajournant son projet et renonçant à compromettre en une aventure trop aléatoire le Prince sans la présence et les ordres duquel il avait juré de ne point agir. Avait-il discerné que, provoquer Bonaparte, c'était s'attaquer au destin et contrarier peut-être les desseins de l'inconcevable et mystérieuse puissance qui régit les intérêts humains ? Rêvait-il, les yeux clos, à ses landes, à la maison de Kerléano où vivait son père dans la douleur et l'isolement, à ses Bretons fidèles qui, incrédules à son échec, espéreront longtemps son retour, à Lucrèce, sa fiancée, qui, elle, l'attendra toujours ? Des longues méditations qui roulent dans sa grosse tête, on ne connaîtra jamais rien : désormais il ne parlera plus ; son but est manqué ; sa vie est finie ; il la donne, sans une plainte, sans un

soupir. On ne saura même pas ce qu'il pense des événements dont il est la cause indirecte. Pichegru se suicide, une nuit, dans son cachot, à six pas de lui, et pas un mot ne révèle l'émotion que l'impassible chouan ressentit de cette fin tragique. Quelques jours plus tard, le Premier Consul, sur des rapports infidèles et des menteries policières, soupçonne que le jeune duc d'Enghien, l'héritier des Condé, est le prince tant attendu par les conjurés : il le fait enlever à l'étranger, conduire à Vincennes et fusiller après une parodie de jugement : Georges parviendra si bien à comprimer son indignation et sa fureur que nul ne remarquera son attitude à la nouvelle de ce crime impromptu. Comment, quand l'apprit-il ? On n'en a rien dit ; non plus que de son affliction quand, par surcroît d'amertume, il vit affluer au Temple tous les complices subalternes de son entreprise ; paysans de la côte de Biville, vignerons de la banlieue parisienne, la police râflait tout ; il suffisait d'avoir guidé les conspirateurs pendant quelques heures, d'avoir reçu d'eux, sans les connaître, une pièce de monnaie, ou de leur avoir loué des chevaux, pour être inculpé de comploter le renversement de la République et l'assassinat du Premier Consul.

Le Temple offrait, en ce printemps de 1804 un étrange spectacle : la sombre Tour, longtemps délaissée et hantée par tant de spectres,

regorgeait de détenus ; au début de mars, plus de quatre-vingts y étaient entassés et leur nombre grossissait tous les jours. C'était, dans les cours et les dépendances de la prison, un incessant va-et-vient de gardes, de geôliers, de gendarmes, de prisonniers circulant du donjon au ci-devant palais du Temple où, depuis le matin jusqu'au milieu de la nuit, siégeaient les magistrats instructeurs.

Les détenus au secret étaient extraits de leurs cachots et menés, à travers le préau et le jardin, jusqu'à la salle où les interrogeait Thuriot. Réal assistait le plus souvent à ces interrogatoires et aux confrontations qui avaient pour public, outre quelques curieux privilégiés, les gendarmes de service et un certain nombre de mouchards. Quoique résigné au pire, Georges, en présence du régicide Thuriot, qui le questionnait, n'était plus maître de ses répugnances : il l'appelait *Monsieur Tue-roi* ; un jour qu'il lui échappa de prononcer *Thuriot*, il eut un frisson de dégoût et grogna : « Un verre d'eau-de-vie, que je me rince la bouche. » Une autre fois, comme il s'agissait d'un portrait de Louis XVI que Georges aurait eu en sa possession et qui avait disparu, Thuriot demandait : « Qu'avez-vous fait de ce portrait ? — Et toi, tue-roi, riposta Georges, qu'as-tu fait de l'original ? » A certains moments, il semblait que « le brigand » fût le juge

et que le juge fût l'inculpé. Tous les efforts de Thuriot restèrent vains, d'ailleurs ; son rôle était d'impliquer Moreau dans la conspiration royaliste et de compromettre ainsi un rival qui portait ombrage à Bonaparte et dont celui-ci voulait être débarrassé. Or des déclarations unanimes de Georges et de ses compagnons ressortait l'évidence que leur complot avait avorté par le refus qu'opposa Moreau quand ils lui offrirent d'y participer : c'était bien ce qu'avait déjà dévoilé Bouvet de Lozier : tout le reste était invention de policiers et hâbleries d'espions stipendiés. Le bon sens public ne s'y trompait pas : quand on criait dans les rues *la Conspiration de Moreau*, les passants ricanaient *la Conspiration contre Moreau.*

Au dehors, la police s'évertuait à découvrir des complices : les domiciles privés étaient violés ; « les salons mêmes, où la bonne compagnie se réunissait, se fermèrent ; la Ville prit un aspect de morne tristesse ; les jours les plus hideux de la révolution n'avaient pas offert un spectacle plus alarmant. » A la porte du Temple stationnaient, en groupes pressés, les parents ou les amis des détenus, espérant « apprendre quelque chose » de ce qui se tramait dans la sinistre Tour. La femme de Moreau, — une belle créole qu'il avait épousée cinq ans auparavant, — venait de grand matin, tenant son enfant dans ses bras ; souvent on la vit

chercher un abri dans la guérite du factionnaire ; ses compagnons d'attente lui témoignaient « le plus grand respect » et le concierge lui-même prenait parfois pitié d'elle et l'autorisait à entrer au parloir.

Charles d'Hozier fut arrêté le 31 mars, rue Saint-Martin ; il fut pris l'un des derniers et on dit que la police paya 12.000 francs sa capture. L'intimidation, les menaces, les promesses, rendaient loquaces les gens, qui, sans savoir à qui ils avaient affaire, hébergeaient les conjurés ; et c'est ainsi que, vers le même temps, le commissaire Comminges reçut l'ordre de faire perquisition au domicile de Dubuisson, le peintre en éventails de la rue Jean-Robert. Ce pauvre homme a manifestement été dénoncé, car, en pénétrant dans son logement, qu'il habite seul avec sa femme, sans nul vestige d'hôtes supplémentaires, le fameux policier Pasques, — un colosse que le préfet Dubois qualifie « mon meilleur dogue », — va droit à un lavabo appliqué contre l'une des cloisons de l'entrée et s'aperçoit que cette cloison est mobile. Il la déplace, décèle, « un trou noir », plonge la main dans l'ouverture et crie : « Ils sont là ; à moi, gendarmes ! Je viens de toucher une jambe. » Il découvrait l'une des caches aménagées par l'entrepreneur Spin. Un bras sort du trou braquant sur les assaillants un pistolet qu'on abat d'un coup de pointe ; mais le bras

reparaît, brandissant un poignard : une grêle de balles, tirée à bout portant, ne paraît pas gêner les reclus encaqués dans la cache ; il faut requérir au poste Saint-Martin, pour donner l'assaut, un détachement de la garde de Paris qui accourt et, cette fois, une fusillade déchargée par vingt hommes emplit de fumée la mystérieuse cavité. Le poignard menaçant s'agite toujours et atteint à la main l'un des soldats ; alors, c'est à coups plongeants de sabre et de baionnette, lancés à l'aveuglette, qu'on essaie de réduire les brigands : ils ne capitulent pas. Pourtant, sur l'ordre de faire appel aux pompiers, ils consentent à parlementer : ils rendent leurs armes et se décident à sortir de leur repaire. Ils sont trois : Joyaut, dit *d'Assas*, le fidèle lieutenant de Georges ; Burban, dit *Barco*, un Morbihannais ; et un autre chouan, nommé Darty.

Aucun d'eux n'était blessé. En visitant la cachette, le commissaire Comminges y trouva, entre autres approvisionnements, deux pains de quatre livres, quatre bouteilles de vin, deux volailles rôties et un jambon cuit. Joyaut, Burban et Darty, ainsi que le peintre éventailliste et sa femme, furent emmenés, les fers aux mains, suivis d'une foule de badauds attirés par l'extraordinaire nouveauté d'une petite guerre au deuxième étage d'une maison du quartier Saint-Martin.

Dans la cohue du Temple, les détenus n'étaient pas à l'abri de l'espionnage et des dénonciations : à cette masse de gens, pour la plupart inconnus les uns des autres, Thuriot avait mêlé des mouchards qui, simulant d'être compromis dans la conjuration et incarcérés comme tels, provoquaient les confidences et recueillaient les propos. Il en était de même aux prisons de l'Abbaye, des Madelonnettes, de Sainte-Pélagie, de la Force, qui, elles aussi, étaient combles. Combien, s'étant livrés sans méfiance à ces faux frères en infortune, ne surent jamais comment le juge instructeur se trouvait renseigné sur leurs moindres actes ! Que d'épisodes tragiques, que de personnages louches, que d'énigmes encore dans le drame qui s'est joué là, et quel regret de négliger tant de traits qui donneraient au tableau toute sa valeur ! On ne peut omettre cependant l'aventure de Mme d'Anglade, jeune veuve d'un officier tué à l'armée de Condé et sœur de Bouvet de Lozier, ce gentilhomme qui, interrogé presque agonisant, après son suicide manqué, avait, ainsi qu'on l'a dit, révélé les vaines démarches ébauchées par Georges pour s'assurer le concours de Moreau.

Le château que possédaient aux environs de Pontoise Bouvet de Lozier et sa sœur, avait servi de refuge à certains des conjurés. Mme d'Anglade, alors de séjour chez des amis,

en Champagne, ignorait tout, et de la conspiration et du rôle important qu'y tenait son frère. Apprenant à la fois et l'arrestation de celui-ci et celle de tous leurs domestiques, elle revint en hâte à Paris, affolée, méditant un projet d'évasion... Mais qu'entreprendre ? Si elle se montre, elle sera, comme tant d'autres, incarcérée aux Madelonnettes, mise hors d'état de secourir celui qu'elle veut sauver. Elle est sans passeport, presque sans argent ; impossible de se loger en quelque auberge, la police exigeant de tout voyageur des pièces d'identité en règle. A qui demander l'hospitalité ? Tout le monde tremble ; son nom seul est un danger pour qui la recueillerait. Pourtant, une amie courageuse lui ouvre sa porte pour une nuit et l'installe clandestinement dans un logement vacant dont elle dispose. Aussitôt Mme d'Anglade se met en campagne ; elle ira trouver le grand juge, le Premier Consul, s'il le faut ; elle se jettera à leurs pieds... Hélas ! Dès son premier pas dans la rue, elle glisse sur le pavé, tombe et ne peut se relever ; des passants la secourent, l'interrogent avec sollicitude ! « Qui est-elle ? » Elle ne peut répondre ! « Où habite-t-elle ? » Elle doit se taire. « Où la porter ? » Même silence. Les badauds s'attroupent autour d'elle : on la dépose chez la concierge de la maison la plus proche et c'est précisément celle d'où elle sort. Un médecin passe, on l'appelle, il

l'examine, constate la fracture d'une jambe et s'oppose à ce que la blessée soit transportée ailleurs ; « il faut absolument, dit-il, lui procurer une chambre dans cette maison, dut-on avoir recours à l'autorité civile ». C'est ainsi que Mme d'Anglade reprend, par ordonnance de la Faculté, possession du logement qu'elle a quitté une heure à peine auparavant, et où elle va rester clouée sur son lit, durant deux mois ; le 13 mai seulement, elle put sortir pour la première fois depuis sa chute malencontreuse.

A cette date, l'instruction de Thuriot étant close, on laissait aux prisonniers du Temple, délivrés du secret, la liberté de se promener dans le préau qu'ombrageaient de grands arbres. Georges Cadoudal, toujours suivi par deux ou trois gendarmes qui ne le perdaient de vue ni jour ni nuit, retrouvait là ses Morbihannais ; il les groupait autour de lui, leur parlait breton, riait familièrement avec eux et ne gardait rancune à aucun de ceux qui, effrayés par la menace de la torture, ou trompés par les perfides cajoleries des policiers, avaient compromis certains de leurs coaccusés. Désireux d'assumer toutes les responsabilités, il enjoignit, par exemple, à son domestique Picot, de rétracter ses indiscrétions ; il trouva le moyen « de faire passer par d'Hozier à Bouvet de Lozier l'ordre de revenir, lors du procès, sur ses décla-

rations contre Moreau ». Il recommandait à tous la prudence, les engageait à ne rien dire qui pût charger un camarade. « Soyez doux et indulgents les uns pour les autres, redoublez d'égards... Quand vous ne vous sentirez pas assez forts en vous-mêmes, regardez-moi ; songez que je suis avec vous, que mon sort sera le vôtre ; point de regards en arrière ; nous sommes où nous sommes : nous sommes ce que Dieu a voulu que nous soyons... N'oubliez jamais que cette prison que nous allons quitter est celle d'où Louis XVI ne sortit que pour aller à la mort ; que son sublime exemple vous éclaire et vous guide... » Puis il leur parlait de la grande guerre, des combats qu'ils avaient soutenus ; les égayait en leur contant « des histoires burlesques, des bons tours joués aux Bleus » ; et souvent aussi, il les invitait à redire avec lui les pieux cantiques de leur pays. Ces chants graves étaient entendus de la rue ; les passants s'arrêtaient pour les écouter et manifestaient leur émotion par des applaudissements dont la police prenait ombrage.

Car le sentiment public, d'abord peu favorable aux chouans, s'était retourné depuis que, au travers des murailles du Temple, filtrait peu à peu la légende des drames dont était la scène cette lugubre geôle, chargée déjà d'un passé de cauchemar. L'arrestation de Moreau, resté très populaire en raison même de son

effacement forcé ; la mort de Pichegru dont personne, bien entendu, n'admettait le suicide ; l'exécution sommaire du duc d'Enghien, incitaient les Parisiens, frondeurs par atavisme, à se persuader que Bonaparte, avant de se proclamer empereur, déblayait le terrain et supprimait tous ceux qui contrecarraient son ambitieux dessein. On savait maintenant que ces prétendus brigands, dépeints comme des bêtes fauves, n'avaient commis d'autre crime que de regretter le temps des rois et d'avoir combattu pour le ramener. On soupçonnait un odieux piège pour expliquer la rafle d'un si grand nombre d'adversaires du Premier Consul, et beaucoup n'hésitaient pas à proclamer que la conspiration elle-même n'était qu'une machination policière. Aussi les sympathies allaient-elles maintenant aux accusés ; l'immense majorité de la population s'intéressait à leur sort ; même les citoyens qui, ayant plus ou moins contribué à l'arrestation de Georges, s'en étaient tout d'abord fait gloire, conscients maintenant de la réprobation publique et redoutant les représailles, avouaient qu'ils ne pouvaient continuer leur commerce et réclamaient des emplois du gouvernement afin de quitter Paris. Le pouvoir n'ignorait pas ce revirement de l'opinion et quand, le 24 mai, les conjurés furent transférés à la Conciergerie, dans l'attente du procès, les abords du Palais de Justice ressem-

blaient à une place assiégée ; partout des troupes de cavalerie et d'infanterie, des postes de gendarmes à toutes les issues, des patrouilles circulant dans les rues, et, aux abords des grilles, une foule anxieuse et méfiante, semblable à celle qui, dix ans auparavant, se massait là aux jours des grandes fournées de l'an II.

LE PROCÈS

Huit jours auparavant, un sénatus-consulte abolissait la République, dont le nom seul était conservé, et transformait le Premier Consul en Napoléon Ier. Il serait exagéré de prétendre que cet événement passa inaperçu ; mais on reste dans la vérité en assurant que « jamais le pouvoir de Bonaparte ne fut plus fragile et plus menacé » qu'au jour où le vainqueur de Marengo s'attribua la succession de Charlemagne. Nul ne tenta rien pour l'en empêcher : il semblait admis qu'aucun obstacle ne l'arrêterait jamais, et, soit que le pays eût perdu la faculté de s'étonner, soit qu'il se désintéressât d'un changement de régime succédant à tant d'autres, son enthousiasme demeura froidement officiel. En revanche, l'hostilité se manifestait sous la forme de railleries, sous celle, plus prudente, de placards anonymes. Les cartons d'archives abondent en invectives contre l'Em-

pereur, affichées nuitamment et décollées par les policiers. Sur la porte de l'hôtel de Joseph Bonaparte est placardé cet *avi (sic)* qui n'est pas d'un lettré :

Home, femme, enfant, prené garde : la bête féroce du jevaudant et ressusité. Sa course va de la malemaison au thuilery, il sabreuve de sang humain et paretou où il peut entasse des victimes, il et permis de courir dessus.

Des murs du « gazon du Louvre » on détache ce placard :

Oh, Bonaparte vil meurtrier. Un bras s'arme contre toi. Tu viens de faire mourir Pichegru et le duc d'Enghien, tous deux innocents et malheureux victimes de ta rage sanguinaire. Va monstre. Le peuple n'a pas longtemps à subir tes cruautés ni ceux *(sic)* de tes lâches ministres.

Une carte à jouer qui a passé de mains en mains porte :

Soldats qui avez servi sous Moreau, vous êtes des lâches si vous le laissez conduire à l'échafaud.

Et le Préfet de police reçoit, sous pli cacheté, cet anagramme du nouveau César :

Buonaparte — Nabot a peur.

Même dans le courrier destiné à l'Empereur, on intercepte cette lettre anonyme :

Scélérat. Penses-tu que tes crimes resteront impunis ?... Il y va de ta vie que Moreau ne soit point condamné à mort, car tu ne survivrais pas deux heures à sa condamnation.

Indices de l'atmosphère dans laquelle commença le procès, « plus menaçant pour Bonaparte que ne l'avait été la conspiration », a dit Desmarets. Par une sorte de bravade, le gouvernement avait, pour la circonstance, suspendu le jury et les conjurés allaient comparaître devant un tribunal d'exception, composé de magistrats soigneusement triés. Le président était Hémart, qu'une note inscrite à son dossier signalait ainsi : *homme faux*, *prenant tous les masques* ; André Gérard, l'accusateur public du tribunal criminel de la Seine, devait soutenir l'accusation, et Thuriot, bien qu'il eût été chargé de l'instruction, comptait au nombre des juges. C'était un homme dur, affectant la brutalité des « solides » de l'an II. La sœur de Bouvet de Lozier en fit l'épreuve ; comme elle insistait auprès de lui pour obtenir une entrée aux audiences : « Votre frère sera condamné à mort, dit Thuriot ; vous ne devez pas assister à sa sentence », laissant ainsi la pauvre femme convaincue que le verdict était dicté d'avance.

Le 28 mai, jour fixé pour la première audience, une extraordinaire affluence assiégeait dès le matin les portes du tribunal : dès qu'elles s'ou-

vrirent, « la meilleure société de Paris » s'entassa aux places réservées, l'auditoire public étant gardé presque vide par précaution contre des manifestations possibles : vaine réserve, car, en quelques instants, la salle fut pleine à ne pouvoir s'y remuer. D'après certains récits, il semble que c'était celle où avait siégé le tribunal révolutionnaire, et qu'occupe aujourd'hui la première Chambre du tribunal civil ; pourtant, un dessin tracé par l'un des accusés laisse quelques doutes sur ce point d'intérêt purement topographique. On y voyait, remonté pour la circonstance, le grand échafaudage de quatre rangs de banquettes échelonnées, — de quoi placer cent personnes, — où s'étaient assis les justiciables de Fouquier-Tinville. Mais cette fois, bien plus qu'aux jours de la Terreur, le prétoire était occupé militairement : des soldats, des gendarmes en uniforme ou travestis, des recors de la Police « adroitement disséminés, épiaient les propos, les gestes, les mouvements décelant les sentiments secrets des spectateurs ». Sous la surveillance de tant d'Argus, l'élégante compagnie venue là comme au spectacle, perdit son animation et son assurance ; elle paraissait « frappée de stupeur ». Quand, à dix heures, les huissiers annoncèrent le Tribunal, les juges prirent place et le président donna l'ordre d'introduire les accusés.

Étrange défilé : on voit paraître, entre deux

gendarmes, Moreau, le héros de tant de victoires ; il passe, indifférent, dans un imposant silence : tous les yeux sont fixés sur lui, tous les cœurs se serrent. Georges le suit : un murmure l'accueille : réprobation ou curiosité : quoi ! c'est la malebète farouche dont la presse officielle fait depuis si longtemps un épouvantail ? Sa carrure est athlétique, mais ses traits fins expriment la mansuétude, le laisser-aller, la candeur ; les yeux ont une douceur et une clarté enfantines, — quel étonnement ! Ses vêtements sont d'une simplicité raffinée ; une épingle de brillant fixe sa haute cravate ; aucun embarras, aucune affectation dans son maintien : celui d'un homme du monde entrant dans un salon. Derrière lui, ses complices, chacun escorté par deux gendarmes ; le plus singulier amalgame qui ait jamais pris place au banc des criminels : femmes du peuple, gens de mer à face brûlée, boutiquiers, gentilshommes désinvoltes et souriants, paysans d'apparence insensible, petits bourgeois de Paris, plus craintifs, plus émus que tous les autres ; quarante-sept, au total. Ils devraient être au moins en nombre double ; mais beaucoup des chouans de Georges, en apprenant son arrestation, ont pris la fuite et regagné la province.

Les accusés s'étagent, au rang désigné, sur les gradins où chacun se place entre deux gendarmes ; l'appel des noms commence. Geor-

ges, interpellé le premier, répond d'une voix assurée ; Moreau, d'un ton si bas que, malgré le grand silence, on ne l'entend pas. Quand les quarante-sept sont identifiés, le président donne la parole au greffier Frémin qui commence la lecture de l'acte d'accusation. Sa voix est faible : on ne distingue qu'un bourdonnement monotone que bien peu de spectateurs écoutent, leur attention étant absorbée par les accusés dont l'attitude surprend. Sauf quelques-uns, ils subissent avec insouciance, presque amusés, l'interminable homélie : le major Russilion s'efforce en vain de garder son sérieux ; Charles d'Hozier a l'air hardi, quelque peu dédaigneux et parfaitement indifférent ; Coster de Saint-Victor, jeune Lorrain de famille riche, chouan résolu depuis 1792, ayant servi sous Charette, sous Puisaye, sous Georges, colonel-chef de division dans l'armée catholique et royale, chevalier de Saint-Louis, séduisant, élégant, très à l'aise, une jumelle de théâtre à la main, lorgne les jolies femmes groupées dans le prétoire. Parfois, « mordant délicatement le revers de ses ongles », il daigne écouter la lecture du greffier et il salue chaque imputation « d'un petit signe de tête affirmatif ou négatif : « cela est vrai ; cela n'est pas vrai. » Il est très regardé, car une légende a couru qui le met en vedette : on dit que, « n'ayant plus de refuge assuré dans Paris, il a reçu, pour une

seule nuit, l'hospitalité chez une belle actrice, très appréciée par Bonaparte, et celui-ci, étant venu la voir inopinément ce soir-là, s'est heurté à ce rival inattendu qui, au lieu de profiter de cette rencontre pour poignarder le Consul, se montra d'une discrétion et d'une courtoisie chevaleresques ». Racontage sans l'ombre de vraisemblance, mais trop romanesque pour ne point trouver bien des crédules.

A les considérer, ils sont décidément charmants, ces conspirateurs : leur présence en ce lieu sévère, parmi tant de juges à mines revêches, tant de militaires muselés par la discipline, tant d'huissiers, d'espions, de gardes, apporte comme un soulagement à l'encasernement général, quelque chose de la grâce et de la légèreté de l'ancienne France : ils ne prennent rien au tragique ; ils sourient en se regardant les uns les autres, avec des moues de contrition ironique, lorsque l'acte d'accusation énonce les forfaits horribles qui leur sont imputés. Les deux frères, Polignac, très jeunes, très enjoués, paraissent ravis de se retrouver parmi des Parisiens, et saluent « d'un air leste » les personnes qu'ils reconnaissent dans l'assistance. Quant au marquis de Rivière, sa situation d'aide de camp de M. le comte d'Artois l'oblige à quelque gravité ; il s'y contraint, non sans peine ; mais il n'en est pas moins galant : ayant distingué, parmi les spectatrices, la belle duchesse de

La Force, il griffonna quelques lignes et les lui fit passer par un huissier, pendant la suspension d'audience. Le papier portait ce couplet :

En prison, est-on bien ou mal ?
— On est mal : j'en ai maint exemple ;
On est mal au Bureau central,
On est encor plus mal au Temple ;
A l'Abbaye on n'est pas mieux,
Car d'en sortir chacun s'efforce...
Le prisonnier le plus heureux
C'est le prisonnier de *La Force*.

La lecture de l'acte d'accusation se prolongea durant cinq heures, sans produire d'autre effet que de gagner aux accusés les sympathies encore hésitantes. Georges seul ne bénéficiait pas de cette impression favorable : depuis si longtemps il était signalé comme une brute triviale et cynique que l'opinion préconçue ne pouvait se désabuser au seul aspect de sa personne, et lorsqu'il quitta son banc à la fin de cette première audience, il y eut, parmi les belles dames et les mondains, un mouvement de recul, presque de peur. Il allait conquérir dès le lendemain ce public impressionnable.

Le 29, à neuf heures et demie du matin, les débats s'engageaient : aux premières réponses du Breton, on comprit qu'il prenait tout sur lui : il proclamait hautement, sans emphase, sa foi royaliste, avouait qu'il était à Paris pour

y réunir les moyens de restaurer les Bourbons. Sur tout le reste il fut stoïque, niant seulement les faits préjudiciables à ses compagnons, même à ceux dont les révélations l'avaient le plus gravement compromis. Tant d'abnégation, de sang-froid, de fierté, de présence d'esprit, de résignation, d'oubli de soi-même et de circonspection à l'égard de ses coaccusés, lui gagnèrent tous les cœurs. Le revirement fut si complet que ceux mêmes qui, la veille, l'avaient conspué, gémissaient maintenant de le voir si allègrement donner sa vie pour sauver celles de ses affidés. Mme Récamier, amenée là par son parent Brillat-Savarin, admirait la dignité froide du chouan breton et fixait sur lui ses beaux yeux attristés : « Cet intrépide Georges, écrivit la froide jolie femme, enfin troublée, cet intrépide Georges... on le contemplait avec la pensée que cette tête si librement, si énergiquement dévouée, allait tomber sur l'échafaud ; que, seul peut-être, il ne serait pas sauvé, car il ne faisait rien pour l'être... J'entendais ses réponses toutes empreintes de cette foi antique pour laquelle il avait combattu avec tant de courage et à laquelle, depuis si longtemps, il avait fait le sacrifice de sa vie... »

Ce qui stupéfiait, c'était la hautaine allure du prétendu rustre, tant d'années nomade, avec ses Morbihannais, dans les landes perdues de sa province : il paraissait, devant ce

public de Parisiens difficiles, ne point différer, par le ton et les manières, des gentilshommes de Cour qui l'entouraient. Il les surpassait même dans l'art de mesurer ses paroles et de déjouer les insidieuses interpellations du président. Malgré l'avantage indéniable de sa situation, celui-ci eut constamment le dessous dans l'assaut de questions où il s'escrima : à chaque riposte, Georges touchait son adversaire et l'obligeait à rompre, parfois piteusement. Tandis que les témoins déposent des circonstances de son arrestation, Georges ne prête aucune attention à leurs déclarations : i feuillette des papiers et lit. Le président l'interroge : « Avez-vous quelque chose à répondre ? — Non, monsieur. — Vous convenez des faits ? — Oui. » Et il se remet à lire. « Par quel endroit avez-vous débarqué d'Angleterre ? — Vous le savez. — Je vous le demande. — Je ne sais pas le nom de l'endroit. — Avec qui étiez-vous ? — Je ne les connais point. — Où avez-vous logé à Paris ? — Nulle part. — Avez-vous habité Chaillot ? — Je ne connais ni Paris, ni ses environs, je n'en sais rien. — Quelles sont les personnes que vous fréquentiez le plus ordinairement à Paris ? — Personne... je n'y connais personne. — Où alliez-vous quand vous avez été arrêté ? — Je me promenais. — Au moment de votre arrestation, ne logiez-vous pas rue Montagne-Sainte-

Geneviève ? — Au moment de mon arrestation, j'étais dans un cabriolet ; je n'habitais nulle part... »

Ces laconiques réponses, jetées d'un ton tranchant et légèrement nuancé de sarcasme, désarçonnaient le président et l'exaspéraient parfois, d'autant plus que la faveur de l'opinion envers les accusés devenait à chaque audience plus sensible. D'Hozier, les Polignac Rivière inspiraient surtout un vif intérêt. Jeunes tous quatre, ils représentaient, sur le banc des criminels, une caste dont le prestige n'était pas aboli ; ils le comprenaient et ne manquaient pas une occasion de proclamer leur attachement à la monarchie et à la personne de leurs princes. « Dédaigneux du mensonge », ils étaient préoccupés de sauvegarder non leur tête, mais l'honneur de la cause pour laquelle ils étaient là. Il y eut des larmes dans bien des yeux quand le président, questionnant le marquis de Rivière au sujet d'un portrait du Comte d'Artois, saisi sur lui lors de son arrestation, lui demanda : « Reconnaissez-vous ce portrait ? » Rivière pria qu'on le lui fît voir de plus près, et, l'ayant reçu de la main d'un huissier, il le porta à ses lèvres, puis sur son cœur, disant qu'il avait voulu seulement, en retrouvant cette image vénérée, rendre hommage au prince qu'il chérissait.

Vers la fin des débats, après avoir entendu

son avocat plaider pour son frère et pour lui, l'aîné des Polignac prend la parole et conjure les juges, si leur verdict doit être impitoyable, de le frapper lui seul et d'épargner son frère, en faveur de sa jeunesse, sinon en faveur de son innocence. A l'audience du lendemain, Jules de Polignac parle à son tour : « Si l'un de nous doit succomber, dit-il, sauvez mon généreux frère ; rendez-le aux larmes de son épouse ; je n'en ai point ; comme lui je sais braver la mort ; trop jeune encore pour avoir goûté la vie, puis-je la regretter ? — Non ! non ! s'écrie l'aîné, tu as une carrière à parcourir, c'est moi qui dois périr... » Ce combat de générosité entre les deux jeunes gens soulève dans la salle des cris d'admiration et de douleur. On s'agite. Eh ! quoi ! Sont-ce là des coupables ? La manifestation de si fidèles dévouements à des princes proscrits, celle de l'irréductible fermeté de Georges, étreint, comme un remords soudain, cette réunion de Parisiens frivoles, si oublieux, et soufflette sur leurs sièges ces magistrats qui, pour la plupart, ont depuis quinze ans, servi tant de maîtres, profité de tous les régimes et prêté tant de serments.

Que d'incidents, au cours des douze séances de ce procès fameux, témoignent de la fermentation croissante qui transforme en séditieux les oisifs venus par simple curiosité ! Voici Picot, l'humble domestique Picot : repentant

des révélations que lui arracha la torture, il nie tout, à présent, et malmène de son mieux le président qui le harcèle. Quand celui-ci lui reproche d'avoir dit : qu'il voulait mourir pour sa religion et pour son roi, le pauvre garçon répond : « Je peux bien l'avoir dit : ce serait mon devoir. » Et lorsqu'on lui oppose son premier interrogatoire, il éclate : les policiers l'ont mis au feu pour le faire parler ; ils ont appelé un serrurier qui lui a écrasé les pouces au moyen d'un tournevis ; et le malheureux tend vers les juges ses doigts brisés. A ce geste, un frémissement d'horreur secoue l'assistance ; et voici, se traînant à la barre, une ouvrière de quinze ans, la petite Lemoine, celle qui a porté le « paquet » de Georges jusqu'au cabriolet. Elle déclare timidement : « J'aurais quelque chose à dire, c'est que j'ai beaucoup souffert de m'avoir mis les fers aux pieds... » Et celle-là n'était que témoin ! Le voile se levait sur les procédés de la police et ses manigances ténébreuses afin d'atteindre Moreau, le rival redouté du nouvel empereur : pour le perdre, il fallait l'associer à Georges et à ses chouans et présenter ceux-ci comme « de vils et féroces sicaires ».

Or Moreau niait tout, même son entrevue nocturne avec Pichegru sur le boulevard de la Madeleine. Les royalistes déclaraient n'avoir jamais eu de rapports avec lui ; ceux qui, lors

de l'instruction, avaient prononcé son nom, s'accordaient sur ce point que si la conjuration avait avorté, c'était précisément en raison de la résistance de Moreau à s'y associer. Et plus avançaient les débats, plus apparaissait manifeste « que le plus grand général de la République était victime d'une odieuse persécution ». Aussi, de jour en jour montait « une grande irritation contre les juges », résolus, on le sentait, à condamner ce guerrier illustre, coupable de n'avoir pas plié devant Bonaparte.

Il était assis au premier rang des gradins, et vers lui se portaient souvent tous les regards, encore qu'il s'effaçât volontairement et eût l'air, « moins d'un accusé que d'un habitué du Palais assistant par curiosité à un procès intéressant ». S'il eût donné plus d'importance à son attitude, s'il n'eût pas affecté une sorte d'indolence ennuyée, les membres du tribunal auraient connu des moments pénibles : un signe de lui eût fait éclater un coup de théâtre. Tout ce qu'il y avait là d'officiers et de soldats, trépignaient d'impatience, prêts à le porter en triomphe : lorsqu'il était interpellé et se levait pour répondre, les gendarmes commis à sa garde se dressaient en même temps que lui et se tenaient debout tant qu'il parlait. Quand il quittait sa place aux suspensions d'audience, la garde, à son passage, le saluait respectueusement. Georges lui-même, qui, lors de son inter-

rogatoire, avait montré tant de calme, regardait le triomphateur de Hohenlinden « avec une préoccupation mêlée d'attendrissement ». Sans doute songeait-il aux jours lointains où ce même homme, dont la carrière se brisait là, avait lancé à Rennes, lors des derniers États, le premier appel à la révolte, et où lui-même, Georges, alors élève au collège Saint-Yves, applaudissait à cet éveil de l'indépendance. Depuis lors, ils avaient suivi, l'un et l'autre, des routes bien divergentes, — et ils se retrouvaient pourtant...

Vers la fin du procès, une scène imprévue faillit déchaîner l'ouragan. Un général, — c'était Lecourbe, — bouscule inopinément la foule qui se presse dans le prétoire ; il porte dans ses bras l'enfant de Moreau, qui a quatre ans ; il s'avance jusqu'au milieu de la salle et s'écrie d'une voix de commandement : « Soldats, voilà le fils de votre général ! » Tous les gendarmes se lèvent spontanément, la main au front ; tous les soldats présentent les armes ; l'assistance, bouleversée, s'exclame. Les juges vont être enlevés, les accusés libres... Mais non ; Moreau n'a pas bougé ; seul il paraît « ne pas prendre part à ce mouvement ; » et Lecourbe s'éloigne, emportant l'enfant, tandis que Georges dit à ses voisins : « Si j'étais Moreau, je coucherais ce soir aux Tuileries ! »

De ces interminables débats, rien ne ressor-

tait de précis. Le complot n'était pas niable ; bien plus, il était avoué ; mais devant un jury légal les fauteurs de cette conspiration, avortée avant toute tentative d'exécution, auraient été punis de peines légères ; ici, on pressentait, on savait même que le tribunal d'exception, devant lequel ils comparaissaient, se montrerait impitoyable. Les cœurs se serraient à l'approche du verdict, car on croyait bien discerner dans l'aventure de ces malheureux une intrigue policière. Qui donc, pour les attirer en France, les avait assurés du concours de Moreau ? Quel provocateur avait eu l'astuce de tramer une combinaison qui livrerait à Bonaparte les royalistes dont naguère il avait en vain exigé l'extradition d'Angleterre, et le débarrasserait à la fois des deux généraux hostiles dont la renommée l'offusquait ? Fouché seul était capable d'un tel coup de maître ; il y trouvait le double avantage personnel de récupérer son ministère et de ruiner les espérances des Bourbons dont une restauration possible restait le cauchemar de tous les régicides. Les moins perspicaces des auditeurs du procès étaient donc torturés du soupçon que les conjurés avaient été attirés dans un piège. Si l'on remarque, en outre, combien il était délicat de leur reprocher d'avoir tenté de renverser la République, qui venait d'être escamotée et abolie comme préjudiciable aux intérêts et au prestige

de la France, on comprendra quels puissants arguments une défense libre eût pu invoquer en faveur des accusés. Les avocats de Georges et de ses complices n'y insistèrent point, car le président leur retirait la parole à la moindre allusion visant la personne sacrée de Sa Majesté l'Empereur.

Ils furent du reste, pour la plupart, fort inférieurs à leur tâche, sauf Dommanget, défenseur de Georges, qui plaidait une cause perdue ; Bonnet, qui parla éloquemment pour Moreau ; et l'ardent avocat de Rivière, Billecoq. Celui-ci, en terminant sa plaidoirie, eut l'audace de lancer cette phrase, sorte de prophétie vengeresse : « Prenez-y garde, magistrats ! Un nouveau gouvernement vient d'être fondé dont le chef aura besoin d'amis. Craignez de consacrer par un jugement de mort cette maxime : que la fidélité à la puissance déchue peut être condamnée comme un crime... »

Quelques-uns des avocats se montrèrent ineptes : Boyeldieu, dans sa défense de Monnier, l'instituteur d'Aumale, parvint à faire rire ; Collin, avocat de Denand, le marchand de vins de la rue du Bac, coupable d'avoir logé les brigands, fut si maladroit que « ses confrères eux-mêmes témoignèrent à plusieurs reprises leur réprobation par un murmure très sensible », et, tandis que Roussiale, qui se présentait pour Spin, le faiseur de caches, succom-

bant à une émotion factice, s'écrait : « Mon cœur est plein ! mon âme est gonflée ! mes yeux se remplissent de larmes ! Je ne vois plus ! Je ne peux en dire davantage ; il faut que je descende de cette tribune !... » le menuisier qui payait cette éloquence dormait à poings fermés entre ses deux gendarmes.

Le 9 juin, à huit heures du matin, la dernière audience était levée et les juges se retiraient dans la salle de leurs délibérations. L'un d'eux, Lecourbe, frère du général, a dévoilé les scènes qui s'y jouèrent : au premier vote, la majorité des voix déclarait Moreau non coupable ; mais le président Hémart, qui avait des ordres, n'accepta pas cette décision. Discussions, cris, invectives, menaces. Thuriot soutint le président et insista pour la condamnation. « Ceci est un procès politique ; l'acquittement de Moreau serait une injure pour Sa Majesté l'Empereur : d'ailleurs il lui fera grâce. — Et qui nous fera grâce, à nous ? » gronda Lecourbe qui devait payer de sa destitution cette indignation courageuse. Cette tempête se prolongea durant vingt heures. Enfin on adopta un compromis : une majorité de huit voix consentit à une condamnation « de pure complaisance » : deux ans de prison.

Le public, pour ne pas manquer le prononcé du jugement, n'avait pas quitté le prétoire de toute la journée du samedi et de la nuit qui

suivit. Le dimanche seulement, à quatre heures du matin, le Tribunal rentra en séance : le président tenait en main l'arrêt tant attendu. Georges, Armand de Polignac, Rivière, Charles d'Hozier, Bouvet de Lozier, Coster de Saint-Victor et quatorze autres étaient condamnés à mort ; Jules de Polignac, Le Ridant, Rolland, la fille Hizay et Moreau à deux ans de prison ; tous les autres étaient acquittés. Ce terrible verdict, écouté dans la stupeur, fut instantanément connu des milliers de gens qui, depuis la veille, n'avaient pas quitté les abords du tribunal, de l'énorme affluence qui se pressait dans les cours et dans les rues voisines du Palais. Vingt têtes ! La consternation fut si véhémente et si générale que Moreau, sans que personne s'inquiétât de lui, « sortit seul de la salle d'audience, descendit les escaliers, traversa la cohue qui s'écartait devant lui, héla un fiacre et se fit reconduire au Temple ».

Dans trois jours, les condamnés à mort, retenus encore à la Conciergerie, seront emmenés à Bicêtre, où suivant l'usage d'alors, ils attendront le bourreau.

A LA COUR

Changement de décor. Voici Saint-Cloud, pimpant sous ses beaux ombrages, en sa récente

parure de résidence « impériale ». Dans la joie suffocante on s'y efforce à de nouvelles habitudes : le premier dîner de famille où, entre frères et sœurs, on s'est traité de *Majesté* et d'*Altesses impériales*, a été quelque peu guindé Le maître exige « qu'on s'y fasse le plus tôt possible » ; il n'a pas sourcillé, lui, quand son collègue Cambacérès, parlant au nom du Sénat, l'a, pour la première fois, appelé *Sire*. Ce jour-là, le ciel est tout noir et il gronde ; certains superstitieux y voient un présage ; mais Sa Majesté l'Empereur est gai et serein ; il s'amuse de la contrainte que le cérémonial met sur tous les visages, car son entourage s'adapte moins vite que lui. Quoiqu'on ait exhumé les vieux traités de l'étiquette, pour voir « comment c'était » à la Cour de Louis XIV ; quoiqu'on ait fait venir de Saint-Germain Mme Campan qui fut au service de Marie-Antoinette, afin de savoir d'elle bien des vétilles sacramentelles dont il faut se bourrer la mémoire, on se perd un peu dans les nuances entre les *Princes* et les *Altesses*, entre les *Altesses impériales* et les *Altesses* simplement *sérénissimes*, les *Monseigneurs* et les *Excellences* ; on n'est pas familiarisé avec les titres de grand électeur, de connétable et d'architrésorier. Il faut réapprendre à marcher, connaître qui aura « le pas » ; les dames du Palais obtiennent quelques préséances, et voilà déchaînées bien des jalousies féminines ; l'accès

de tels salons est permis aux Altesses, mais interdit aux Excellences, cause de pleurs et de récriminations. On va, on vient, on s'agite, on intrigue et « tout le monde se croit grandi de quelque chose », en dépit des railleries et des calembours au moyen desquels se revanchent ceux que le changement de régime laisse simples citoyens.

On commençait à s'y reconnaître quand la tempête éclata : le dimanche, 10 juin, au matin, parvint à Saint-Cloud l'effarante nouvelle du verdict rendu par le Tribunal. « Toute la cour fut atterrée » ; non point, comme on pourrait le croire, à la pensée des vingt têtes qui allaient tomber, mais de l'affront infligé à Sa Majesté l'Empereur par la condamnation de Moreau à deux ans de prison. Le grand juge s'était témérairement engagé à obtenir des magistrats la peine de mort et l'on savait déjà que Paris accueillait l'événement avec une joie non dissimulée et insultante pour l'Empereur. La colère de celui-ci fut terrible : « Ces animaux me déclarent que Moreau ne peut se soustraire à la condamnation capitale ; que sa complicité au premier chef est évidente, et voilà qu'on me le condamne comme un voleur de mouchoirs ! Que voulez-vous que j'en fasse ? Le garder ? Il serait encore un point de ralliement pour les grognards de la République ou ces imbéciles de royalistes... Qu'en ferais-je au Tem-

ple ? J'en ai assez sans lui. Encore si c'était la seule grande faute qu'ils m'eussent fait faire ! Mais je ne puis voir à tout avec mes deux yeux !... »

S'il ne pardonnait pas à Moreau son quasi-acquittement, en revanche il se montrait frappé de la fermeté de Georges. « S'il était possible que je pusse sauver quelques-uns de ces assassins, ce serait à celui-là que je ferais grâce. » Murat, lui, était d'avis qu'on graciât tous les condamnés ; il assurait qu'un acte d'indulgence « jetterait plus de gloire sur le commencement du règne, qu'une exécution ne lui donnerait de sécurité » ; mais ses sollicitations furent mal accueillies. Cependant l'entourage impérial s'émouvait, redoutant qu'une fournée de vingt condamnés ne rappelât par trop le temps où dominait Robespierre, symétrie peu flatteuse dont on s'empressa de démontrer à l'Impératrice l'inconvénient très réel. Joséphine était bonne ; on connaissait l'influence de sa dextérité sur son intraitable époux et on la décida facilement à implorer la grâce du duc de Polignac. Un premier, un second refus ne la découragent pas ; elle parvient à introduire dans le cabinet de l'Empereur la jeune duchesse de Polignac, qui s'évanouit aux pieds de celui dont dépend la vie de son mari. La grâce est accordée ; et, tout de suite, les sœurs de Napoléon, « moins peut-être par bienveillance que

par jalousie du succès de Joséphine », font avertir les femmes, filles ou parentes des autres condamnés qu'on peut s'adresser à elles. Et c'est ici qu'on retrouve la triste Mme d'Anglade, sœur de Bouvet de Lozier : le récit qu'elle a laissé de ses démarches est aussi circonstancié qu'émouvant.

En sortant de chez elle, le dimanche 10 juin, pour se rendre à la messe, elle entend crier dans la rue la sentence et les noms des condamnés ; son frère est du nombre ; quoique boitant encore des suites de sa chute, elle prend la fuite et parvient, toute tremblante, à se réfugier dans l'église. L'après-midi, elle se traîne chez Réal, le conseiller d'État adjoint au ministère de la Justice, qui l'a déjà reçue avec intérêt. Il lui conseille de courir sur-le-champ à Saint-Cloud et de faire appel à la bonté de Sa Majesté l'Impératrice. — Mais elle ne connaît pas Joséphine ; elle n'est pas connue d'elle ; comment l'aborder ? N'importe, la voici, deux heures plus tard, montant ce grand escalier de Saint-Cloud qu'elle a gravi autrefois au temps où on l'amenait chez la Reine... L'Impératrice ne peut la recevoir ; qu'elle revienne le lendemain à dix heures du matin. Elle regagne Paris, rentre chez elle, se met en prières, essaie de dormir.

Vers minuit, le bruit de plusieurs chevaux, dans la paisible rue qu'elle habite, la tire de son assoupissement ; elle entend prononcer

son nom ; on heurte à la porte ; sa servante se réveille, se lève, va ouvrir et introduit dans la chambre de Mme d'Anglade un jeune officier, tout brodé et chamarré qui décline son nom : le comte de Flahaut, aide de camp de Son Altesse impériale le prince Murat. Croyant rêver, la jeune femme lui donne audience en se renfonçant dans ses draps ; elle apprend que Son Altesse impériale, la princesse Caroline Murat, sœur de Sa Majesté l'Empereur, l'attend à neuf heures du matin, à son château de Villiers, pour la conduire de là au château de Saint-Cloud. Sa commission faite, le jeune officier salue, — et la vision disparaît.

Exacte, comme bien on pense, au rendez-vous, la sœur de Bouvet de Lozier est reçue à Villiers par la princesse et celle-ci explique que les sœurs de l'Empereur et la princesse Hortense ont décidé de solliciter chacune la grâce d'un des condamnés. Un carrosse à quatre chevaux est au perron du château ; on y monte ; en quelques minutes on est à Saint-Cloud. Gardes, livrée, huissiers, préfets du palais impérial, dames d'honneur, tout s'empresse : Sa Majesté l'Empereur tient conseil ; il faut attendre : des valets galonnés dressent devant la solliciteuse un déjeuner complet, thé, café, chocolat, servi dans de belles porcelaines de Sèvres ; un déjeuner « tout impérial », auquel faut bien toucher, étant offert de la part des

Princesses... Mais quelles sensations tumultueuses agitent Mme d'Anglade! Elle reconnaît ce salon ; elle y a vu, jadis, Marie-Antoinette, « resplendissante de gloire, de majesté et de bonheur... » et elle vient implorer à genoux, de ceux qui la remplacent, la vie de son frère : *à genoux* ; on a eu soin de la prévenir que cette posture est de rigueur. Quel contraste ! Qu'éprouve-t-elle ? Elle ne s'en rend pas compte. Crainte, douleur, incertitude, espoir ? — Espoir surtout, car tous ces préliminaires sentent l'arrangement, le résultat d'un calcul politique, une scène de drame réglée à l'avance.

Voici la princesse Caroline. Vite, vite, c'est le moment ; et, à la course à travers les salons : — salon de Vénus, salon de la Vérité, salon de Mercure, salon de l'Aurore... Partout des huissiers des chambellans, des officiers, — une foule. Et tout à coup elle est devant le dieu, prosternée ; elle parle, elle sanglote, elle dit... Elle n'a jamais su ce qu'elle a dit. Lui, debout, immobile, l'écoute ; puis, d'une voix grave, lente, il s'étonne « de trouver le nom d'un gentilhomme, d'un militaire, mêlé à ceux d'aventuriers, de gens sans aveu ». Elle invoque encore la clémence de Sa Majesté et entend enfin tomber ces mots, prononcés d'un ton solennel et digne : « Soyez tranquille ; il ne périra pas. » Elle se relève, balbutiant « un faible remerciement » et se dispose à s'éloigner, quand elle

voit la princesse s'avancer, plier le genou devant l'Empereur et lui baiser la main, respectueusement. Mme d'Anglade comprend qu'elle en doit faire autant... Mais elle est déjà près de la porte, il lui faudrait revenir... et puis... le meurtrier du duc d'Enghien... cette main... Non, elle ne peut pas ! Elle se précipite hors du salon et se trouve, sans savoir comment, devant l'Impératrice, qui la serre affectueusement dans ses bras et pleure avec elle.

Une voiture attend dans la cour du château ; un aide de camp y prend place aux côtés de Mme d'Anglade... Vite, vite encore : à la Conciergerie ! Les chevaux volent, voici la porte de la prison, une foule compacte y stationne ; mais la presse s'écarte devant l'heureuse jeune femme ; elle entend crier : « A-t-elle sa grâce, la petite boîteuse ? — Oui, oui ! » répond-elle. Toutes les portes s'ouvrent ; elle se jette au cou de son frère, fondant en larmes ; elle embrasse tout le monde, Réal, qui est là, le geôlier...

Huit des vingt condamnés furent ainsi graciés, les gentilshommes, les militaires, Rivière, Charles d'Hozier... Leur peine était commuée en une détention qui ne devait prendre fin qu'avec l'Empire. Les douze autres, les paysans, les obscurs, ceux qui n'intéressaient pas les Princesses, étaient dans les cachots de Bicêtre. Georges ne les avait pas quittés.

LA PLACE DE GRÈVE

Au fond du sombre bâtiment dont le nom fut toujours synonyme de *malheur*, se voyait alors, entourée de murs élevés, une cour étroite et longue qu'on nommait la cour des condamnés à mort. Elle avoisinait une voûte souterraine divisée en deux corridors ténébreux sur lesquels s'ouvraient les dix-sept portes d'autant de réduit où le jour ne pénétrait jamais. Au fond de ces fosses agonisaient, dans le désespoir et la terreur, ceux que réclamait l'échafaud. Georges et ses onze compagnons y furent enfermés.

Durant les douze jours qu'ils vécurent là, on leur accorda la permission de se réunir dans la cour pendant une heure à l'aube et au crépuscule ; on y avait disposé un fauteuil pour Georges : ses compagnons, assis près de lui, sur des bancs, « l'écoutaient parler avec toutes les marques du respect et de la vénération ». Les prisonniers ayant déposé, à leur arrivée, une somme de 1642 francs, se faisaient servir, à compte, du vin et de la bière. Le concierge qui, vêtu de noir, les abordait « le chapeau à la main et d'un air de grande politesse », se mêlait parfois à leur conversation. Jamais ils ne parlèrent de leur situation ; ils plaisantaient,

ils riaient, ils se portaient de mutuelles santés et, à l'heure de la séparation, chacun rentrait tranquillement dans son cachot. Matin et soir, Georges, mettant la tête au guichet de sa porte, commandait : « Messieurs, à la prière ! » Il récitait, à voix haute, les oraisons, pour le Roi, pour ses amis, pour ses compagnons d'infortune ; ensuite, les litanies et, après chaque invocation, les douze voix se confondaient en des *Ora pro nobis* qui résonnaient lugubrement sous les formidables voûtes.

Avant le lever du jour, le 25 juin, on les appela : les gendarmes attendaient pour les reconduire à la Conciergerie, indice que l'exécution était proche. Georges avait passé toute la nuit en prières ; il était prêt ; d'ailleurs les condamnés n'emportaient rien : vêtus de l'uniforme casaque de Bicêtre, composée de deux étoffes « de couleur tranchante », ils abandonnaient linge, habits, bijoux dont la longue liste, dressée le lendemain par le concierge de Bicêtre, est conservée, avec le portefeuille de Georges, aux archives de la Préfecture de police.

En arrivant à la Conciergerie, vers quarte heures du matin, ils étaient « défaits et abattus ». Georges se jeta sur un lit, dormit paisiblement durant une heure et demie et, à son réveil, fit preuve d'une assurance « qui ne fit que s'accroître à mesure que l'heure avançait ». Est-ce à ce moment qu'il dut subir un nouvel assaut

de Réal venu, au nom de l'Empereur, pour l'inviter à demander sa grâce ? Il paraît certain que Napoléon regrettait la mort de ce Breton intrépide ! « Celui-là est bien trempé, disait-il à Bourrienne ; entre mes mains un pareil homme aurait fait de grandes choses. Je lui ai fait dire par Réal que s'il voulait s'attacher à moi... je lui aurais donné un régiment. Il a tout refusé : c'est une lame de fer. » D'autre part, Réal aurait ainsi confirmé ce propos : « J'ai beaucoup insisté ; Georges a résisté à mes exhortations et a fini par me dire : mes camarades m'ont suivi en France, je les suivrai à la mort. » Plusieurs assurent qu'il aurait grommelé : « Ce bougre-là voudrait m'avilir avant de m'assassiner ! » Et l'on cite encore de lui cette noble parole : « Me promettez-vous une plus belle occasion de mourir ? »

Au vrai, rien ne subsiste d'authentique sur les efforts tentés au moment suprême pour émousser le courage du dernier chouan ; les versions si diverses des contemporains prouvent seulement le prestige qu'exerçait sa grande figure et l'admiration inspirée par son impliable fermeté. Desmarets lui-même exalte cet homme extraordinaire qui, « animé d'une haine invétérée contre Bonaparte, s'arrêta quand il tint dans ses mains la vie de son ennemi » ; car, s'il avait consenti à quitter la cause des Bourbons pour se rallier à Moreau, Napoléon eût été perdu

« C'est à la modération systématique de Georges, conclut-il, qu'est dû le salut de l'Empereur. »

Vers sept heures du matin, on servit aux douze moribonds un déjeuner composé de viandes froides ; ils mangèrent avec appétit. Coster de Saint-Victor, dont la verve n'était pas tarie, fit remarquer à l'inspecteur de police Veyrat que le gouvernement avait commis une bévue en ne les fusillant pas tous dès leur arrestation ; tout Paris aurait applaudi à cette mesure et ils seraient morts dans l'infamie. En les livrant à la justice criminelle « on leur a mis cent pieds de gloire sur la tête ». Quand ils apprirent que les plus notables des condamnés avaient obtenu leur grâce, ce pauvres gens se réjouirent ; ils improvisèrent un refrain qu'ils chantèrent en chœur :

Quel bonheur ! Ils ont leur grâce,
C'est nous la donner à tous...

« Quant à Pichegru, dit Coster, nous nous verrons probablement ce soir et il nous dira s'il s'est véritablement étranglé lui-même. » Puis il invita ses compagnons à faire la prière en commun : Coster la récitait : les autres répondaient ; ils entonnèrent ensemble un cantique : « *Il est beau de mourir pour la Religion et le Roi...* » C'est alors qu'on annonça M. l'abbé de Keravenan, prêtre de Saint-Sulpice, demandé par Georges, et

l'abbé Voisin, curé de Saint-Étienne, dont Coster avait réclamé l'assistance. Dix autres ecclésiastiques se présentèrent spontanément, de sorte que chacun des condamnés put se confesser. Tous manifestaient la plus ardente piété ; leur calme et leur résignation étonnaient les geôliers, au point qu'on avait déjà desserré les menottes qui chargeaient leurs poignets, quand un officier de gendarmerie mit ordre à cette charité dérogatoire.

Picot, le domestique de Georges, devait à sa figure désavantageuse, « l'air d'un homme ivre et abruti » ; en réalité, « il paraissait fort peu inquiet de tout ce qui allait se passer ». Pourtant, quand, à onze heures, les exécuteurs parurent et qu'il fallut marcher, il faiblit sans doute, car on entendit Georges le remonter, disant : « Allons, ne va pas faire l'enfant ! » Coster était gêné de son costume : « J'ai l'air d'un arlequin du boulevard », maugréait-il. Et puis ce fut le grand jour de la rue, l'installation dans les charrettes du bourreau ; l'enfoncement dans la foule qui se pressait sur les ponts, sur les quais, maintenue tant bien que mal par les troupes, massées dès six heures du matin depuis le Palais de justice jusqu'à la Grève. Des fenêtres du parcours, — beaucoup avaient été louées, — des curieux contemplaient ce spectacle insolite, de trois charrettes portant chacune quatre condamnés et quatre prêtres, car les confesseurs suivaient jus-

qu'au bout. Georges paraissait « très occupé » avec le sien.

Sur la place, devant l'Hôtel de Ville, l'échafaud est dressé, entouré d'un cordon de soldats : au delà des uniformes qui font un grand vide autour de la guillotine, un océan de têtes ; un profond silence ; tous les regards fixés sur le même point. On voit Georges « discuter avec animation » ; il embrasse deux de ses compagnons, s'incline avec ferveur devant son confesseur ; sa forte silhouette, sa grosse tête bouclée apparaissent sur la plate-forme. Va-t-il parler ? Un roulement de tambour, comme pour Louis XVI, l'en empêche...

L'abbé de Keravenan seul a pu faire connaître à la famille Cadoudal certaines circonstances dont le souvenir s'est perpétué par la tradition : on sut ainsi que, à peine descendu de la charrette, Georges réclama et obtint la faveur de mourir le premier, afin « d'ôter à ses amis l'idée qu'il pourrait leur survivre ». « C'est moi, d'ailleurs, dit-il, qui dois leur donner l'exemple. » Tel était l'objet du petit débat qui eut lieu au pied de l'échafaud. Le prêtre rappelait encore que, en serrant pour la dernière fois son pénitent dans ses bras, il l'invita à réciter la *Salutation angélique*. Le condamné obéit : « *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant*... » Il s'arrêta. « Achevez, dit l'abbé, *maintenant et à l'heure de notre mort*... — A quoi

bon ? répondit Georges, l'heure de la mort, n'est-ce pas maintenant ? » Et il s'était livré au bourreau ; lié sur la planche, il criait encore à pleine voix : « Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vive le Roi ! ... » Déjà un autre montait les marches.

Tandis que s'achevait l'exécution, les huit graciés comparaissaient devant la Cour pour entendre la lecture solennelle du décret impérial qui leur accordait la vie. Le marquis de Rivière, le duc de Polignac, Charles d'Hozier n'ignoraient pas que le sang de leurs amis coulait à cette même heure. Ils paraissaient « extrêmement affectés », et, la cérémonie terminée, Rivière soupira : « La place d'honneur était aujourd'hui la place de Grève... »

ÉPILOGUE

Quoi qu'en aient dit les journaux, Paris n'applaudit pas à cette hécatombe ; à Saint-Cloud même, il y eut bien des larmes secrètes et des inquiétudes dissimulées. Mais l'Empereur, à qui son extraordinaire fortune faisait un tremplin de tout ce qui eût été écueil pour un autre, tirait gloire de ce dénouement tragique, au point qu'il ordonna de réunir en un musée toutes les armes des conjurés avec le nom de chacun de ceux à qui elles avaient appartenu. Ce projet resta inexécuté et la défroque des suppliciés passa en vente

publique. La montre à boîte d'or de Georges, son cachet d'or garni d'une cornaline portant son chiffre, son épingle de cravate en brillant, son linge, ses effets, ainsi que ceux des autres chouans, furent vendus à l'encan. Le sabre de Cadoudal, à fourreau d'argent, atteignit 260 et quelques francs. Le pistolet saisi sur lui rue Monsieur-le-Prince fut acheté 13 francs par un étalagiste de la rue des Fossés-Saint-Germain. Le père de Georges n'eut rien de son fils : un rapport de police d'août 1804 signale que « ce paysan vit encore, très âgé, sans instruction ni énergie » ; il habite toujours la maison de Kerléano, près d'Auray, avec son dernier fils, Joseph, « fort jeune et qui n'a jamais figuré dans les rangs des chouans ». Le rapport ajoutait : « On les surveille néanmoins. »

Par suite de circonstances étranges, presque incroyables, les restes de Georges reposent aujourd'hui dans cet agreste Kerléano où s'étaient écoulées les seules années calmes de sa vie. Dès le début de la première Restauration, le marquis de Rivière, étant rentré à Paris avec son prince chéri, promu lieutenant général du royaume, s'occupa d'ordonner un service funèbre à la mémoire de ceux qui s'étaient assis à ses côtés sur les bancs de la Cour Criminelle et qui, moins heureux, ne voyaient pas le triomphe des Bourbons. La cérémonie devait être célébrée en commémoration des généraux Georges Ca-

doudal, Pichegru et Moreau. Celui-ci était mort, deux ans auparavant, frappé d'un boulet français, dans les rangs de l'armée russe où, cédant aux suggestions de ses rancunes, il avait pris du service. Donnant ainsi à Napoléon une éclatante revanche, il avait fini « déshonoré et maudit par la Patrie ».

La dépouille de Pichegru, on le savait, était inhumée au cimetière de Clamart ; mais on ignorait absolument dans quelle fosse commune avaient été jetés les corps tronqués de Georges et de ses onze compagnons de mort, quand, cinq jours avant la date fixée pour le service funèbre, Charles d'Hozier apprit que le cadavre de son ami avait été, immédiatement après l'exécution, porté à l'amphithéâtre de dissection et que son squelette, monté sur fil de fer, figurait dans les collections du baron Larrey, inspecteur général du service de santé. D'Hozier, se rendit avec Joseph Cadoudal, de séjour à Paris, chez Larrey ; ils lui demandèrent avec tant d'insistance la précieuse relique, que celui-ci consentit à s'en départir, et il leur remit, en même temps, un certificat écrit de sa main, attestant « l'identité du squelette de Georges par la déclaration même de la personne qui l'a préparé et les caractères distinctifs de ce squelette, auxquels les connaisseurs peuvent facilement trouver l'homme vivant *(sic)*. » Les ossements, pieusement débarrassés de leur armature, — on conserva cepen-

dant un bouchon de liège qui, dans le montage du squelette avait remplacé la vertèbre brisée par le couperet, — furent scellés dans un coffre et portés à l'église Saint-Paul où, le 25 juin 1814, dix ans, jour pour jour, après que la tête de Georges était tombée, et à la même heure, fut chantée, en présence d'une noble assistance, une messe de *Requiem*. Au cours de l'office, la duchesse de Polignac, accompagnée du marquis de Rivière, quêta pour les pauvres. Le Roi, récemment rentré aux Tuileries, voulut témoigner « l'intérêt que lui inspirait l'objet de la cérémonie » et fit connaître qu'il en assumait tous les frais.

On transporta la dépouille de Georges à Kerléano où s'élevait, par souscription publique, une chapelle funéraire, lourde rotonde de pierre, dans la crypte de laquelle elle fut déposée ; les restes du Patrocle breton, Mercier-la-Vendée, découverts en 1871 dans un couvent de Loudéac, où on les conservait clandestinement depuis quarante ans, sont également conservés sous le modeste dôme du Panthéon de Kerléano, à quelques pas de la maison d'où les deux champions de la royauté étaient partis pour l'épopée. Lucrèce Mercier, qui fut la fiancée de Georges, n'est point là ; il est probable même qu'elle ne vint jamais prier sur la tombe de celui qu'elle devait épouser. Ses parents, on l'a vu, tenaient à Château-Gontier un hôtel : c'est là qu'elle

apprit l'arrestation puis la mort de Georges. Son père et sa mère étaient décédés, sans nul doute, du chagrin que leur avait causé le tragique trépas de leur fils, car, en 1807, alors qu'elle touchait à ses trente ans, Lucrèce se trouva seule. Cruellement éprouvée par tant de deuils, elle se réfugia, en novembre de cette année-là, chez les Ursulines de Château-Gontier, dont le monastère, séquestré pendant la Révolution, se reconstituait à peine ; une aile de l'ancien couvent était encore occupée par la gendarmerie. Lucrèce offrit à l'État sa maison en échange de ce bâtiment ; l'affaire, traînée en longueur, se termina seulement en 1809. Les Ursulines, en reconnaissance de ce grand service, reçurent Lucrèce au nombre de leurs postulantes, sous le nom de sœur Saint-Paul. Très instruite, très habile éducatrice, elle se rendit fort utile à la communauté, quoique sa santé fût affaiblie ; on possède des lettres d'elle qui témoignent d'une piété fervente, n'excluant pas un discret enjouement.

Le 26 octobre 1814, sœur Saint-Paul prononça les vœux perpétuels, interdits, comme on sait, au temps de l'Empire ; et, dès lors, elle n'eut plus d'histoire. Elle mourut à Château-Gontier, le 26 janvier 1831. On dit qu'elle rendit le dernier soupir en pressant sur ses lèvres un reliquaire, seul souvenir qu'elle possédait de son héroïque fiancé.

PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTÉS

ARCHIVES NATIONALES. — F^7 6391 à 6405. Affaire Cadoudal.
F^7 6228-6229 et 6233.
F^7 6190. Affaire Antoine de B... et Laisné.
T 603-1652. *Idem.*

ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE. — A_A 289 à 299. Affaire Cadoudal.

Mémoires de d'Andigné, — d'Hyde de Neuville, — de Rovigo, — de Bourrienne, — de Rémusat, etc.

DESMARETS. — *Quinze ans de haute police.*

Jules SIMON. — *Nouveaux mémoires des autres.*

BAUDRY. — *La Bretagne à la veille de la Révolution.*

CHASSIN. — *La Vendée patriote. Les Pacifications de l'Ouest.*

E. DAUDET. — *Napoléon et les Chouans.*

Louis MADELIN. — *Fouché.*

Comte DE MARTEL. — *Les Historiens fantaisistes. M. Thiers.* 2e série.

LE FAHLER. — *Le Royaume de Bignan.*

F. BARBEY. — *La mort de Pichegru.*

FAURIEL. — *Les derniers jours du Consulat.*

LECESTRE. — *Lettres inédites de Napoléon.*

Un compagnon de Cadoudal (Bouvet de Lozier). Récit d'une sœur.

Histoire générale des prisons sous le règne de Bonaparte, 1814.

Procès instruit... contre Georges, Moreau et autres... recueilli par des sténographes.

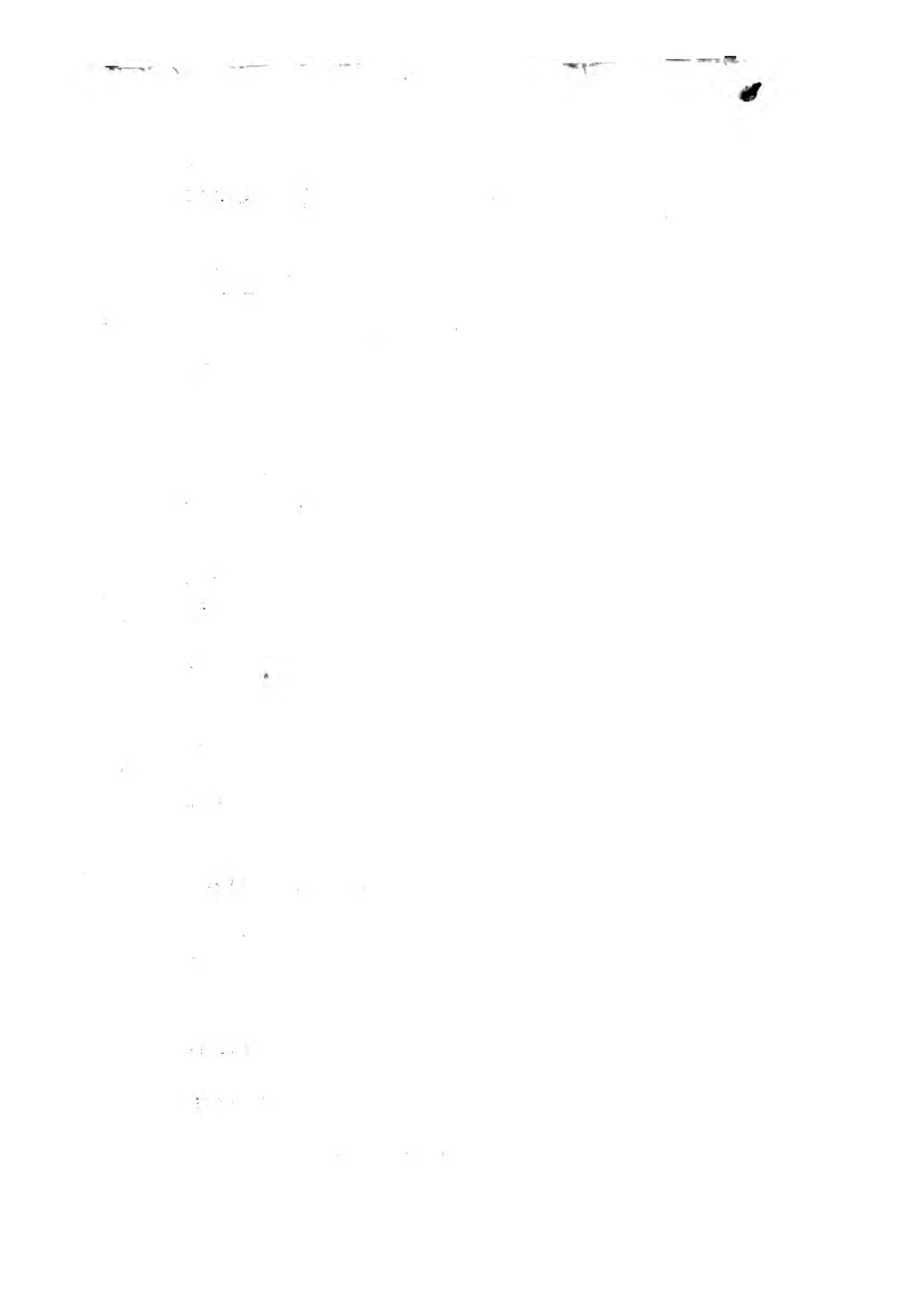
Je dois mentionner spécialement les cinq volumes, opulents en révélations inédites, que l'éminent historien, M. Émile Sageret, a consacré aux *Annales du Morbihan sous le Consulat*, sans lesquels la vie de Georges n'aurait pu être écrite, et le précieux ouvrage, composé, il y a quelque cinquante ans, par M. Georges de Cadoudal, le neveu du héros breton, d'après les archives de sa famille.

TABLE



ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 13 AVRIL 1929
PAR F. PAILLART A
ABBEVILLE (SOMME)

B



B

LES LEÇONS DU PASSÉ

collection publiée sous la direction de:

MARCEL BOULENGER et BESSAND MASSENET

Sans aucune arrière pensée politique,
Sans autre dessein que de retrouver l'être humain sous un personnage historique,

la collection:

LES LEÇONS DU PASSÉ

formera une suite d'études vivantes **complète en 12 volumes** où paraîtront les principales figures d'hommes d'Etat, de princes, d'écrivains ou de capitaines, qu'ait suscitées, depuis quatre siècles, la cause de l'ordre et de la résistance sociale en présence des forces révolutionnaires.

1. **Louis BERTRAND** de l'Académie Française. — Philippe II: Une ténébreuse affaire.
2. **Léon BÉRARD.** — Henri IV et la Ligue.
3. **Marcel BOULENGER.** — Mazarin et la Fronde.
4. **G. LENOTRE.** — Georges Cadoudal.
5. **BESSAND MASSENET.** — Le Chemin de César (La crise de la Révolution).
6. **Abel BONNARD.** — Napoléon.
7. **Louis MADELIN** de l'Académie Française. — La Contre-Révolution sous l'Empire.
8. **Robert de TRAZ.** — Metternich et l'Europe de 1815.
9. **J. LUCAS-DUBRETON.** — La "Manière Forte" (Casimir Périer et la Révolution de 1830).
10. **Pierre LAFUE.** — Les Derniers Jours de la Commune.
11. **André BELLESSORT.** — Les Intellectuels et l'Avènement de la République (1870-75).
12. **Georges BERNANOS.** — Un témoin de la Race: Drumont.

Imprimerie E. Durand, 18, rue Séguier, Paris

